



Groupe Bull

DOCUMENT DE REFERENCE 2008

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

AMF

En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers («AMF») le 06 avril 2009 sous le numéro D.09-0203. Conformément à l'article 212-13, ce document peut être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Sommaire

Responsable du document de référence.....	3
Informations financières sélectionnées	4
Profil de la société et chiffres clés	4
Présentation du Groupe Bull	5
Faits marquants	21
Document d'information annuel.....	23
Responsabilité sociétale d'entreprise et développement durable.....	28
Rapport Financier.....	30
Renseignements de caractère général concernant la société.....	31
Commissaires aux comptes	33
Renseignements de caractère général concernant le capital.....	35
Marché du titre et information des actionnaires.....	39
Résumé des résolutions présentées à l'assemblée générale des actionnaires	41
Commentaires de gestion	43
Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du conseil d'administration, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	59
Rapport du président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par le groupe Bull.....	60
Comptes consolidés du groupe Bull.....	74
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	75
Notes annexes aux comptes consolidés	81
Comptes annuels de la société Bull	117
Rapport général des commissaires aux comptes.....	118
Notes annexes aux comptes annuels	122
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.....	137
Organigramme du groupe Bull simplifié	138
Informations concernant les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2008.....	139
Informations concernant les principales participations minoritaires au 31 décembre 2008.....	147
Table de concordance.....	148

Informations historiques : incorporation par référence

Conformément à l'article 28 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence concernant certaines informations :

1. Informations financières 2007: pages 65 à 131 du document de référence déposé le 11 avril 2008 sous le n° D. 08-0234 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2007, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant.

2. Informations financières 2006: pages 65 à 129 du document de référence déposé le 20 avril 2007 sous le n° D. 07-0361 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2007, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant.

Ces deux documents de référence, ainsi que les actualisations D.08-0234-A01 et D.08-0234-A02 complétant certaines informations du document de référence 2007, sont disponibles sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers <http://www.amf-france.org> et le site internet de Bull <http://www.bull.fr> .

Les informations incluses autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Responsable du document de référence

La responsabilité du présent document est assumée par Monsieur Didier Lamouche, Président-directeur général de Bull.

Attestation du responsable du présent document

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant en page 43 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le rapport des contrôleurs légaux relatif aux comptes sociaux 2008 figurant pages 118-119 du présent document de référence contient l'observation suivante:

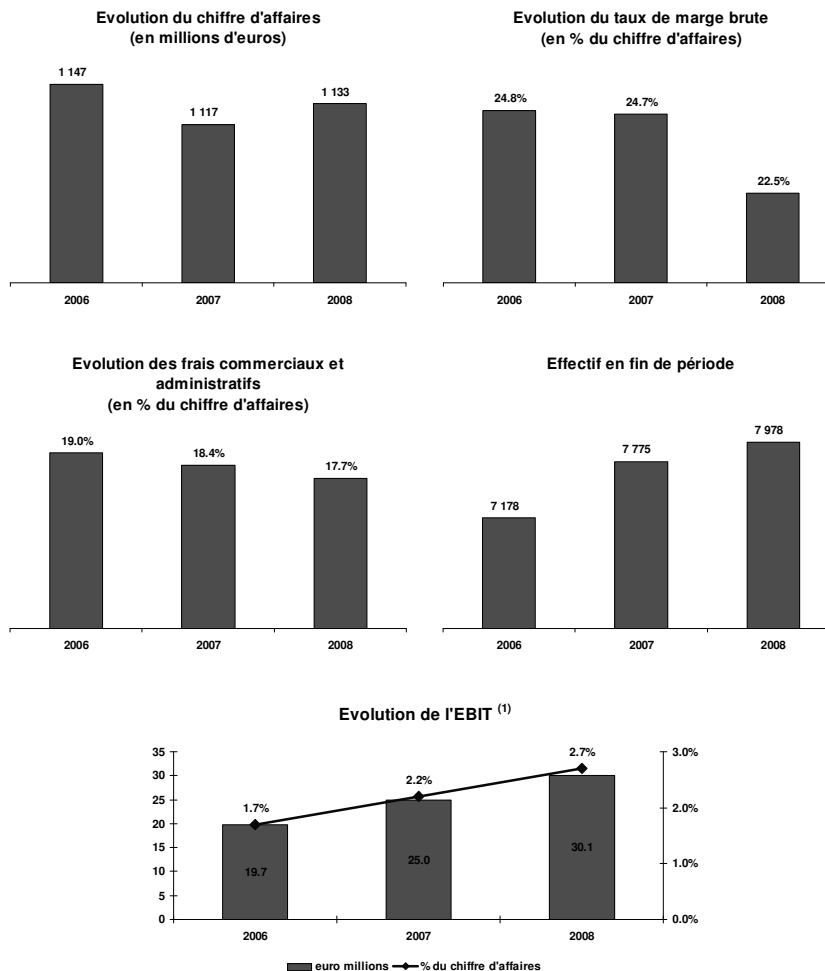
"Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe « résumé des principes comptables essentiels » qui expose la première application du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2008-15 du 4 décembre 2008 afférent au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés."

06 avril 2009

Didier Lamouche

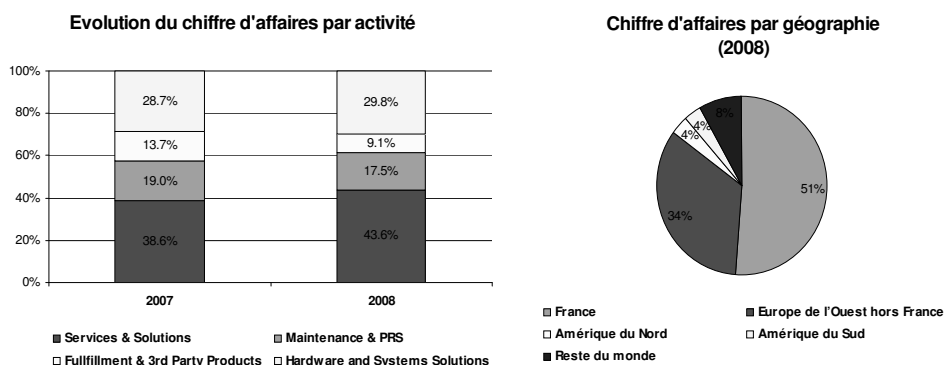
Président-directeur général

Informations financières sélectionnées



(1) EBIT = Résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels non courants et financiers et quote-part des sociétés associées

Profil de la société et chiffres clés



Afin d'aider les comparaisons, le chiffre d'affaires consolidé de 2007 est réparti ici selon la segmentation adoptée en 2008.

Présentation du Groupe Bull

PRESENTATION GENERALE

Bull est aujourd'hui un acteur informatique international. Spécialiste de l'intégration de solutions technologiques, expert des systèmes d'information ouverts, flexibles et sécurisés, Bull est le seul européen positionné sur les principaux maillons de la chaîne de valeur de l'informatique. Le groupe accompagne les grandes entreprises et les administrations dans la transformation de leur système d'information en leur apportant son expérience et son savoir-faire dans trois domaines fondamentaux : la fourniture et l'intégration d'infrastructures informatiques d'entreprise, le développement de services applicatifs métiers, et l'exploitation sécurisée des systèmes d'information.

Parmi les pionniers des systèmes d'information d'entreprise, Bull a développé ou contribué à de nombreuses innovations au cours de son histoire, parmi lesquelles les premiers ordinateurs centraux d'entreprise (mainframes), la carte à puce, les serveurs ouverts, la sécurité, les logiciels d'infrastructure et aujourd'hui les premiers grands supercalculateurs européens et globull®, la première plate-forme mobile totalement sécurisée. Bull est présent sur deux activités complémentaires :

- Les produits d'infrastructure et les activités de support associées : supercalculateurs et grands serveurs, solutions de stockage, logiciels et solutions d'administration et de sécurité, au travers de produits développés et fabriqués en propre et de produits partenaires.

- Les services informatiques, allant du conseil à l'intégration et à l'infogérance, axe de croissance important pour Bull.

Ces deux activités s'inscrivent dans une dynamique complémentaire. Adressant le même marché des Directions Informatiques et Opérationnelles des grandes et moyennes organisations, elles se conjuguent pour offrir ensemble une valeur ajoutée rare sur le marché : une maîtrise complète et intégrée de la chaîne d'infrastructure des systèmes d'information, des plates-formes matérielles aux applications métiers. Cette maîtrise intégrée permet de concevoir, bâtir et supporter des systèmes d'information particulièrement puissants et sécurisés.

Seul fournisseur européen ayant cette maîtrise globale des infrastructures informatiques, Bull se démarque en outre des quelques groupes ayant une compétence semblable par le choix résolu des standards et des technologies ouvertes, ce qui lui permet à la fois de s'adosser à des partenaires technologiques puissants (notamment Intel), de concentrer ses efforts de R&D sur les domaines à haute valeur ajoutée, et d'offrir une proposition de valeur unique à ses clients : des systèmes d'information combinant la puissance et la sécurité à la flexibilité et l'ouverture.

La valeur de l'offre de Bull sur le marché Informatique s'est trouvée confirmée par les grands contrats remportés comme le contrat passé en 2006 avec le Barnsley Metropolitan Borough Council, le projet Chorus remporté en 2007 auprès du ministère français des finances, l'un des plus importants projets de services d'infrastructure et de sécurité en France, en 2008 les commandes de supercalculateurs parmi les plus puissants d'Europe par l'Université de Cardiff au Royaume Uni et par le Centre de recherche Jülich en Allemagne ou le contrat pour la modernisation de l'administration fiscale en Egypte.

Bull est particulièrement présent dans le secteur public, la santé, la finance, les télécommunications, l'industrie et la défense.

Entreprise internationale, Bull est présent sur l'ensemble du continent européen, en Amérique, en Asie et en Afrique/Moyen Orient, avec un effectif global à fin 2008 de 7 978 employés dans le monde.

Au 31 décembre 2008, Bull disposait d'un site de production, de trois centres de R&D principaux et de centres de vente et de services avec un réseau de distribution et de partenaires s'étendant sur près de 50 pays.

Historique et évolutions récentes de Bull

Bull est un acteur de longue date des systèmes d'information. Fondée en 1931 pour développer et commercialiser les machines à statistiques conçues par l'ingénieur norvégien Fredrik Rosing Bull, la société devient en 1933 la Compagnie des Machines Bull. En 1964, elle prend le nom de Bull General Electric à la suite d'un accord avec General Electric, puis Honeywell Bull en 1970, suite au transfert des activités informatiques mondiales de General Electric à Honeywell. En 1976, elle fusionne avec la Compagnie Internationale pour l'Informatique pour devenir CII-Honeywell-Bull. Le Groupe Bull est créé en 1982 par le regroupement de CII-Honeywell Bull, SEMS et Transac. L'Etat français devient majoritaire dans le capital.

En 1989, Bull acquiert Zenith Data Systems, constructeur américain de micro-ordinateurs, qu'il revendra en 1996 à la société Packard Bell NEC. En 1993, suite à des difficultés conjoncturelles, l'Etat français recapitalise l'entreprise, qui est redressée et revient à la rentabilité en 1995, sous la direction de Jean-Marie Descarpentries. Les années 1995 à 1997 voient la privatisation progressive du groupe Bull, avec constitution d'un socle d'actionnaires (dont France Telecom et NEC) et l'ouverture du capital au public. Cette étape fait passer la part de l'état français à 17,3%.

Fin 2000, le groupe vend son activité cartes à puces à Schlumberger. Fin 2001, faisant face à des pertes, le groupe vend une partie de ses activités de services en Europe à Steria. Le groupe engage alors une restructuration profonde sous la direction de Pierre Bonelli. Dans le cadre d'un plan stratégique en trois étapes, le groupe est restructuré, revient dès 2003 à la rentabilité, puis est recapitalisé et totalement privatisé fin 2004. Parallèlement, Bull confirme un engagement technologique novateur dans les technologies ouvertes, qui conduit dès 2002 à la fondation du premier consortium

mondial dédié aux logiciels d'infrastructure libres, ObjectWeb (aujourd'hui OW2), au lancement en 2003 d'une nouvelle génération de serveurs ouverts pour les applications commerciales et scientifiques, NovaScale®. Sous la direction de son nouveau PDG, Didier Lamouche, une offre de service globale est lancée en 2005 permettant de concevoir, bâtir et exploiter les applications critiques d'entreprise en s'appuyant sur toute la richesse fonctionnelle des logiciels libres. La signature de contrats d'envergure mondiale confirme le succès de cette stratégie et le potentiel technologique et commercial du Groupe, qui revient à la croissance en 2005.

L'année 2006 a été une année de transformation du groupe, associant d'importantes avancées – notamment dans le calcul haute performance, les télécommunications et les services, et l'assainissement de sa structure avec la cession, dans de bonnes conditions, de sa filiale italienne – qui était déficitaire depuis de nombreuses années - à la société Eunics. La transformation s'est poursuivie en 2007 d'une part au Portugal par la cession de sa filiale à GFI Informatique, dont l'activité centrée sur les solutions monétiques était éloignée des priorités du Groupe et d'autre part avec des acquisitions ciblées – en particulier l'acquisition en Espagne de la société de services Siconet, en France celle de Serviware, principal intégrateur de solutions pour le calcul haute performance.

L'année 2008 a permis de poursuivre la voie de la transformation du groupe et du développement de ses activités d'avenir, avec en particulier la cession de sa filiale Maine CI à Elco, l'acquisition de CSB Consulting, la cession à Ingenix de l'activité Medicaid aux Etats-Unis et l'acquisition en Allemagne de la société science + computing, leader dans les services et les solutions pour le calcul haute performance.

Groupe totalement privé et profitable, Bull accélère son développement sur les marchés en expansion et poursuit la transformation de son modèle de business pour porter progressivement la part de ses activités services à environ 50% de son chiffre d'affaires global et pour prendre des positions de premier plan dans les domaines du calcul haute performance et du stockage sécurisé.

Le marché dans lequel évolue Bull

Le marché mondial des technologies de l'information a représenté en 2008, plus de 962 milliards d'euros, en croissance de 4,5 % par rapport à 2007. La part de l'Europe de l'Ouest (32,1% du marché mondial) est en croissance de 3,7% par rapport à 2007 (source : EITO 12/2008). Le marché IT connaît actuellement un développement suscité par les progrès technologiques constants et la convergence entre systèmes d'information et télécom. Ces développements offrent aujourd'hui aux entreprises et aux administrations la perspective d'un monde ouvert, dans lequel l'information peut circuler et être traitée globalement : accès mobile aux services, dématérialisation des échanges, distribution des processus au sein des écosystèmes métiers (fournisseurs, distributeurs, collectivités et administrations centrales, gouvernements, citoyens...).

Le Système d'Information (SI) se place ainsi plus que jamais au cœur de l'activité métier et de la performance des entreprises et des administrations. Le développement de nouveaux services, les besoins de productivité liés à la pression sur les marges des entreprises, l'amélioration indispensable du service aux utilisateurs, la dérégulation (énergie, eau, télécoms, banques), sont autant de facteurs favorisant le développement de nouveaux projets informatiques impliquant le conseil, l'intégration de systèmes, et selon les cas l'infogérance.

Ces évolutions combinées offrent un vaste marché aux fournisseurs de systèmes d'information. Elles présentent aussi un véritable enjeu technologique. Dans ce monde véritablement ouvert qui s'esquisse, il s'agit pour les organisations utilisatrices de bâtir un SI offrant à la fois une formidable puissance, pour répondre à la demande potentielle de milliers ou de millions d'utilisateurs, une totale flexibilité, pour pouvoir inter-opérer et s'adapter en permanence à l'écosystème métier et une sécurité de bout en bout, car il ne peut y avoir d'ouverture sans protection. Ceci avec une très forte pression à la fois sur l'interopérabilité – puisque la communication intervient nécessairement entre acteurs multiples et hétérogènes - et sur les coûts, ce qui impose le développement et la généralisation des standards.

L'évolution technologique s'accompagne ainsi d'une révolution caractérisée par l'utilisation de composants standards tant matériels (avec les processeurs standards d'Intel par exemple) que logiciels (composants Open Source). Cette évolution conduit à une modification profonde du métier de constructeur et d'intégrateur, dont la valeur vient désormais de sa capacité à architecturer et intégrer ces composants standards et à développer des valeurs ajoutées spécifiques.

Bull, architecte d'un monde ouvert, apporte une expertise, des solutions et des services uniques pour les grandes et moyennes entreprises et administrations, en réunissant à la fois un savoir-faire de longue date dans les infrastructures les plus puissantes pour le Centre Informatique et une implication de premier plan dans les technologies applicatives et de sécurité.

Avantages concurrentiels

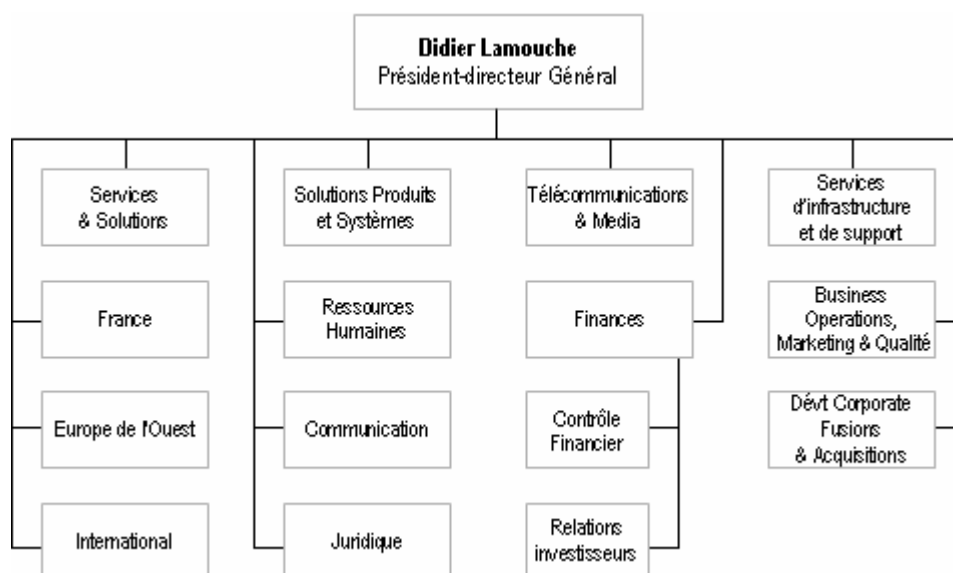
Les principaux atouts de Bull face à la concurrence sont les suivants :

1. La maîtrise globale de la chaîne de valeur du système d'information, des composants matériels d'infrastructure aux applications et du développement à l'exploitation. Cette maîtrise intégrée permet de proposer aux clients du groupe des solutions globales particulièrement puissantes, fiables et sécurisées.
2. Un choix pionnier des technologies standards et ouvertes. Cette stratégie permet à Bull de s'adosser aux composants du marché (processeurs standards, logiciels libres...) et de focaliser ses travaux de R&D, son offre produit et son portefeuille de services sur des axes à haute valeur ajoutée. Elle permet aussi d'offrir aux grands clients des solutions ouvertes associant puissance, flexibilité et sécurité, avec un ratio performance / prix très attractif.
3. Une expertise de haut niveau en matière de R&D, encore récemment démontrée par des records mondiaux de performance remportés par les supercalculateurs Bull (classement au TOP500 dans le calcul haute performance).

4. Une capacité reconnue à maîtriser les projets d'infrastructures informatiques complexes, en environnements hétérogènes critiques, permettant au groupe de répondre à des projets d'envergure majeure, comme l'a démontré par exemple le choix de Bull par le CEA pour bâtir son supercalculateur ou le choix du ministère des finances en France pour le projet Chorus.
5. Un portefeuille de produits Bull très compétitif dans les domaines des serveurs (NovaScale®, Escala®), du calcul haute performance, du stockage (StoreWay) et des solutions de sécurité (globull®, Evidian, TrustWay...), ainsi qu'un portefeuille de solutions partenaires solides sur le marché (serveurs « commodity », solutions de stockage...) sur lesquelles Bull apporte sa valeur ajoutée comme intégrateur de solutions.
6. Une maîtrise industrielle complète, tant en matière de produits que de services de développement, d'infogérance et de support, qui permet de concevoir, intégrer voire même exploiter pour les clients des offres clés en main totalement personnalisées.
7. Une présence géographique internationale, permettant à la fois d'offrir une réponse globale à de grands clients internationaux et d'équilibrer les risques en matière de croissance.
8. Un statut de seul acteur européen global des systèmes d'information, et une maîtrise de la sécurité, qui font de Bull un acteur de confiance pour les entreprises et administrations européennes sensibles qui souhaitent préserver leur indépendance technologique et leur souveraineté en matière de systèmes d'information.
9. Une culture du service aux clients, reconnue par les enquêtes de satisfaction, qui positionnent Bull très favorablement face à ses concurrents.
10. Une équipe de direction internationale et expérimentée, qui apporte à Bull une expérience de développement réussie de plusieurs dizaines d'années dans les plus grands groupes mondiaux de l'informatique.

Organisation du Groupe

Présidé par Didier Lamouche, le comité opérationnel du Groupe associe les organisations géographiques et les fonctions centrales incluant les offres de services et de solutions, produits et systèmes, les télécommunications ainsi que les services d'infrastructure et le support.



Partenaires

Bull développe des solutions et des technologies avancées en s'appuyant sur ses compétences et en coopérant avec des partenaires industriels. Le groupe a notamment noué un partenariat étroit avec Intel dans le domaine des microprocesseurs. Le groupe collabore également avec IBM pour la gamme de serveurs Escala®, et avec NEC pour sa gamme de serveurs d'entrée de gamme à base Intel (commercialisés à travers la gamme NovaScale® Universal). Bull travaille également avec de grands acteurs du stockage (EMC, Symantec-Veritas, NetApp...) et des logiciels (Business Objects, Informatica, Microsoft®, Oracle, Red Hat, SAP, SAS, Infor...). Enfin, Bull collabore et contribue fortement aux grandes communautés Open Source telles que la Linux Foundation, OW2, QualiPSo, JBoss ou Apache.

Clients

Les clients de Bull sont répartis dans plus de 50 pays. Ils se composent principalement de grandes et moyennes organisations du secteur public, de la finance, des télécommunications, de l'industrie et de la santé. Bull possède une connaissance approfondie des métiers et du fonctionnement des entreprises dans ces secteurs, lui permettant ainsi de les aider à transformer au mieux leur système d'information et à optimiser leurs applications et leurs infrastructures.

Stratégie

Architecte d'un monde ouvert, concepteur et intégrateur de solutions informatiques performantes et sécurisées, Bull porte son effort sur les axes stratégiques suivants, en tirant partie des synergies entre activités dans le cadre des projets associant produits et services. Bull cherche donc à :

- 1 Développer ses activités dans le domaine des solutions pour les centres informatiques et pour les centres de calcul.** Bull cible principalement l'Europe et des opportunités de développement sur les marchés émergents tels que l'Inde, la Chine et le Brésil. Bull s'appuie sur sa gamme innovante de serveurs ouverts NovaScale[®] pour accroître sa part du marché des centres informatiques basés sur les technologies ouvertes Linux[®] et Windows[®], que ce soit pour les applications commerciales ou pour les applications scientifiques et techniques (calcul haute performance). Pour les applications mainframe, Bull s'appuie avec succès sur ses serveurs ouverts NovaScale[®] 7000 et NovaScale[®] 9000 qui permettent aux clients GCOS de disposer d'une voie d'évolution pour le long terme et de pérenniser leurs investissements. Bull compte aussi renforcer les ventes de serveurs Escala[®], conçus en partenariat avec IBM, qui s'adressent prioritairement aux grands centres informatiques. Enfin, Bull compte développer significativement son offre de solutions de stockage, comprenant des produits propres et des produits partenaires, tous fédérés sous la marque StoreWay[®].
- 2 Renforcer fortement ses activités dans les services de conseil, d'intégration, d'infogérance et de sécurité, en synergie avec son offre produit, pour arriver à un modèle de business dont 50% du revenu sont issus des services et des solutions.** Les services d'intégration à valeur ajoutée sont un axe de croissance majeur pour Bull, notamment dans le cadre de grands projets. Bull entend monter en puissance sur les prestations de conseil et développer fortement les activités d'intégration et d'infogérance d'infrastructure sécurisée, qui sont au cœur de son expertise. Bull compte aussi s'affirmer comme un leader des services d'intégration relatifs aux logiciels libres en Europe, sur lesquels le groupe possède une compétence pionnière, et qui offrent de belles perspectives de développement. Parallèlement, Bull compte maintenir et développer ses partenariats avec des grands éditeurs de logiciels et de solutions métiers, notamment dans les domaines des progiciels de gestion intégrée (SAP, Oracle, Infor...) et du décisionnel (Informatica, SAS). Pour renforcer les activités de services de Bull et sa présence dans plusieurs pays européens, une politique d'acquisitions ciblées sera menée, politique qui a commencé en 2006-2007 avec l'acquisition des sociétés AMG.net (services telco en Pologne), Agarik (infogérances et telco en France), Siconet (société de services en Espagne) et en 2008 CSB Consulting (société de services belgo luxembourgeoise) et science+computing, spécialiste du calcul haute performance en Allemagne.
- 3 Développer sa part de marché et ses solutions sur des secteurs focalisés tels que les télécommunications, le secteur public, la défense et la sécurité intérieure, la santé.** Le groupe Bull a déjà prouvé qu'il pouvait exploiter avec succès sa technologie et son expertise pour renforcer sa position et acquérir des parts de marché significatives dans des domaines sectoriels tels que les télécommunications et le secteur public. Le groupe compte poursuivre dans cette voie, en focalisant plus particulièrement ses objectifs de croissance dans les secteurs des télécoms, du public, de la défense et sécurité intérieure, et de la santé.
- 4 Développer ses activités et ses solutions dans le domaine de la sécurité selon des axes d'innovation ciblés.** Bull entend développer sa filiale Evidian et la voir s'imposer comme un acteur de référence du marché en forte croissance de la gestion des identités, des accès et de l'authentification unique (Single Sign-On). Bull compte également développer son offre de haute disponibilité en synergie avec ses activités serveurs sur Linux[®], Windows[®] et UNIX[®]. Bull compte enfin développer en Europe les ventes de ses solutions cryptographiques TrustWay[®] et globull[®], conçues, fabriquées et certifiées en Europe (CCEAL4 renforcé) et qui offrent donc aux entreprises européennes toutes les garanties de souveraineté.
- 5 Se concentrer sur ses performances d'exploitation.** La gestion efficace est une priorité de l'entreprise et de sa direction. La société entend développer son chiffre d'affaires tout en contrôlant étroitement ses coûts et poursuivre ses objectifs en matière de profits.
- 6 Tirer profit d'une présence mondiale et d'une implantation européenne forte.** La présence globale de Bull lui permet de répondre aux besoins de groupes multinationaux. Bull compte s'appuyer sur son réseau mondial et sa très forte implantation européenne, pour bénéficier pleinement du développement de marchés émergents, en direct en Europe de l'Est, Afrique du Nord et en Amérique du Sud, et via des partenaires en Asie.

PRINCIPALES ACTIVITES

Bull, architecte d'un monde ouvert, offre à ses clients son expertise et son savoir faire pour les aider à développer leurs systèmes d'information. En offrant des technologies et des solutions ouvertes, Bull aide les organisations à bâtir des systèmes d'information pouvant facilement s'aligner sur les stratégies métiers, optimiser les coûts, tout en garantissant une pleine sécurité.

L'offre de Bull est articulée autour de trois axes majeurs et complémentaires :

1. TECHNOLOGIES : Supercalculateurs, grands serveurs d'entreprise et solutions de stockage ouvertes pour les centres informatiques de nouvelle génération, solutions de sécurité.

SERVEURS ET SOLUTIONS DE CALCUL HAUTE PERFORMANCE

En Europe, le marché des serveurs a représenté en 2008, 11,3 milliards d'euros en décroissance de 7,1% par rapport à 2007. Le marché des serveurs standards (architecture Intel X86) de 5,8 milliards d'euros a présenté une décroissance de 5,79%. (Source Gartner décembre 2008). Son développement est lié au déploiement de nouvelles applications (Web 2.0, décisionnel, PGI,...), aux projets de montée en puissance et de rationalisation ou de renouvellement technologique en particulier pour diminuer les coûts relatifs à la consommation d'énergie (alimentation et refroidissement).

Le marché des serveurs d'entreprise évolue en suivant deux grandes tendances : le progrès technologique constant, qui permet une croissance rapide de la puissance des serveurs et une diminution de la consommation d'énergie, et l'évolution vers les standards – qu'il s'agisse de processeurs standard comme ceux d'Intel et de systèmes d'exploitation standard comme Linux® et Windows®. Les solutions UNIX® sont de plus en plus réservées aux configurations de milieu/haut de gamme qui ont besoin de bénéficier d'une très grande robustesse et de fonctionnalités avancées exigées par les grands centres informatiques. Les serveurs centraux propriétaires (mainframes) continuent leur décroissance.

Bull répond à ces besoins en offrant une gamme complète de serveurs intégrant les technologies les plus robustes et les plus avancées avec des environnements ouverts. Trois gammes de serveurs, fabriquées ou assemblées dans l'usine d'Angers en France, constituent l'offre de Bull et lui permettent de répondre à un très large éventail des besoins du marché : serveurs Linux® / Windows®, serveurs GCOS et serveurs UNIX®.

Le marché des serveurs et des solutions pour le calcul haute performance est un marché dynamique dans lequel Bull a acquis en moins de 4 ans une notoriété internationale, non seulement en ayant conçu de très grands supercalculateurs – le plus connu étant le supercalculateur Tera-10 conçu pour le CEA – mais également en ayant fourni de multiples universités et industries dans le reste du monde, en particulier en Europe et en Amérique du Sud. L'offre de Bull est particulièrement complète. Elle inclut serveurs, logiciels et solutions de stockage et solutions de « clustering » pour concevoir de très grands supercalculateurs. Elle intègre également des services qui vont du conseil, à l'architecture, à l'optimisation, à la mise en œuvre et à l'intégration du système d'information. Les filiales de Bull, telles que Serviware en France, s+c en Allemagne et Siconet en Espagne complètent l'offre de Bull en apportant leur savoir-faire d'intégrateur de solutions, permettant au groupe Bull d'adresser un très grand nombre de demandes des clients.

Serveurs Linux® et Windows®, à base de processeurs Intel :

Une gamme complète de serveurs sous Windows® et Linux® offrant une fiabilité, des performances et une flexibilité remarquables pour les applications commerciales et scientifiques.

La gamme NovaScale® est destinée aux applications scientifiques et aux grandes applications d'entreprise, en environnements Windows®, Linux® ou GCOS sur processeurs Intel®.

Les serveurs NovaScale® sont au cœur de nombreux grands centres de calcul intensif développés par Bull, dont en France ceux du CCRT et du CEA (Tera-10), à l'Université de Cardiff au Royaume Uni, ainsi qu'un grand nombre de centres de recherche universitaires et industriels en Europe et dans le reste du monde.

Les serveurs NovaScale® répondent également au besoin des applications d'entreprise les plus exigeantes (logiciels de gestion, bases de données, décisionnel...).

La gamme NovaScale® inclut également des serveurs à tolérance de panne pour les applications critiques, des serveurs pour les groupes de travail et des serveurs « lames » pour la réplication d'applications et la consolidation.

Serveurs GCOS 7 et GCOS 8, à base de processeurs Intel :

L'offre historique de Bull pour la production dans les grandes entreprises et les administrations publiques.

Les serveurs GCOS 7 et GCOS 8 sont au cœur des systèmes d'information de nombreux grands clients de Bull. Réputés pour leur performance et leur fiabilité, basés initialement sur des technologies propriétaires Bull, ils font désormais partie de la famille des serveurs NovaScale, conformément à la stratégie de Bull qui est de fournir aux clients GCOS des plates-formes ouvertes et robustes, s'appuyant sur les standards. Les serveurs NovaScale supportant GCOS supportent également les systèmes Windows® et Linux®. Les clients GCOS voient ainsi leurs investissements applicatifs pérennisés et leurs applications historiques bénéficient des technologies les plus récentes en toute sécurité avec des coûts de possession réduits.

Avec la série Bull NovaScale® 9000 (GCOS 8 sur processeurs Intel® Itanium® 2, projet Hélios), les applications GCOS 8 peuvent fonctionner sur les serveurs NovaScale® 9000 à base de processeurs Intel®, sans modification ni recompilation. Solution optimale pour les clients GCOS 8, NovaScale® 9000 apporte ainsi, à la fois la fiabilité de GCOS 8, les performances des processeurs d'Intel et les facilités d'ouverture des mondes Linux® et Windows®. Cette même stratégie

de convergence appliquée à GCOS 7 avec le projet Diane a donné la série NovaScale® 7000, également sur processeurs Intel. Comme pour GCOS 8, elle a rencontré l'adhésion des clients, en raison de la qualité du produit et de la souplesse de transition des applications GCOS 7. En offrant aux clients le meilleur des nouvelles technologies ouvertes du marché, tout en pérennisant leurs investissements applicatifs GCOS existants, Bull offre à ses clients GCOS des solutions mainframes à l'état de l'art, pour le long terme.

Escala® : les serveurs AIX® de Bull, à base des processeurs Power :

Une gamme complète de serveurs compatibles UNIX®, avec tout le choix des logiciels ouverts.

Le marché des serveurs UNIX® connaît depuis quelques années une pression concurrentielle forte de la part des serveurs Linux® / Windows® à base Intel, notamment en entrée et en milieu de gamme. Sur ce marché, Bull bénéficie de la technologie leader face à la concurrence selon Gartner : AIX®/POWER™. Issue d'un accord de partenariat avec IBM, la gamme Escala® de serveurs multiprocesseurs offre ainsi des perspectives de croissance intéressante au détriment de ses concurrents, notamment en Europe où Bull est fortement implanté. Disponible avec un large choix de logiciels et de solutions de stockage, elle offre une plate-forme particulièrement adaptée au déploiement d'applications distribuées ou d'applications critiques, impliquant une totale continuité de service, ou pour les approches de consolidation. La bonne position concurrentielle de Bull sur ce marché s'explique à la fois par l'excellence de la technologie AIX®/POWER™, à laquelle Bull contribue, et par la valeur ajoutée de Bull en matière de solutions intégrées et de services.

STOCKAGE

A l'ère de l'économie numérique, les centres informatiques atteignent une complexité sans précédent. Le volume des données stockées double tous les 18 mois et les accès se multiplient avec la montée en puissance d'Internet et l'individualisation croissante des traitements. En même temps, les directions informatiques sont confrontées à la gestion de l'existant avec l'empilement successif de systèmes dédiés à des applications spécifiques et la dispersion des ressources. Une telle complexité non maîtrisée risque d'aboutir d'une part au blocage ou à l'immobilisme et d'autre part à l'envolée des budgets. Enfin, les problématiques liées à la protection des données, à leur archivage et à leur accès posent des défis de plus en plus nombreux, face à une augmentation massive des données non structurées – e-mail, images, vidéos – et dans un contexte où de plus en plus de réglementations exigent que de très nombreuses données soient conservées sur des périodes très longues.

Bull StoreWay est la famille de solutions de stockage conçues par Bull. Couvrant tous les aspects des infrastructures de stockage, l'offre StoreWay est divisée en trois grandes familles de services et de produits : *stockage sur disque, protection des données et archivage, et stockage réseau et administration.*

- L'offre StoreWay de *stockage disque* couvre tous les besoins de stockage primaire et secondaire en réseau, depuis les solutions de stockage d'entrée de gamme pour les petits groupes de travail, jusqu'aux solutions de stockage flexibles de milieu de gamme, adaptées à une grande variété de besoins d'entreprise, et enfin jusqu'aux baies de stockage haut de gamme, conçues pour les centres de données les plus critiques et les plus exigeants.
- L'offre StoreWay de *protection des données et archivage* couvre à la fois les libraires sur bandes et le CAS (Content Addressable Storage), la réplication de données, la sauvegarde, l'archivage et le stockage hiérarchisé (HSM), afin de gérer le cycle de vie des données dans l'infrastructure de stockage.
- La gamme StoreWay offre une large famille de solutions indépendantes ou multi sites, permettant le déploiement d'infrastructures de stockage en réseau de toutes tailles.

Bull StoreWay associe les produits de stockage de Bull et de ses partenaires stratégiques (dont EMC, NetApp, Brocade, Sun/StorageTek et Overland), ainsi que les matériels et logiciels de stockage propres de Bull.

SOLUTIONS DE SECURITE

Si l'ouverture des réseaux et des systèmes d'information a marqué ces dernières décennies, elle a aussi accru les menaces et provoqué des nouveaux dangers. Vandalisme, sabotage, cybercriminalité, espionnage : le développement des systèmes d'informations et leur interconnexion en font de plus en plus des cibles de choix. Architecte d'un monde ouvert, Bull a compté parmi les pionniers à placer la sécurité au cœur de ses réflexions, de sa stratégie et de son offre. Constructeur, éditeur et intégrateur en matière de sécurité, Bull développe des solutions suivant des axes d'innovation ciblés, comme la gestion des identités, la cryptographie et la haute disponibilité. Parfaitement maîtrisées par Bull, ces solutions garantissent aux entreprises et aux administrations à la fois une grande flexibilité et une maîtrise complète en termes de souveraineté.

Gestion des identités, des accès et du SSO : Parmi les premiers éditeurs mondiaux en gestion des identités et premier acteur européen du domaine, Bull offre avec sa filiale Evidian une suite logicielle complète, combinant gestion des identités et des habilitations, provisionnement des utilisateurs, contrôle d'accès (client-serveur, Web, J2EE,...). Cette offre a remporté de nombreux trophées internationaux et est déployée par de nombreux grands comptes dans le monde.

Sécurité réseau et cryptographie : Avec TrustWay, Bull offre un ensemble de solutions cryptographiques développées et fabriquées en Europe et pourvues de certification Critères Communs jusqu'au niveau EAL4 renforcé. De grands groupes industriels et des administrations sensibles s'appuient aujourd'hui sur ces solutions pour sécuriser leurs réseaux et leurs infrastructures de confiance. Avec globull®, Bull a aussi lancé en 2008 une solution révolutionnaire, qui offre aujourd'hui la plate-forme de sécurité mobile la plus sûre au monde.

Supervision et Gestion de la qualité de service : Avec ses solutions ARF et SafeKit, Bull offre des solutions de haute

disponibilité robustes et puissantes pour serveurs et applications. Avec Evidian OpenMaster, Bull offre également des solutions avancées de supervision et de corrélation intelligente pour les entreprises et les télécoms, notamment adoptées par plusieurs grands opérateurs télécom.

Bull est également présent dans le domaine de la sécurité des applications et de la monétique, avec ses offres MetaPKI et Crypt2Pay.

2. SERVICES ET SOLUTIONS : Acteur global des services informatiques et s'appuyant sur une expertise intégrée des infrastructures ouvertes et sécurisées, Bull propose une offre de services globale, du conseil à l'infogérance.

Le marché des services est en forte croissance, tiré notamment par les grands projets de décisionnel, de gestion de la relation client, de gestion de la chaîne logistique ou encore de modernisation et d'optimisation des infrastructures autour d'architectures orientées services. Au niveau européen, où Bull se positionne tout particulièrement, ce marché représente 162,5 milliards d'euros (source : EITO 12/2008), avec une croissance de plus 4,8% par rapport à 2007.

Conseil

Le système d'information devient de plus en plus stratégique dans le support et l'optimisation des processus métiers. Qu'il s'agisse de déployer de nouveaux services de guichet numérique ou de mettre en place des outils de pilotage de la performance, qu'il s'agisse de prendre en compte de nouvelles réglementations ou de s'intégrer à de nouveaux écosystèmes partenaires, le système d'information doit s'adapter en permanence.

De l'urbanisation au décisionnel et aux entrepôts de données, Bull aide les organisations à aligner leurs systèmes d'information sur leurs enjeux métiers, à bâtir leurs applications métiers (Progiciel de Gestion Intégré, décisionnel, CRM...), à découpler leur système d'information, à moderniser leurs processus inter applicatifs et à connecter leurs applications à celles de leurs partenaires. Bull apporte aux entreprises une démarche et des expertises techniques et métiers pour définir les impacts de la stratégie sur le système d'information et permettre un pilotage de l'investissement technologique.

Les consultants et experts de Bull interviennent sur une large gamme de services à forte valeur ajoutée : aide à l'alignement du S.I. par rapport aux objectifs de l'entreprise, études de faisabilité, cahier des charges, schéma directeur du S.I., aide au choix des solutions, accompagnement des maîtrises d'ouvrage, urbanisation, architecture, ingénierie fonctionnelle des processus de l'entreprise, analyse des besoins métiers, expertises progiciels métier, mise en œuvre des solutions décisionnelles offrant l'accès à des informations qualifiées, mise en œuvre de solutions analytiques, définitions des indicateurs de pilotage, accompagnement au changement, etc.

Intégration

Pour aligner le système d'information sur la stratégie de l'entreprise, les Directeurs des Systèmes d'Information (DSI) doivent mettre en œuvre des projets complexes, tout en étant confrontés à l'impératif de maîtrise des coûts de développement, à la problématique du support et à la maîtrise des risques liés au changement. Avec des centres d'expertise dédiés et des services inshore, Bull aide les organisations à bâtir des applications basées sur les architectures orientées services et à « industrialiser » leurs systèmes d'information pour garantir une disponibilité et une flexibilité sans faille. Du développement à l'intégration de systèmes, de l'Open Source aux solutions éditeurs, Bull aide les organisations à maîtriser la complexité pour bâtir des infrastructures et des applications ouvertes, puissantes, flexibles et sûres.

Fidèle à sa stratégie de proximité et de partenariat, Bull accompagne ses clients autour des chantiers de rénovation et de rationalisation du système d'information. Bull intervient sur les grands domaines du S.I. (postes de travail, front-end, mid-tier, back end) et met au service de ses clients un savoir-faire et des moyens industriels uniques notamment : un savoir-faire dans l'intégration d'infrastructures et d'applications complexes, son métier de base, avec des expertises fortes dans les domaines de l'EAI, des portails, du CRM, ou encore des Services Web.

Bull offre enfin une expertise unique dans l'Open Source, avec une offre complète répondant aux besoins de migration, de portage, de développement et de support des logiciels libres. Cofondateur du premier consortium international dédié aux middleware libre, ObjectWeb – aujourd'hui renommé OW2, Bull a renforcé en 2007 son offre distinctive dans les services Open Source. Après l'annonce de Libre Bureau, une offre de service dédiée aux postes de travail en environnement libre, Bull a annoncé en 2007 NovaForge, une plate-forme innovante de développement collaboratif basée sur l'Open Source. Sur ce marché, qui est en développement rapide, notamment auprès des grandes administrations, Bull entend se positionner comme la référence européenne. Cette offre a été fortement renforcée en 2008, avec le lancement d'une offre innovante de VirtualShore, permettant aux clients du groupe d'accélérer leurs développements applicatifs métiers en s'appuyant sur les meilleures pratiques et outils collaboratifs issus du monde de l'Open Source, et notamment sur NovaForge. Une étude Forrester, réalisée et publiée fin 2008 pour le compte de Bull, a confirmé la haute pertinence de cette stratégie, en identifiant notamment l'Open Source comme le « futur pilier caché de l'industrie du logiciel », avec un impact fort sur les développements applicatifs métiers et la gouvernance des systèmes d'information d'entreprise.

Infogérance

Une fois les services d'information conçus et bâtis, les entreprises sont confrontées au défi de leur hébergement et de leur exploitation quotidienne.

Au travers de services flexibles et modulaires de support, d'insourcing et d'outsourcing, Bull aide ses clients à déléguer tout ou partie de leur exploitation informatique, pour pouvoir mieux se concentrer sur leurs priorités métiers.

Véritable opérateur de services, Bull peut ainsi prendre en charge l'exploitation et le support quotidien d'applications spécifiques ou de systèmes d'information complets, dans un cadre contractuel et organisationnel adapté à chaque contexte. Ce métier consiste à prendre en charge l'ensemble ou un périmètre défini d'un système d'information, en assurer son fonctionnement au quotidien sur la base d'engagements de résultats et à être force de proposition pour le maintenir à l'état de l'art tout en apportant des leviers de productivité. Les prestations peuvent être délivrées en mode mutualisé depuis les centres de production de Bull, ou sur site client, ou encore avec des équipes mixtes.

L'offre comprend infogérance d'exploitation, Tierce-Maintenance Applicative, infogérance bureautique, Help Desk, support logiciel, insourcing, secours & archivage légal, conseil et ingénierie en services infogérés.

Elle comprend également des solutions innovantes telles que hébergement et exploitation, déploiement et migration d'infrastructures, infogérance de solutions : dématérialisation, coffre-fort électronique.

Cette offre s'appuie notamment sur les centres Européens d'infogérance de Bull, situés à Trélazé et à Saint Ouen, qui comptent parmi les centres de production et de services applicatifs les plus performants en Europe.

3. OFFRES SECTORIELLES : Solutions verticales basées sur des expertises Bull des métiers de ses clients

L'offre produits et services de Bull, notamment celle dédiée aux infrastructures informatiques, est une offre horizontale adaptée aux principaux secteurs d'activité. En outre, Bull a développé une expertise verticale particulière sur un certain nombre de secteurs, sur lesquels son expertise est reconnue dans le monde entier : télécoms, secteur public, santé. En Europe, le groupe souhaite aussi accroître sa présence dans le secteur de la défense et de la sécurité intérieure. Enfin, Bull a également une présence historique notable dans le secteur bancaire.

Dans ce cadre, Bull développe un certain nombre de services et de solutions verticales :

Telecom & médias : Développer de nouveaux services et renforcer les infrastructures.

Expert et intégrateur pour les grands opérateurs mondiaux, Bull aide les fournisseurs Internet et les opérateurs fixes et mobiles à bâtir des services à valeur ajoutée, à développer des infrastructures de nouvelle génération, à bâtir des systèmes de gestion de la relation client et de facturation, et à renforcer leurs capacités d'activation de service et de gestion de la qualité. En France et dans le reste du monde, de nombreux opérateurs utilisent les applications développées par Bull, dont les principales sont : Platine, application de « call collect » très performante (supportant 1 milliard de tickets / jour) ; MGC, la Messagerie Grande Capacité utilisée par Orange ; BTC, système de facturation pour opérateur GSM et ASTEC, Activation des Services à valeur ajoutée pour le Réseau Téléphonique Commuté. Bull développe également des solutions de géo-localisation, des solutions pour la mobilité, des systèmes marketing, des systèmes d'alerte, des systèmes pour le routage, etc. En 2007, Bull a pris une position forte dans l'infogérance d'infrastructures critiques dans le domaine de l'Internet avec l'acquisition d'Agarik, et dans le conseil et l'intégration des nouvelles technologies des télécommunications avec l'acquisition de la société AMG.net. En 2008, Bull a notamment lancé une initiative dédiée aux télécoms dans le cadre de son programme stratégique 7i. Celle-ci permet aux opérateurs télécom d'accélérer leur développement en s'appuyant sur l'expertise des centres de services télécom de Bull, répartis sur 4 continents.

Secteur Public : Aider les administrations et les collectivités locales à moderniser leurs systèmes d'information et à placer les citoyens et les entreprises au cœur de leurs SI.

Depuis de nombreuses années, Bull travaille en partenariat étroit avec les gouvernements centraux et les autorités locales dans le monde pour les aider à moderniser leurs systèmes d'information avec les technologies ouvertes. Il les aide aussi à optimiser la mise à disposition et la gestion des services publics en ligne, et à fournir des services centrés sur les citoyens et les entreprises.

En outre, Bull fournit des solutions ciblées pour certaines administrations :

- **e-biscus** pour les administrations douanières, domaine dans lequel Bull a acquis une renommée internationale, notamment en Europe où la majorité des nouveaux pays entrants a fait appel à Bull pour la modernisation de leur système douanier.
- **e-ris** pour la déclaration et le recouvrement des impôts et des taxes,
- **Coriolis** pour la gestion financière des collectivités locales.

Défense et sécurité intérieure : Développer des systèmes d'information robustes et sécurisés et des solutions de calcul haute performance.

Expert des systèmes d'information puissants et sécurisés pour les infrastructures et les applications critiques, Bull aide les autorités et les organisations de défense et de sécurité à développer des systèmes innovants grâce au calcul haute performance et à bâtir des systèmes d'information robustes et sécurisés.

Finance : Bâtir des systèmes d'information et de gestion sécurisée des transactions pour la banque et les assurances.

Bull aide les grandes organisations de la banque et l'assurance à optimiser et à consolider leurs infrastructures, à

développer de nouveaux services en ligne, à mettre en place des solutions décisionnelles, à se mettre en conformité avec les réglementations telles que Bâle II et à développer des solutions monétiques et de paiement.

En outre, Bull a développé et fournit des solutions spécifiques de monétiques :

- **Crypt2Pay** : solutions de sécurité des transactions financières impliquant les cartes EMV et les cartes à piste magnétique ;
- **Monedia** : systèmes de paiement en ligne pour les cartes de débit, crédit et de porte monnaie électronique.

Santé : Aider les organisations de santé à placer la relation patient-santé au cœur de leurs systèmes d'information.

Du conseil à l'infogérance, des plates-formes d'infrastructure aux applications, Bull aide les organisations de santé à mettre en place des outils d'analyse et d'aide à la décision, à décompartmentaliser leurs systèmes d'information et à contribuer au développement de réseaux de santé sécurisés.

EVOLUTION DE L'OFFRE

2008 aura été l'année de nouveaux succès et enrichissements de l'offre qui illustrent la pertinence des choix stratégiques du Groupe et sa capacité à relever les défis les plus ambitieux.

LA DYNAMIQUE DE L'OFFRE

L'année 2008 a été l'année de la généralisation des processeurs « quadri-cœurs » et l'introduction des technologies 6-cœurs, véritable révolution technologique, source de puissance supplémentaire avec une densité encore accrue, marquant la suprématie d'Intel dans les technologies multi-cœurs. Mais c'est également dans le domaine de la consommation d'énergie (électrique et thermique), caractéristique essentielle dans le monde d'aujourd'hui, que d'importants gains ont été obtenus, en particulier avec l'introduction de serveurs à basse consommation équipés de disques de type « Solid State Disks » et de nouveaux serveurs lames, technologie qui a pris une importance essentielle pour la consolidation des applications des centres informatiques. L'année 2008 a donné lieu également à l'annonce de la solution pré-intégrée NovaScale VMBox qui associe l'expertise de Bull dans les infrastructures de serveurs et de stockage d'entreprise à la puissance des solutions VMware, pour simplifier, fiabiliser et réduire les coûts de mise en œuvre des infrastructures virtualisées.

Le développement de l'offre en calcul haute performance

En 2008, l'offre de Bull s'est enrichie avec de nombreuses innovations technologiques, en particulier avec l'introduction des processeurs Intel® les plus récents disponibles dans des serveurs ultra-compacts et avec l'introduction de technologies de refroidissement à eau permettant d'importantes réductions de coût liées à la consommation d'énergie. Mais les progrès les plus spectaculaires ont été apportés avec l'arrivée progressive de technologies dites « hybrides », c'est-à-dire associant des processeurs standards avec des processeurs conçus initialement pour le traitement graphique, mais utilisés pour leur très haute puissance de calcul, leur très faible consommation énergétique et leur ratio performance / prix exceptionnel. Bull est ainsi devenu dans cette technologie très prometteuse un des très rares spécialistes de niveau mondial et le leader en Europe. 2008 a été également l'occasion du lancement du contrat de collaboration avec le CEA pour concevoir et réaliser Tera-100, le futur supercalculateur de classe pétaflopique destiné au programme Simulation.

La consolidation du parc GCOS

Les serveurs NovaScale® 7000 offrent aux clients GCOS 7, système d'exploitation de Bull largement reconnu à travers le monde, une voie d'accès idéale à la modernisation de leurs infrastructures. Ayant la capacité d'exécuter simultanément les environnements GCOS 7, Linux® et Windows®, les serveurs NovaScale® 7000 ont ouvert aux clients GCOS la voie de la consolidation de leurs applications Linux®, Windows® et GCOS sur les serveurs NovaScale®.

Destinés aux clients souhaitant exploiter simultanément des applications GCOS 7 ou GCOS 8, Microsoft® Windows® et Linux®, les serveurs NovaScale® 7000 et 9000 reflètent l'ambition de Bull à fournir à ses clients GCOS des voies d'évolution pour le long terme leur permettant de bénéficier des avantages des nouvelles technologies et des standards, tout en pérennisant leurs investissements applicatifs.

En 2008, les serveurs GCOS ont bénéficié des avancées technologiques des processeurs Intel, permettant aux clients GCOS de bénéficier d'encore plus de puissance pour consolider sur un seul serveur un plus grand nombre de systèmes GCOS, Windows ou Linux. L'offre NovaScale a ainsi remporté en 2008 un succès remarqué auprès des clients GCOS.

L'enrichissement de la gamme de serveurs Escala® à base de technologie AIX® / POWER6™

Avec la généralisation de la nouvelle version AIX6® et du nouveau processeur POWER6™, la gamme Escala® voit son offre renforcée à destination des grands centres informatiques. Les nouvelles caractéristiques d'AIX6® et du processeur POWER6™ font bénéficier les directions informatiques de fonctionnalités puissantes permettant de réduire significativement la complexité et les coûts d'administration. La gestion de plusieurs dizaines voire de centaines de systèmes AIX® demande désormais moins d'investissement dans les tâches répétitives telles que la maintenance, la sauvegarde et le déploiement, permettant aux directions informatiques de consolider un plus grand nombre de serveurs et d'applications sur un nombre réduit de plates-formes, tout en bénéficiant de niveaux de flexibilité et de robustesse inégalés.

Bull propose aux entreprises et aux partenaires intégrateurs des services de conseil, de formation, d'installation, d'intégration et de support. Ces services s'appuient notamment sur le centre d'expertise et de R&D AIX® de Bull, premier

centre de compétences AIX® en Europe.

Pour simplifier les infrastructures déployées dans les grands centres informatiques, la famille Escala s'est enrichie de nouveaux systèmes lames qui ont la capacité unique d'héberger aussi bien des serveurs lames AIX® que des serveurs lames Windows ou Linux. Dans le domaine des grands systèmes à destination des très grands centres informatiques, Bull a annoncé le serveur Escala PL6460R classé n°1 au monde pour sa performance.

Le développement de l'offre de logiciels de sécurité Evidian

En 2008, l'offre dans le domaine des logiciels pour la sécurité a continué de se renforcer, en particulier dans le domaine de la Gestion des Identités et des Accès (IAM) et de l'authentification unique (« Single Sign-On ») où Bull Evidian est l'éditeur européen leader.

En février 2008, Bull a annoncé une percée commerciale significative de son offre d'E-SSO (Enterprise Single Sign-On) : Quest, éditeur et distributeur majeur de logiciels d'administration d'infrastructures, a choisi de distribuer mondialement l'offre E-SSO d'Evidian. Quest intègre désormais l'offre E-SSO d'Evidian à sa propre offre de gestion des identités et la propose à ses clients, collaborant en cela avec les équipes d'Evidian. Ce partenariat, qui complète ainsi le partenariat conclu par Evidian en Asie avec NEC, accentue fortement le rayonnement commercial de l'offre de sécurité d'Evidian, en particulier en Amérique du Nord.

S'inscrivant dans la logique du développement commercial d'Evidian en Europe et en Asie, le partenariat conclu avec Quest donne désormais une nouvelle dimension au réseau commercial international d'Evidian et lui ouvre de nouveaux marchés.

En 2008 également, pour preuve de sa qualité, l'offre d'Evidian a été classée pour la seconde année consécutive parmi les leaders du Single Sign-On par le Gartner Group dans son rapport « Magic Quadrant for Enterprise Single Sign-On, 2008 ».

Lancement de la plate-forme de sécurité mobile la plus sûre au monde : globull®

En 2008, Bull a annoncé le lancement de globull®, la première plate-forme de sécurité mobile. Le monde ouvert d'aujourd'hui impose en effet une mobilité croissante. La plupart des cadres effectuent déjà 20% à 80% de leur activité professionnelle en dehors des bureaux de leur entreprise. Ces pratiques suscitent des risques croissants d'espionnage et de vol de données sensibles... Ces pertes ont non seulement des impacts majeurs en termes de productivité et de compétitivité mais aussi d'image.

Coffre-fort numérique de 120 grammes, globull® protège des intrusions, des virus et des logiciels espions par ses technologies de niveau « défense ». globull® lève ainsi les vulnérabilités existantes des PC sécurisés et des clés USB, tout en révolutionnant la mobilité permettant de garder avec soi et de retrouver sur tout poste 100% de son environnement de travail. Chaque utilisateur garde le « cœur » de son ordinateur en permanence avec lui ; il est totalement mobile en toute confiance. globull® se connecte sur n'importe quel poste - PC, portable, ou ultra portable - en tout lieu. Il suffit de s'authentifier sur son clavier tactile pour retrouver d'un seul clic son environnement de travail, puis le quitter ensuite sans laisser aucune trace.

Solution révolutionnaire, globull® conforte le statut d'acteur majeur de la sécurité en Europe de Bull. globull® cible tous les secteurs dont le développement se fait pour partie en environnement mobile : automobile, énergie, défense, services, finances, ministères, institutions publiques, etc. globull® est destiné à la fois aux grandes entreprises et administrations, mais aussi aux petites structures de type « knowledge workers », productrices d'information à forte valeur ajoutée : bureaux d'études, sociétés de conseil, etc. globull® concerne potentiellement tous les cadres qui doivent travailler et se déplacer régulièrement avec des données sensibles : non seulement les dirigeants, diplomates, consultants, hauts fonctionnaires, financiers, juristes, mais aussi des populations très larges : commerciaux, agents d'assurance, auditeurs, ingénieurs, professionnels de santé, etc.

La solution a été accueillie avec vif intérêt par de nombreux grands comptes. Parmi bien d'autres, l'Union Européenne a notamment fait le choix de globull® pour équiper ses personnels diplomatiques.

Le développement des services dans le domaine des logiciels libres

Le développement de l'offre Libre Energie™, parmi les premières offres de service globales en Open Source, confirme le positionnement de Bull comme acteur majeur des Logiciels Libres en Europe. Cette offre permet à Bull de tirer partie de son avance en R&D, d'utiliser des briques standards du marché et les outils et méthodologies éprouvés dans ses propres programmes de recherche pour être un acteur clé des services dans ce marché porteur d'avenir. Libre Energie™ propose une offre de services s'appuyant sur une approche industrielle répondant à l'ensemble du processus de déploiement d'une solution libre, du portage au développement incluant l'intégration, le support et l'accompagnement du changement. En 2008, Bull a également renforcé NovaForge, un outil industriel partagé, international, et sécurisé, qui dispose de méthodologies éprouvées de développement distribué. Cette forge s'appuie sur les équipes R&D de Bull, qui ont une expérience de plusieurs années en développement de logiciels à travers le monde (Grenoble, Bordeaux, Paris, Pékin, Phoenix, et Varsovie).

Cette offre a été fortement renforcée en 2008, avec le lancement d'une offre innovante de VirtualShore, permettant aux clients du groupe d'accélérer leurs développements applicatifs métiers en s'appuyant sur les meilleures pratiques et outils collaboratifs issus du monde de l'Open Source, et notamment sur NovaForge. Une étude Forrester, réalisée et publiée fin 2008 pour le compte de Bull, a confirmé la haute pertinence de cette stratégie, en identifiant notamment l'Open Source comme le « futur pilier caché de l'industrie du logiciel », avec un impact fort sur les développements applicatifs métiers et la gouvernance des systèmes d'information d'entreprise.

Bull a poursuivi en 2008 son engagement au sein du projet QualiPSo, plus grand projet Open Source financé par la Commission Européenne à ce jour. Rassemblant de grands acteurs européens, brésiliens et chinois des technologies de l'information et de la communication, QualiPSo a pour objectif de concevoir et déployer des technologies et des processus permettant de faciliter le développement et l'utilisation de composants Open Source, avec le même niveau de fiabilité que celui proposé par les logiciels propriétaires. L'objectif : faire des Logiciels Libres un levier de croissance au service de la compétitivité de l'industrie européenne. Ce projet, d'une durée de 4 ans, contribue à positionner Bull parmi les intégrateurs majeurs en matière d'Open Source.

Enfin, Bull a été le co-initiateur aux côtés de grands acteurs européens de l'informatique et des télécoms, de l'Open World Forum (Forum Mondial du Libre), un nouvel événement d'envergure mondiale consacré à l'Open Source. Cette initiative fédère chaque année à Paris les principaux acteurs mondiaux des technologies et du logiciel, deux grands pôles de compétitivité français, les grandes communautés de R&D, de grands organismes de recherche internationaux et un vaste réseau international de PME.

La communication

La communication en 2008 a eu pour principal objectif d'accroître la notoriété de Bull comme architecte d'un monde ouvert et la notoriété de son offre stratégique à travers des actions dans les services, le calcul haute performance et le stockage, l'Open Source et la sécurité. Le lancement en 2008 des initiatives dans le domaine du stockage, des télécommunications et de la sécurité a constitué un élément important de la communication basée sur le programme 7i de Bull pour aider les entreprises à tirer profit d'un monde ouvert. Conjuguant le meilleur des services et des technologies ouvertes, le programme 7i entend aider les entreprises à faire de leurs systèmes d'information un levier de création de valeur dans un monde connecté, en facilitant croissance, compétitivité et souveraineté.

La communication « B2B » de Bull privilégie également la relation directe avec ses clients, notamment à travers Bull Direct, la lettre d'information de Bull, et « Open World », véritable « News magazine » de Bull qui a acquis en 2008 une réelle reconnaissance, et à travers des rencontres et des événements dédiés, en particulier lors de son séminaire international qui s'est tenu à Monaco en octobre 2008, ainsi qu'à travers les événements organisés par ses filiales.

Les études de cabinets internationaux comme ceux d'IDC dans le domaine du stockage, du Gartner dans la sécurité et de Forrester dans l'Open Source sont venus appuyer la communication de Bull en témoignant de la pertinence de sa vision et de sa stratégie et de l'adéquation de son offre à la problématique des clients.

RECORDS ET DISTINCTIONS

En 2008, d'importants records et distinctions ont été remportés par Bull, en particulier :

- Février : Bull annonce le premier serveur de machines virtuelles prêt à l'emploi
- Février : Le CEA et Bull annoncent une performance record pour la recherche d'images dans les très grandes bases de données
- Avril : Nouvelle avancée en intelligence artificielle : un supercalculateur Bull NovaScale® exécutant le logiciel MoGo développé par l'Inria gagne une partie contre un maître du jeu de Go
- Avril : Avec l'annonce de globull®, Bull annonce la première plate-forme réconciliant mobilité et sécurité et montre au monde entier sa capacité d'innovation et de design.
- Juillet : Le Transaction Processing Performance Council classe le système Escala PL6460R n°1 au monde en performance tpmc (6 085 166 transactions de type C par minute)
- Septembre : Anuario Telecom, le magazine des telcos le plus prestigieux du Brésil, désigne Bull Brésil « meilleur prestataire en services d'intégration pour les opérateurs de télécommunications ».
- Novembre : Evidian est classé par Gartner dans le Cadran des Leaders du Single Sign-On d'Entreprise
- Novembre : Calcul haute performance : Bull est classé parmi les 5 sociétés mondiales à suivre en 2009

SUCCES

L'année 2008 a été marquée par des succès majeurs sur de nombreux projets, par de nouvelles signatures très importantes, et par de nouvelles acquisitions.

Simulation numérique Haute Performance : Bull confirme sa montée en puissance

Des événements d'importance soulignent la montée en puissance de Bull dans ce domaine :

- Le Forschungszentrum Jülich, premier centre de simulation numérique haute performance d'Allemagne, a choisi Bull pour la fourniture d'un des plus puissants supercalculateurs en Europe. Conçu et développé dans le cadre du projet JuRoPa (Jülich Research on Petaflops Architectures), dont Bull est le maître d'œuvre, ce supercalculateur sera utilisé dans de nombreux domaines scientifiques, comme la recherche de nouvelles molécules et de nouveaux médicaments, l'origine de l'Univers et la physique des hautes énergies ainsi que le réchauffement climatique. Il sera opérationnel début 2009. Après la commande par l'Université de Cardiff au Royaume Uni d'un nouveau

supercalculateur, Bull confirme ainsi sa capacité à devenir le leader européen dans le domaine du calcul haute performance.

- Bull a annoncé l'acquisition de science+computing (« s+c »), un acteur majeur dans la fourniture de solutions et de services pour le Calcul Haute Performance (HPC) en Allemagne. Il s'agit de l'un des investissements les plus importants réalisés par le Groupe depuis 2005 dans le cadre de son repositionnement stratégique. « s+c » va apporter au Groupe une très grande expérience dans les solutions et les services en particulier dans le secteur industriel.
- En France, le GENCI a passé commande à Bull d'un des plus importants supercalculateurs hybrides, et le CEA et Bull ont signé un contrat de collaboration pour concevoir et réaliser Tera-100, le futur supercalculateur de classe pétaflopique destiné au Programme de simulation militaire français.
- Enfin, le gouvernement français a récemment dévoilé le plan « France numérique 2012 » qui fait une large place au domaine de la simulation numérique autour de 5 propositions clés : démocratiser l'accès des PME à la simulation numérique haute performance, développer la présence française dans les logiciels dédiés ; renforcer les filières de formation supérieure ; héberger l'un des grands centres européens de HPC dans le cadre du programme européen PRACE ; étudier le lancement d'un grand programme collaboratif européen dans le domaine des supercalculateurs en s'appuyant sur des acteurs industriels de premier plan comme Bull.

Bull accélère son offre Green computing avec l'implication de leaders mondialement reconnus : APC Schneider Electric et SAP

Bull renforce son offre « Bio Data CenterTM » en proposant de nouvelles offres et de nouveaux services en partenariat avec des entreprises leaders dans leurs domaines, pour concilier performance, flexibilité et développement durable.

Bull et Schneider Electric associent leurs savoir-faire pour proposer une offre de services complète d'audit énergétique des centres informatiques afin d'aider les entreprises à faire face aux enjeux de l'efficacité énergétique. Il s'agit pour les entreprises de disposer des indicateurs requis pour définir des pratiques informatiques éco performantes, durables et renforçant leurs initiatives en faveur de l'environnement.

Plaçant les applications d'entreprise au cœur de la démarche d'efficacité énergétique des centres de données, Bull et SAP Research ont lancé une initiative conjointe exprimant leur ambition de développer une approche globale de la gestion énergétique du centre de données. Cette approche implique les applications métiers et les services aux utilisateurs dans la mise au point de technologies « durables » pour le centre de données ; les technologies de serveurs développées par Bull apportant une intelligence énergétique aux nouvelles générations de centres de données.

Une offre unique dans le domaine du stockage sécurisé

Bull a annoncé l'ouverture du StoreWay Solution Center, un centre international dédié à la protection des données et aux technologies de virtualisation, en partenariat avec EMC, le leader mondial des solutions d'infrastructures d'information. Ce centre de solutions, adossé au centre d'expertise et de services de Bull à Grenoble, est la vitrine d'un savoir-faire en solutions d'infrastructures d'information, à même de répondre aux enjeux de l'administration des données.

Enfin, globull[®] va bénéficier pendant 4 ans d'un formidable levier commercial par le biais de marchés-cadre autorisant toutes les administrations et établissements publics français à s'équiper directement de la plate-forme de sécurité mobile la plus sûre au monde.

Services : une expertise confirmée dans les applications critiques et les infrastructures complexes

Le Groupe Vedior France, acteur majeur dans le secteur des ressources humaines, a confié à Bull l'hébergement de ses serveurs Web et de son système d'information de production qui regroupe plus de 500 serveurs hétérogènes. Le principal objectif de Vedior est de disposer d'une infrastructure évolutive, répondant à de fortes contraintes de continuité de service et de confidentialité et ce, dans un contexte global de rationalisation des coûts.

Au Brésil, sa désignation par Anuario Telecom, la plus importante revue dans les télécommunications, comme meilleur prestataire en services d'intégration pour les opérateurs de télécommunications, illustre la position de premier plan que Bull a prise dans ce secteur.

Bull un pionnier de l'Open Source, moteur de compétitivité

Bull est le co-initiateur aux côtés de grands acteurs européens de l'informatique et des télécoms, de l'Open World Forum (Forum Mondial du Libre), un nouvel événement d'envergure mondiale consacré à l'Open Source. Cette initiative fédère chaque année à Paris les principaux acteurs mondiaux des technologies et du logiciel, deux grands pôles de compétitivité français, les grandes communautés de R&D, de grands organismes de recherche internationaux et un vaste réseau international de PME.

Par cette initiative, Bull réaffirme son ambition dans l'Open Source, l'un de ses grands domaines d'expertise.

MARCHE ET CONCURRENCE

Constructeur, éditeur et fournisseur de services, Bull intervient dans un univers concurrentiel sur chacune de ses activités.

- Dans le domaine des produits (notamment serveurs), Bull fait face à une compétition directe d'acteurs essentiellement américains, dont les principaux sont IBM (bien que partenaire sur les serveurs Escala®), HP, Sun et, dans une moindre mesure Fujitsu-Siemens, SGI et Cray, ces deux derniers dans le domaine des supercalculateurs. Bull tient sa compétitivité de son choix résolu des environnements ouverts, de son excellence technologique, de ses services à valeur ajoutée, de son implantation géographique et de son expertise client forte en Europe. Pour les moyens et grands systèmes UNIX® (systèmes dont la valeur est supérieure à 100 000 dollars) les parts de marché de Bull sont de 24% en France et de 5,5% en Europe de l'Ouest. Pour l'ensemble des grands systèmes (ayant une valeur supérieure à 100 000 dollars), la part de marché de Bull est de 17% en France et de près de 4% en Europe de l'Ouest (Source Gartner, Novembre 2008).
- Dans le domaine des services, Bull affronte une concurrence essentiellement locale et qui varie selon les zones géographiques. La notion de concurrence doit être ici nuancée puisque des alliances conjoncturelles peuvent se nouer sur les grands projets, au sein de consortiums. En Europe, les principaux « coopérateurs » sont ainsi Cap Gemini, Atos Origin, et de nombreuses autres SSII de taille plus modeste. Bull tient sa compétitivité de son expertise des technologies ouvertes, de sa maîtrise fine de l'ensemble de la chaîne d'infrastructure (technologies serveurs et logicielles) et de sa proximité client.

Sur les grands projets globaux, où l'expertise intégrée est essentielle, Bull se différencie par un savoir-faire partagé par très peu de concurrents. Seul acteur européen de cette nature, Bull offre en outre des garanties de sécurité et de souveraineté technologique fortes.

Le chiffre d'affaires réalisé sur la période représente un montant de 1 132,8 millions d'euros. Il se décompose de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Hardware and Systems Solutions	338,1	320,3
Fulfillment & 3rd Party Products	102,7	153,4
Maintenance & PRS	197,8	212,3
Services & Solutions	494,2	431,0
Chiffre d'affaires total	1 132,8	1 117,0

Afin d'aider les comparaisons, le chiffre d'affaires consolidé de 2007 est réparti ici selon la segmentation adoptée en 2008.

La répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé pour les années 2007 et 2008 est la suivante:

<i>Répartition géographique du CA (%)</i>	2008	2007
France	51,0%	48%
Europe hors France	34,0%	34%
Amérique du Nord	3,5%	4%
Amérique du Sud	3,5%	5%
Reste du monde	8,0%	9%
Total	100,0%	100%

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Bull a une longue histoire de succès en R&D, depuis les premiers ordinateurs mainframes dans les années 1960 et l'invention des cartes à puce dans les années 1980, aux centres de données de nouvelle génération, aux middlewares pour les architectures orientées services et aux solutions de sécurité pour un monde de confiance.

La R&D de Bull Produits et Systèmes est focalisée sur le développement et l'optimisation de systèmes (serveurs, clusters de serveurs et unités de stockage) répondant aux besoins de l'informatique scientifique et commerciale. Bull

introduira prochainement dans ces systèmes de nouveaux concepts apportant à la fois le plus haut niveau de performance et une optimisation du rapport performance/consommation électrique.

Les principales innovations porteront sur une architecture et un circuit intégré qui, en s'appuyant sur les processeurs Intel de nouvelle génération intégrant l'architecture QPI (Quick Path Interconnect), offriront des solutions à la fois puissantes, flexibles, efficaces, fiables, denses et aisées à gérer. Elles permettront de bâtir des systèmes informatiques répondant à une vaste gamme d'usages, économes en énergie et capables de relever les défis des clients les plus exigeants en gestion et en calcul intensif.

Au delà du domaine des infrastructures, Bull développe également des solutions verticales pour les secteurs qu'il sert, notamment le secteur public (solutions pour le e-gouvernement, les collectivités locales, les douanes), les télécoms, la santé et les services financiers (sécurité des transactions), parmi d'autres.

Bull dispose de centres de R&D en Europe, en Amérique et en Asie. Bull a aussi noué des partenariats R&D étroits avec des fournisseurs de premier plan tels que Intel, IBM, Microsoft®, Novell-Suse, Red Hat, SAP, VMWare et d'autres sociétés, ainsi qu'avec des communautés Open Source (Linux Foundation, ObjectWeb/OW2, JBoss) et des programmes de recherche français (pôles de compétitivité) et européens (ITEA).

Bull s'assure que les développements faits, le sont dans le respect des droits des tiers soit en acquérant des licences soit en ayant négocié des licences croisées avec ses principaux partenaires ou personnes concernées.

Par ailleurs, Bull fait respecter ses droits de propriétés industriels et intellectuels auprès des tiers.

Aujourd'hui, les investissements en R&D de Bull sont focalisés sur 3 domaines :

- 1 Supercalculateurs et centres informatiques de nouvelle génération** – Bull s'appuie sur les standards de l'industrie pour développer des solutions avancées de calcul haute performance, de serveur d'entreprise et de stockage qui fournissent une puissance maximale tout en offrant toute la flexibilité des standards. Bull collabore avec le CEA pour concevoir et réaliser Tera-100, le futur supercalculateur de classe pétaflopique destiné au programme Simulation. Dans le cadre du pôle de compétitivité SYSTEMA@TIC, le projet POPS rassemble Bull et de nombreux partenaires industriels et de recherche dans le domaine des serveurs de nouvelles génération, qui permettront d'atteindre des puissances de calcul inconnues jusqu'ici (pétaflops) et qui seront particulièrement adaptés aux applications HPC du futur comme aux traitements de bases de données riches et complexes destinées aux grandes entreprises comme les opérateurs télécoms. Dans le domaine du calcul haute performance, Bull a également lancé avec ses partenaires le consortium ParMA (Parallel Programming for Multi-core Architectures) dans le cadre du programme européen ITEA2. Le principal objectif du nouveau consortium est d'aider la communauté du calcul haute performance à bénéficier de l'évolution rapide des processeurs en développant des technologies innovantes, flexibles et ouvertes pour tirer pleinement parti des architectures multi-cœurs. Enfin, Bull compte parmi les contributeurs R&D importants aux technologies de virtualisation pour les serveurs et le stockage, en particulier la gestion des bibliothèques virtuelles pour la sauvegarde et l'archivage des données. Dans le domaine du Bio Data Center™, pour concevoir, bâtir et exploiter des infrastructures matérielles et applicatives à faible consommation, Bull a tissé des accords de R&D et des partenariats technologiques avec les leaders mondiaux que sont SAP et Schneider Electric. Dans le domaine du stockage, Bull a tissé de nombreux accords technologiques avec des partenaires de longue date comme NetApp et EMC, avec lequel Bull a également ouvert un Centre de Solution à Grenoble. Bull développe également des solutions innovantes dans le domaine de la virtualisation du stockage pour simplifier l'exploitation des grands centres de données.
- 2 Les architectures orientées service** – Bull est activement impliqué dans le développement des plates-formes logicielles middleware Open Source permettant de bâtir des systèmes d'information flexibles et ouverts, pouvant communiquer et s'adapter en temps réel aux processus métiers. Bull est co-fondateur et contributeur majeur au consortium ObjectWeb (renommé OW2), qui est le premier consortium international dédié aujourd'hui au développement de solutions permettant d'aligner l'infrastructure informatique à la logique et aux activités métiers. Bull valorise cet engagement au travers d'une plate-forme de solutions logicielles ouvertes Bull SOA (Service Oriented Architecture), disponible au travers des offres de services Libre Energie™ et NovaForge.
- 3 Solutions de sécurité avancées pour un monde de confiance** – Bull mène des recherches avancées dans le domaine de la gestion des identités, des accès et du SSO, de la cryptographie, des infrastructures à clé publique et de la gestion de la qualité de service. Au travers de ses propres développements et de son implication dans les programmes Européens tel qu'ITEA, Bull est aussi un contributeur aux travaux européens de R&D dans les domaines de la signature électronique et de la sécurité des services web. Bull innove également en développant globull®, une solution réconciliant mobilité et sécurité, issue du monde de la Défense, offrant aux responsables des entreprises et des administrations des niveaux de sécurité permettant de faire face aux nouvelles attaques.

INVESTISSEMENTS ET PRINCIPAUX ACTIFS

En 2008, les dépenses d'investissements de Bull se sont élevées à 14,4 millions d'euros (contre 16,9 millions d'euros en 2007 et 21,0 millions d'euros en 2006). Ces investissements se sont répartis en un tiers (4,5 millions d'euros) à Bull France pour les investissements liés aux contrats de services, un tiers (5,2 millions d'euros) pour les lignes de produits

(incluant la R&D) et le réseau commercial international, un tiers (4,7 millions d'euros) en équipements courants (locaux, bureautique, ...).

Les principaux actifs de Bull sont constitués des sites immobiliers utilisés dans le cadre de ses activités. Au 31 décembre 2008, Bull occupe les principaux sites suivants:

Site	Pays	Usage	Surface (m2)	Statut de Bull
Les Clayes-sous-Bois	France	Siège social & Bureaux	39 843	Propriétaire
Angers (Bull)	France	Fabrication	36 768	Propriétaire
Echirolles	France	Bureaux	25 080	Propriétaire
Hemel 1 et 2	Royaume-Uni	Bureaux & Stockage	12 150	Propriétaire (*)
Trélazé	France	Infogérance	12 052	Propriétaire
Massy	France	Bureaux / formation	16 000	Locataire
Saint-Ouen	France	Bureaux / infogérance	12 955	Locataire
Köln	Allemagne	Bureaux	6 930	Locataire
Phoenix	USA	Bureaux & Stockage	5 082	Locataire
Belfort (SERRIB)	France	Ateliers	4 655	Locataire (**)
Amsterdam	Pays-Bas	Bureaux	3 500	Locataire

(*) Bull est propriétaire des murs et installations, et locataire du terrain (bail emphytéotique)

(**) SERRIB a été cédée fin janvier 2009 avec son bail

Faits marquants

ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION DU GROUPE

L'année 2008 a été une année d'accélération de la transformation du Groupe avec une dynamique commerciale continue sur les trois vecteurs de croissance : les activités de services, le stockage sécurisé et le calcul haute performance.

CALENDRIER DES PRINCIPAUX EVENEMENTS

Janvier

Le CEA et Bull annoncent une performance record pour la recherche d'images dans les très grandes bases de données.

Bull annonce l'acquisition de sa filiale Maine CI par Elco.

L'offre d'Evidian pour la gestion des identités et des accès prend un nouvel essor commercial aux Etats-Unis, avec l'adoption par Quest de la technologie E-SSO d'Evidian comme solution idéale pour atténuer les risques sécuritaires des entreprises.

Février

Bull annonce NovaScale VMBox, le premier serveur de machines virtuelles prêt à l'emploi associant l'expertise de Bull dans les infrastructures de serveurs et de stockage d'entreprise à la puissance des solutions VMware.

Australia Post confie à AddressVision Inc., filiale de Bull, la modernisation de son système de reconnaissance et d'automatisation du courrier.

Mars

Bull réduit la complexité de la protection et de la gestion de l'information avec StoreWay Calypso, suite logicielle qui s'appuie sur sa haute technologie pour unifier la gestion des données et apporter une dimension nouvelle à la protection de l'information.

L'Université de Cardiff a choisi Bull pour fournir la solution de calcul haute performance qui supportera ses projets de recherche innovants, permettant aux chercheurs de s'attaquer à des problèmes d'une nouvelle dimension et d'une grande complexité. L'Université de Cardiff est l'un des centres de recherche leader du Royaume-Uni. Elle compte parmi ses membres deux prix Nobel.

Bull rejoint l'initiative Climate Savers Computing, une organisation sans but lucratif qui vise à réduire de 50% en 2010 la consommation électrique des infrastructures informatiques.

Bull et Medasys établissent un partenariat dans le domaine des systèmes d'information cliniques.

Bull renforce son offre pour le Bio Data Center avec un nouveau serveur lame NovaScale conçu pour réduire la consommation électrique.

Dans le cadre de l'initiative concernant le programme Franco-Allemand de supercalculateur, Bull annonce son engagement stratégique pour aider l'Europe à relever les défis du Calcul Haute Performance.

Avril

Bull annonce en France le lancement de globull[®], la première plate-forme de sécurité mobile.

Un supercalculateur NovaScale équipé du logiciel MoGo développé par l'INRIA bat un grand maître du Go.

GENCI et le CEA s'associent pour commander un supercalculateur Bull NovaScale pour accélérer l'innovation et la recherche fondamentale, le premier supercalculateur hybride de grande dimension en Europe.

Mai

Bull et Oblicore adressent conjointement le marché de la gestion du niveau de services (SLM) pour les Telcos.

Bull et Access Commerce dynamisent les processus de vente de leurs clients.

Juin

L'agence américaine pour le développement international confie à un consortium fédéré par Bull, un contrat de 10 millions de dollars pour la modernisation de l'administration fiscale égyptienne.

Dans le domaine du stockage, une nouvelle étude IDC – Bull souligne que 57% des entreprises ne sont pas préparées pour faire face aux incidents informatiques majeurs et qu'en même temps 51% des entreprises ont peu, voire pas de visibilité sur l'information stockée hors du périmètre de leur centre informatique.

Haut débit en vol: Highdeal et Bull embarqués dans les avions par OnAir pour son offre de téléphonie mobile.

Bull acquiert CSB Consulting, société de services belgo luxembourgeoise et renforce sa dynamique de croissance dans les services informatiques.

Bull et Tricast aident les organismes de protection sociale et les assureurs à piloter leurs portefeuilles d'assurés.

Juillet

Bull acquiert SIRUS, éditeur de progiciel de gestion de l'action sociale.

Schneider Electric et Bull associent leurs compétences pour lancer une offre d'audit énergétique de l'infrastructure informatique.

Le CEA et Bull signent un contrat de collaboration pour la conception et l'acquisition d'un supercalculateur pétaflopique.

Août / Septembre

La conférence internationale du consortium Qualipso souligne les forces et les défis du Logiciel Libre, son marché et ses évolutions.

Le Groupe Vedior France choisit Bull pour fiabiliser et sécuriser son système d'information.

Bull intègre RH@psodie, le système d'information ressources humaines et solde de la Marine Nationale.

Bull fournit un supercalculateur de 200 teraflops destiné au projet JuRoPa du centre de recherche allemand Forschungszentrum Jülich.

Octobre

Bull confirme sa stratégie de repositionnement et annonce l'acquisition de ses activités Medicaid aux Etats-Unis par Ingenix.

Bull signe un accord pour acquérir « science + computing », un acteur majeur dans la fourniture de solutions et de services pour le HPC en Allemagne, premier marché du Calcul Haute Performance en Europe, et confirme son ambition d'être le leader européen sur le marché du Calcul Haute Performance.

Green IT : Bull lance une initiative R&D avec SAP Research.

Bull et EMC inaugurent à Grenoble le StoreWay Solution Center, un Centre de Solutions international centré sur les solutions de stockage sécurisé.

Bull s'associe à des communautés et des entreprises de premier plan pour créer le Forum Mondial du Libre (Open World Forum).

Novembre

Evidian a été classé dans le cadran des leaders, édition 2008, du « Magic Quadrant for Enterprise Single Sign-On » de Gartner.

Bull lance la septième initiative de son programme 7i, «Garantir la confiance », pour aider les entreprises à se développer en toute sécurité dans un monde ouvert.

Bull renforce son initiative pour le Bio Data Center et lance Bull System Manager, une solution simple d'administration des infrastructures informatiques depuis un point de contrôle unique.

Calcul haute performance : Bull est classé parmi les 5 sociétés mondiales à suivre en 2009.

Décembre

La Caisse des Congés Payés du Bâtiment de la Région Parisienne choisit Bull pour le pilotage de la refonte de son système d'information.

PUBLICATIONS PAR LA SOCIETE

Information réglementée

Bull a signé avec un diffuseur professionnel agréé par l'AMF un contrat de diffusion d'information réglementée au sens de la Réglementation Générale de cette dernière. Ce prestataire assure la diffusion de tout communiqué relevant de l'information réglementée périodique ou permanente. L'accès et l'archivage de ces mêmes informations sont assurés par le biais d'une rubrique spécifique du site Internet de la société : <http://www.bull.com/fr/investisseurs/reg/>

Document d'information annuel

En application de l'article 221-1-1 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), les tableaux suivants présentent la liste de toutes les informations rendues publiques par Bull entre le 1^{er} janvier 2008 et le 26 mars 2009, pour satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires en matière d'instruments financiers, d'émetteurs d'instruments financiers et de marchés d'instruments financiers.

1. Informations publiées au BALO depuis le 1^{er} janvier 2008

Les documents indiqués ci-après sont consultables sur le site Internet du BALO (<http://balo.journal-officiel.gouv.fr>).

Date	Nature	Intitulé
11 août 2008	Publications périodiques	Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2008
9 juillet 2008	Divers	Publication post assemblée sur le résultat de l'approbation des comptes et sur l'affectation du résultat
14 mai 2008	Publications périodiques	Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2008
28 avril 2008	Divers	Publication projet des comptes consolidés et sociaux 2007
7 avril 2008	Convocations	Avis de réunion valant avis de convocation à l'AGO/E du 14 mai 2008
15 février 2008	Publications périodiques	Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2008

2. Informations diffusées via des communiqués de presse

Les documents indiqués ci-après sont consultables sur le site Internet de Bull (<http://www.bull.fr>)

Date	Intitulé
23 mars 2009	Bull et Glasshouse s'associent dans les services d'audit de stockage
24 février 2009	Bull et Oblicore, partenaires pour des solutions avancées de SLM
23 février 2009	Bull annonce myVMBox, solution de virtualisation à la carte, en environnement VMware
13 février 2009	Résultats 2008: Bull dépasse ses objectifs
4 février 2009	Poste Maroc confie à Bull l'automatisation de son Centre International de Courrier de Casablanca
29 janvier 2009	Avec le nouveau supercalculateur Bull du Forschungszentrum Jülich, la recherche sur la fusion nucléaire se dote pour la première fois de moyens de simulation numériques européens
28 janvier 2009	Anne-Marie Cambourieu est nommée Vice-Présidente Ressources Humaines du Groupe Bull et Membre du Comité Exécutif du Groupe
20 janvier 2009	L'Office des Postes et Télécommunications de Nouvelle Calédonie choisit Bull pour lancer des services innovants de télécommunications
13 janvier 2009	Bull et Cassatt annoncent un partenariat pour renforcer l'efficacité des grands centres informatiques en Europe

Date	Intitulé
18 décembre 2008	Recommandations AFEP-MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées
11 décembre 2008	La Caisse des Congés Payés du Bâtiment de la Région Parisienne choisit Bull pour le pilotage de la refonte de son système d'information
1 décembre 2008	Une étude montre que l'Open Source ouvre la voie à la nouvelle génération des systèmes d'information d'entreprise
24 novembre 2008	Calcul haute performance : Bull est classé parmi les 5 sociétés mondiales à suivre en 2009
20 novembre 2008	Bull renforce son initiative pour le Bio Data Center et lance Bull System Manager, une solution simple d'administration des infrastructures informatiques depuis un point de contrôle unique
19 novembre 2008	Vers une sécurité agile: Bull lance la septième initiative de son programme 7i, «Garantir la confiance », pour aider les entreprises à se développer en toute sécurité dans un monde ouvert
12 novembre 2008	Evidian dans le Cadran des Leaders du Single Sign-On d'Entreprise
31 octobre 2008	Des communautés et des entreprises de premier plan s'unissent pour créer le Forum Mondial du Libre
30 octobre 2008	Bull: publication de l'activité du troisième trimestre 2008
20 octobre 2008	Bull et EMC inaugurent le StoreWay Solution Center, un Centre de Solutions international contributeur de la croissance du centre de Grenoble
16 octobre 2008	Green IT: Bull lance une initiative R&D avec SAP Research
7 octobre 2008	Bull accélère sa stratégie de repositionnement et confirme son ambition d'être le leader européen sur le marché du Calcul Haute Performance
7 octobre 2008	Bull confirme sa stratégie de repositionnement et annonce l'acquisition de ses activités Medicaid aux Etats-Unis par Ingenix
30 septembre 2008	Bull fournit un supercalculateur de 200 teraflops destiné au projet JuRoPa du centre de recherche allemand Forschungszentrum Jülich
25 septembre 2008	Bull intègre RH@psodie, le système d'information ressources humaines et solde de la Marine Nationale
18 septembre 2008	Les grands acteurs mondiaux de l'informatique lancent le Forum Mondial du Libre
18 septembre 2008	Le Groupe Vedior France choisit Bull pour fiabiliser et sécuriser son système d'information
28 août 2008	La conférence internationale du consortium Qualipso souligne les forces et les défis du Logiciel Libre, son marché et ses évolutions
1 août 2008	Bull renforce son offre pour le Bio Data Center avec un serveur lame NovaScale mono-socket, à faible consommation
30 juillet 2008	Bull annonce ses résultats du premier semestre 2008
28 juillet 2008	Le CEA et Bull signent un contrat de collaboration pour la conception et l'acquisition d'un supercalculateur pétaflopique
21 juillet 2008	Shahrom Kiani est nommé Directeur général d'AddressVision, filiale de Bull
17 juillet 2008	Calcul Haute Performance : Bull coordonne un projet majeur dans la lutte contre le cancer

Date	Intitulé
10 juillet 2008	Schneider Electric et Bull associent leurs compétences pour lancer une offre d'audit énergétique de l'infrastructure informatique
8 juillet 2008	Bull acquiert SIRUS, éditeur de progiciel de gestion de l'action sociale
30 juin 2008	Bull met la protection des données à la portée des agences et des départements d'entreprise
18 juin 2008	Bull et Tricast aident les organismes de protection sociale et les assureurs à piloter leurs portefeuilles d'assurés
16 juin 2008	Bull acquiert CSB Consulting, société de services belgo luxembourgeoise et renforce sa dynamique de croissance dans les services informatiques
12 juin 2008	Bull et IDC publient une étude européenne sur le stockage révélant les difficultés que les directions informatiques rencontrent face la croissance des données
10 juin 2008	Bull lance la sixième initiative de son programme 7i : « Favoriser la communication » dédiée au secteur des télécommunications et médias
10 juin 2008	Haut débit en vol: Highdeal et Bull embarqués dans les avions par OnAir pour son offre de téléphonie mobile
4 juin 2008	L'Agence américaine pour le développement international confie à un consortium fédéré par Bull, un contrat de 10 millions de dollars pour la modernisation de l'administration fiscale égyptienne
2 juin 2008	Le Centre de Calcul Haute Performance de Cardiff : quand l'impossible devient réalité
27 mai 2008	Bull et Access Commerce dynamisent les processus de vente de leurs clients
19 mai 2008	Bull et Oblicore adressent conjointement le marché de la gestion du niveau de services (SLM)
30 avril 2008	Bull annonce son chiffre d'affaires du premier trimestre 2008
22 avril 2008	GENCI et le CEA s'associent pour commander un supercalculateur Bull NovaScale pour accélérer l'innovation et la recherche fondamentale
15 avril 2008	Bull réconcilie mobilité et sécurité
9 avril 2008	Nouvelle avancée en intelligence artificielle : une machine gagne une partie contre un maître du jeu de Go
8 avril 2008	Bull facilite le déploiement d'architectures critiques dans le monde Unix et annonce un nouveau serveur haut de gamme
26 mars 2008	Bull renforce son offre pour le Bio Data Center avec un nouveau serveur lame NovaScale
17 mars 2008	Bull et Medasys établissent un partenariat dans le domaine des systèmes d'information cliniques
10 mars 2008	Bull réduit la complexité de la protection et de la gestion de l'information
3 mars 2008	Calcul Haute Performance : un enjeu de Société majeur, et un engagement stratégique de Bull
3 mars 2008	L'Université de Cardiff a choisi Bull pour son nouveau supercalculateur destiné à ses travaux de recherche
28 février 2008	Solutions de Calcul Haute Performance de Bull : nomination de Fabio Gallo
27 février 2008	Bull annonce le premier serveur de machines virtuelles prêt à l'emploi

Date	Intitulé
25 février 2008	Australia Post confie à AddressVision Inc., filiale de Bull, la modernisation de son système de reconnaissance et d'automatisation du courrier
20 février 2008	L'offre d'Evidian pour la gestion des identités et des accès prend un nouvel essor commercial aux Etats-Unis
15 février 2008	Bull annonce son chiffre d'affaires du quatrième trimestre et ses résultats annuels 2007
4 février 2008	Le CEA et Bull annoncent une performance record pour la recherche d'images dans les très grandes bases de données
30 janvier 2008	Bull lance la cinquième initiative de son programme 7i : « Gérer le capital savoir »
16 janvier 2008	Bull annonce l'acquisition de sa filiale Maine CI par Elco

3. Annonces légales

Date	Intitulé	Support
9 septembre 2008	Publication pour l'enregistrement au registre du commerce de la modification de l'identification des membres du conseil d'administration	Petites Affiches Seine et Oise
26 avril 2008	Convocation de l'assemblée générale annuelle	Les Echos

4 Documents mis à la disposition des actionnaires

Les documents indiqués ci-après sont consultables sur le site Internet de Bull (<http://www.bull.fr/investisseurs>).

Date	Intitulé
13 février 2009	Présentation des résultats de l'exercice 2008 et du chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2008
20 janvier 2009	Bilan semestriel du contrat de liquidité (au 31 décembre 2008)
18 décembre 2008	Recommandations AFEP-MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées
30 octobre 2008	Présentation du chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2008
25 septembre 2008	Actualisation du document de référence 2007 (D.08-0234-A02)
8 septembre 2008	Information sur le nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social
6 août 2008	Rapport semestriel 2008
30 juillet 2008	Présentation des résultats semestriels 2008
20 juillet 2008	Bilan semestriel du contrat de liquidité (au 30 juin 2008)
14 mai 2008	Présentation du Président-directeur général à l'assemblée générale des actionnaires, résultats du scrutin
13 mai 2008	Actualisation du document de référence 2007 (D.08-0234-A01)
29 avril 2008	Mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale des actionnaires : ordre du jour et présentation des résolutions proposées
11 avril 2008	Document de référence 2007 (D.08-0234)
30 avril 2008	Présentation du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2008
15 février 2008	Présentation des résultats de l'exercice 2007 et du chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2007

Responsabilité sociétale d'entreprise et développement durable

La notion de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est liée à l'application au monde de l'entreprise du concept de Développement Durable.

Entreprises et administrations sont indissociables du monde qui les entoure. Chacun de leurs mouvements a un impact sur leurs salariés, leurs clients ou leurs actionnaires, sur la ville ou la région où elles sont implantées, sur les écosystèmes auxquels elles participent.

La RSE signifie qu'une entreprise doit non seulement se soucier de sa rentabilité et de sa croissance mais aussi des impacts environnementaux, sociaux et sociétaux liés à ses activités. Pour cela, elle doit se montrer attentive aux attentes et aux préoccupations de ses « parties prenantes » : salariés, actionnaires, clients, fournisseurs et société civile...

Une réussite durable se fonde sur des principes éthiques forts, qui constituent un cadre de valeur partagé par l'ensemble des collaborateurs et repose également sur un véritable sens des responsabilités vis-à-vis de la communauté au sens large.

Bull, conscient de ses responsabilités entend développer quatre grands axes d'actions dans sa politique de RSE :

- développer des bonnes pratiques de la RSE au sein de Bull,
- être un acteur de l'amélioration des technologies afin de proposer au marché des produits et services de plus en plus respectueux de l'environnement,
- fournir à nos clients des moyens destinés à optimiser leur système d'information sur le plan environnemental et énergétique,
- participer dans le cadre des métiers de nos clients, grâce à des solutions performantes, à l'amélioration de leurs objectifs RSE.

A cet effet, en juillet 2008, un responsable de la RSE pour le Groupe a été désigné. L'objectif qui lui a été confié est de lancer une démarche globale visant à inventorier les nombreuses actions existantes au sein de Bull et à les développer dans le cadre d'un plan de progrès sur les exercices à venir.

Développer des bonnes pratiques de la RSE au sein de Bull.

Bull s'efforce de limiter le plus possible les impacts de ses activités tout au long du cycle de vie des produits.

Notre politique d'achats intègre la mise en place de pratiques responsables et se traduit notamment auprès des principaux fournisseurs de l'entreprise par la signature d'un engagement reposant sur le respect des principes du « Global compact » de l'ONU.

La chaîne production et logistique du groupe, située à Angers, est l'un des cent premiers sites en France à avoir développé, un système de gestion de la qualité intégré QSE (Qualité, Sécurité & Environnement). Cette certification, reçue dès décembre 2004, s'appuie sur des référentiels reconnus (ISO 9001 V2000, OHSAS 18001, ISO 14001) et a conduit à la signature d'une charte soulignant l'engagement à long terme de Bull. Bull publie cette charte QSE sur son site Web. Pour les clients du Groupe, c'est la garantie que les produits et services proposés sont élaborés dans de bonnes conditions.

Le processus de conception intègre les directives européennes visant à l'élimination des matières polluantes : ROHS (réduction de l'utilisation de certaines substances dangereuses) et REACH (garantir le contrôle des substances chimiques).

Les exigences du recyclage - aujourd'hui officialisées par la directive européenne WEEE (traitement des déchets des équipements électroniques) - sont également intégrées depuis longtemps dès l'amont. C'est ainsi que 90% des équipements obsolètes repris chaque année par notre site de production sont revalorisés. Les 10% restants sont démantelés par un atelier qui veille notamment à une élimination stricte des substances polluantes.

En octobre 2008, un programme « développement durable » visant entre autres à mesurer et réduire le bilan carbone de cette chaîne production et logistique a été lancé.

Par ailleurs, toujours dans le cadre du cycle de vie des produits, le développement durable peut également signifier de savoir prolonger la vie de certains équipements ou savoir conserver une infrastructure informatique aussi longtemps qu'elle répond parfaitement au besoin. Pour répondre à cette demande, Bull a mis en place dès 1993 une structure spécialisée, Bull Omnis, chargée d'assurer le maintien en conditions opérationnelles de parcs informatiques. Ainsi à la demande de certains clients, des matériels peuvent être conservés jusqu'à 15 ans et plus.

Être un acteur de l'amélioration des technologies afin de proposer au marché des produits et services de plus en plus respectueux de l'environnement et fournir à nos clients des moyens destinés à optimiser leur système d'information sur le plan environnemental et énergétique.

De par son activité, son expertise, ses solutions et ses produits, Bull a effectivement la possibilité de contribuer positivement aux actions de ses clients en faveur de l'environnement et de la préservation de notre futur commun.

L'essor rapide des offres «Green IT», le déploiement du concept de « Bio Data Center », la mise en œuvre des meilleures pratiques « d'intelligence énergétique » ou le déploiement des « services d'optimisation des ressources » au sein des centres informatiques sont déjà des réponses concrètes.

Ces réponses permettent aux organisations de rejoindre les recommandations européennes en terme de gestion des centres informatiques et d'améliorer l'existant notamment par une meilleure performance énergétique, une réduction des

consommations ou une diminution de l'empreinte écologique.

Dans cet esprit, Bull coopère aussi activement à des organisations interprofessionnelles s'engageant en faveur du développement durable.

Participer dans le cadre des métiers de nos clients, grâce à des solutions performantes, à l'amélioration de leurs objectifs RSE.

Notamment, l'utilisation du Calcul Haute Performance est devenue un vecteur de progrès dans de nombreux métiers. Il offre en particulier de nouvelles possibilités d'investigation, de modélisation, de simulation, utiles au traitement de l'information, à la finance, à l'aéronautique... mais également pour l'énergie, la climatologie ou les sciences de la vie...

Dans l'industrie du transport, l'utilisation appropriée du Calcul Haute Performance permet notamment de concevoir des moyens de transport plus économes en énergie.

Dans le domaine de la recherche scientifique, des solutions de Calcul Haute Performance proposées par Bull ont été retenues par des organisations telles que l'Université de Cardiff au Royaume-Uni ou le centre Forschungszentrum Jülich en Allemagne. Ce dernier est un centre de recherche particulièrement brillant en physique (Peter Grünberg, Prix Nobel 2007), en médecine, et en sciences environnementales.

Par ailleurs, Bull s'attache à être conforme aux règles de gouvernance dans les domaines corporate, financier.

Dans ce contexte il faut consulter les paragraphes suivants du présent rapport :

- Renseignements à caractère général concernant la société, page 31 ;
- Rapport du président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, page 60.

Rapport Financier

Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination et siège social

Bull
Rue Jean Jaurès
78340 Les Clayes-sous-Bois - France

Forme

Société Anonyme, régie par les dispositions du Code de commerce.

Nationalité

De droit français

Constitution et durée

La société a été constituée le 9 mars 1931 pour 50 ans ; cette durée a été prorogée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 1980 jusqu'au 8 mars 2031.

Objet social

(Article 2 des statuts)

" La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- la prise de participation ou d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entreprises (commerciales, industrielles, immobilières, financières ou autres) et principalement dans celles ayant une activité dans les domaines de l'information, de la bureautique et de l'électronique ;
- l'étude, la fabrication et la commercialisation de matériels de traitement de l'information, de tous matériels, pièces et produits, composants et connexes ;
- d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus ".

Registre du commerce et des sociétés

Numéro RCS : Versailles B542 046 065
Numéro Siren : 542 046 065
Numéro Siret : 542 046 065 00059
Code APE : 6420Z

Lieu de consultation des documents relatifs à la société

Au siège social :
Rue Jean Jaurès
78340 Les Clayes-sous-Bois - France
Téléphone : + 33 1 3080 7000
www.bull.fr ou www.bull.com

Société mère

Bull, société mère du Groupe, n'a pas d'activité opérationnelle. Elle détient directement et indirectement les sociétés formant le Groupe. Ses missions sont principalement :

- La gestion de l'intégration fiscale française ;
- L'octroi de garanties dans le cadre de certains financements bancaires et contrats opérationnels au bénéfice des filiales ;
- La gestion de la couverture de change pour le compte des filiales ;
- La fourniture de certains services centraux (ressources humaines, juridique, fiscaux...) aux filiales.

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices : sur le bénéfice distribuable constaté par l'assemblée générale après approbation des comptes, il est prélevé successivement :

- la somme nécessaire pour fournir aux actions à titre de premier dividende, 6% des sommes dont elles sont libérées et non amorties, sans que, si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, le tout sauf la faculté, pour l'assemblée, de décider la mise en réserve ou le report à nouveau de tout ou partie dudit dividende ;
- les sommes que l'assemblée générale ordinaire décide, soit de reporter à nouveau, soit d'affecter à tous fonds de réserve générale ou spéciale ;
- le solde est réparti entre les actionnaires, le tout sous réserve de l'application des dispositions légales relatives à la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises.

Assemblées générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Chaque action donne droit à une voix, sauf les actions d'autocontrôle qui sont privées de droit de vote conformément à la loi.

Tout actionnaire de Bull, quel que soit le nombre de ses actions, peut participer et voter à l'assemblée générale convoquée par le conseil d'administration. Bull informe ses actionnaires des réunions par avis publiés au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* (BALO), dans un quotidien habilité à recevoir les annonces légales et sur son site Internet <http://www.bull.fr>

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions possédé par eux.

Les actionnaires, pour avoir le droit d'assister, de voter à distance ou de se faire représenter aux assemblées générales, devront justifier de leur qualité par l'enregistrement comptable de leurs titres soit à leur nom, soit au nom de l'intermédiaire inscrit pour leur compte, au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier.

Les actionnaires désirant participer à l'assemblée recevront, sur leur demande, une carte d'admission.

Les actionnaires qui souhaitent voter à distance pourront demander que leur soit adressée une formule de vote par correspondance.

Les propriétaires d'actions au porteur devront accompagner leur formulaire de vote par correspondance, leur procuration ou leur demande de carte d'admission mentionnée ci-après, de l'attestation de participation précitée. Tout actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

Marques, brevets et licences

Le groupe Bull est titulaire ou contrôle par licence ou autrement tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle nécessaires à la réalisation de ses activités actuelles.

Certaines de ces licences ont été contractées pour une période limitée, mais le Groupe estime qu'il ne devrait pas exister d'obstacle majeur à les renouveler dans la continuité des conditions existantes.

Conventions conclues avec les dirigeants

Il n'existe pas à fin décembre 2008 :

- de prêts ou de garanties octroyés aux dirigeants de Bull,
- de convention conclue avec des membres des organes d'administration ou de direction qui ne revête pas le caractère d'opérations courantes conclues à des conditions normales, autres que celles mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

Conseil d'administration au 31 décembre 2008

- **Administrateur et Président-directeur général**

Didier Lamouche

- **Administrateurs**

Claude Benmussa

Henri Conze

Michel Davancens

André Félix

Jean-François Heitz

Makoto Tsukakoshi en remplacement de Kazahiko Kobayashi

Theodore Schaffner

Jacques Weber

Robert-Paul Signorini (élu)

Claudi Ménard (élu)

Information sur les administrateurs

A la connaissance de la société, les administrateurs et principaux dirigeants n'ont pas au cours des cinq dernières années, été condamnés pour fraude, associés à une faillite, fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires (organismes professionnels) ou réglementaires, empêchés d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

A la connaissance de la société il n'existe pas de lien familial entre les dirigeants, susceptible de générer un conflit avec leur responsabilité au sein de la société.

Makoto Tsukakoshi de NEC (3%) et Claude Benmussa, ainsi que Michel Davancens tous deux proposés par France Telecom (10,2%) (mais non représentants permanents de France Telecom) siègent au conseil d'administration de Bull.

Fonctionnement du conseil d'administration

Une plus ample description du conseil d'administration ainsi que les informations relatives à son fonctionnement sont décrites dans la partie A du rapport du président sur le contrôle interne.

Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Grant Thornton

Représenté par Monsieur Vincent Papazian, 100 rue de Courcelles, 75017 Paris

Nommé par l'assemblée générale du 28 mars 1995.

Ce mandat a été à nouveau renouvelé à l'assemblée générale des actionnaires le 12 juin 2007 pour une durée de six exercices arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012. Ce cabinet fait partie du réseau Grant Thornton International.

Deloitte & Associés

Représenté par Monsieur Albert Aïdan, 185 avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine

Nommé par l'assemblée générale du 15 avril 1999.

Ce mandat a été renouvelé par l'assemblée générale du 21 avril 2005 pour une durée de six exercices arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010. Ce cabinet fait partie du réseau Deloitte Touche Tohmatsu.

Commissaires aux comptes suppléants

IGEC

Nommé par l'assemblée générale du 3 mai 2001.

Ce mandat a été à nouveau renouvelé par l'assemblée générale des actionnaires le 12 juin 2007 pour une durée de six exercices arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

BEAS

Nommé par l'assemblée générale du 15 avril 1999.

Ce mandat a été renouvelé par l'assemblée générale des actionnaires du 21 avril 2005 pour une durée de six exercices arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires comptabilisés en 2008 relatifs aux missions confiées aux commissaires aux comptes et aux membres de leur réseau se trouve note 31 de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe Bull.

Renseignements de caractère général concernant le capital

Composition du capital social

Le capital social au 31 décembre 2008 s'élève à 9 678 664,70 euros. Il est composé de 96 786 647 actions de nominal de 0,10 euro. Toutes les actions ont un droit de vote à l'exception des 685 589 actions auto-détenues par la société. 294 000 actions auto-détenues ont été attribuées aux bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions décidé par le conseil d'administration du 29 juillet 2008.

Actionnariat et pacte d'actionnaires

A notre connaissance, il n'existe pas de pacte entre les principaux actionnaires de Bull. Au 31 décembre 2008, il n'existait pas à notre connaissance d'action de concert ni de nantissement sur les titres.

Sur la base des déclarations disponibles, la répartition connue du capital est la suivante :

Au 31 décembre	2008			2007		
	Actionnaires	Nombre d'actions	Participation	Droits de vote	Nombre d'actions	Participation
France Telecom	9 747 081	10.07%	10.14%	9 747 081	10.07%	10.14%
JP Morgan Chase & Co	4 850 274	5.01%	5.05%	4 850 274	5.01%	5.04%
Deutsche Bank AG	4 546 415	4.70%	4.73%	5 136 736	5.31%	5.34%
Richelieu Finance Gestion Privée	4 132 076	4.27%	4.30%	4 739 472	4.90%	4.93%
NEC	2 947 080	3.04%	3.07%	2 947 080	3.04%	3.06%
Tocqueville Finance SA	2 741 718	2.83%	2.85%	2 741 718	2.83%	2.85%
Debeka	2 000 000	2.07%	2.08%	2 000 000	2.07%	2.08%
Salariés	983 000	1.02%	1.02%	993 000	1.03%	1.03%
Autocontrôle	685 589	0.71%	-	631 866	0.65%	-
Autres	64 153 414	66.28%	66.76%	62 999 420	65.09%	65.52%
Total	96 786 647	100.00%	100.00%	96 786 647	100.00%	100.00%

(*) les actions auto détenues n'ont pas de droit de vote,
NB : il n'y a pas d'action ayant de droit de vote double,

Franchissement de seuil de participation

Par l'adoption de la 23^{ème} résolution, l'assemblée générale mixte du 12 juin 2007 a approuvé la modification des dispositions statutaires relatives aux déclarations à la société des franchissements de seuils de participation. Désormais, aux termes des statuts modifiés, les actionnaires doivent déclarer à la société le franchissement, à la hausse comme à la baisse, de seuils de 2,5% et chaque multiple de 2,5% du capital. Ces déclarations complètent les déclarations légales. En cas de non-respect de l'obligation statutaire d'information, l'actionnaire sera, dans les conditions et limites définies par la loi, privé du droit de vote afférent aux actions dépassant le seuil considéré, sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5% au moins du capital social.

Par courrier en date du 31 janvier 2008, Richelieu Finance Gestion Privée a déclaré à Bull, ainsi qu'à l'AMF, avoir franchi en baisse, le 20 décembre 2007, le seuil de 5% du capital et des droits de vote de Bull et de détenir 4 739 472 actions soit 4,90% du capital et des droits de vote. En outre, Richelieu Finance Gestion Privée déclare en date du 30 janvier 2008 détenir 4 132 076 actions Bull, soit 4,27% du capital et des droits de vote.

Par courrier en date du 15 août 2008, la société Deutsche Bank AG a déclaré à Bull, ainsi qu'à l'AMF, avoir franchi en baisse, le 13 août 2008, le seuil de 5% du capital et des droits de vote de Bull et détenir 4 546 415 actions représentant 4,70% du capital et des droits de vote.

Par courrier en date du 9 janvier 2009, la société JP Morgan Asset Management, contrôlée par la société JP Morgan Chase & Co, a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 janvier 2009, le seuil de 5% du capital et des droits de vote de Bull et détenir 1 665 515 actions représentant 1,72% du capital et des droits de vote de cette société.

A la connaissance de la société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient, au nominatif, directement ou indirectement, 5% ou plus du capital et des droits de vote.

Capital autorisé non émis

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 14 mai 2008 a autorisé les délégations de compétence suivantes au conseil d'administration s'agissant d'augmentations de capital:

- Pour une durée de 26 mois, émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès à des actions avec

maintien du droit préférentiel de souscription n'excédant pas 5 millions d'euros en valeur nominale;

- Pour une durée de 26 mois, émission d'actions, de titres ou valeurs mobilières diverses dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société;

L'assemblée générale a également décidé de limiter le montant global de ces délégations à 5 millions d'euros en nominal.

Il n'a pas été fait usage de ces autorisations au 31 décembre 2008.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a également approuvé une résolution autorisant le conseil d'administration, pour une période de 18 mois, d'émettre, dans la limite de 15% du capital social sans pouvoir dépasser 10% par périodes de 12 mois, au profit de la Société Générale des bons d'émission d'actions qui obligeraient leur titulaire à souscrire des actions ordinaires de Bull.

Constatant la dégradation tout au long de 2008 des conditions du marché boursier, et notamment la valorisation de la société et la liquidité du titre, le conseil d'administration a décidé de ne pas mettre en œuvre le programme et par conséquent il n'a pas été fait usage de cette autorisation.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a approuvé une résolution autorisant le conseil d'administration, pour une période de 18 mois, d'émettre des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital de la société réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, ceci dans la limite de 2% du capital social.

Cette autorisation n'a pas été mise en œuvre.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a approuvé une résolution autorisant le conseil d'administration, pour une période de 38 mois, de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux du groupe, et ceci dans la limite de 3% du capital social.

Il n'a pas été fait usage de ces autorisations au 31 décembre 2008.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a approuvé une résolution autorisant le conseil d'administration, pour une période de 38 mois, de procéder à des attributions gratuites d'actions, existantes ou à émettre, de la société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux du groupe, et ceci dans la limite de 1% du capital social.

Faisant usage de cette autorisation, le conseil d'administration du 29 juillet 2008 a attribué gratuitement 294 000 actions de 0,10 euros de valeur nominale chacune, représentant environ 0,3% du capital social. Les actions attribuées ont été prélevées sur la réserve d'actions auto détenue par la société et par conséquent ne créent pas de dilution supplémentaire. Ces 294 000 titres sont isolés dans un compte titres ouvert à cet effet dans les livres de la Société Générale qui gère le registre des titres de la société.

Titres émis et donnant accès au capital

Au 31 décembre 2008, le solde des Océanes non converties s'élève à 58 629 titres. Ces obligations, remboursables le 1^{er} janvier 2033, représentent la part non-convertie des 11 495 396 titres émis en mai 2000 et non apportée à l'offre publique d'échange intervenue en juin – juillet 2004 et complétée en mars 2005. Ces 58 629 obligations convertibles donneraient droit, à la conversion, à 5 862 actions de 0,10 euro de nominal.

Instruments donnant accès au capital

Au 31 décembre 2008, le volume potentiel des instruments dilutifs en circulation représente 5 862 actions au titre des Océanes et 4 150 237 actions au titre des options exerçables. L'effet potentiellement dilutif global de ces instruments est ainsi d'environ 4,12%. Les actions gratuites attribuées jusqu'alors par le conseil d'administration ne contribuent pas à la dilution puisque elles ont été prélevées entièrement sur le stock d'actions existantes en autocontrôle.

Programme de rachat par Bull de ses propres actions

Au cours de 2008, le seul usage fait du programme de rachat d'actions adopté par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 14 mai 2008 a été dans le cadre du contrat de liquidité opéré par Oddo Corporate Finance, mis en place le 18 septembre 2006.

Contrat de liquidité

Le 18 septembre 2006, Bull a confié à Oddo & Cie la mise en œuvre d'un contrat de liquidité dont la publicité légale et réglementaire a été faite le 15 septembre 2006 par voie de presse, sur le site internet de l'AMF et sur celui de Bull. A ce jour, l'animation du cours dans le cadre de ce contrat de liquidité est le seul objectif poursuivi au titre du programme de rachat approuvé en assemblée générale le 17 mai 2006 et renouvelé par chaque assemblée générale depuis. Conforme à la nouvelle Charte de déontologie AMAFI, approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 1^{er} octobre 2008, ce contrat a été doté initialement de 125 000 titres et 750 000 euros en espèces. A la date du 31 décembre 2008, les moyens figurant au compte de liquidité étaient 345 000 titres et 46 901,58 euros en espèces.

Renseignements concernant l'évolution du capital

Date	Nature des opérations	Montant de l'augmentation ou de la réduction de capital	Prime d'émission	Montants successifs du capital	Nombre d'actions et nominal
1 ^{er} janvier 1985			-	2 894 523 240 F	96 484 108 actions de 30 F nominal
décembre 1985	Augmentation de capital en numéraire	964 841 070 F	-	3 859 364 310 F	128 645 477 actions de 30 F nominal
juin 1986	Réduction de capital par réduction du nominal actions de F 30 à F 21,50	(1 093 486 554,50 F)	-	2 765 877 755,50 F	128 645 477 actions de 21,50 F nominal
juin 1986	Augmentation de capital en numéraire	691 469 433,50 F	434 178 481,50 F	3 457 347 189 F	160 806 846 actions de 21,50 F nominal
septembre 1986	Augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission portant le nominal des actions de F 21,50 à F 24	402 017 115 F	-	3 859 364 304 F	160 806 846 actions de 24 F nominal
3 décembre 1987	Augmentation de capital liée à l'exercice de bons de souscription (jusqu'au 19 novembre 1987)	53 760 F	49 280 F	3 859 418 064 F	160 809 086 actions de 24 F nominal
	Réduction du capital pour équilibre mathématique du regroupement des actions	(864 F)	-	3 859 417 200 F	32 161 810 actions de 120 F nominal
15 décembre 1987	Augmentation de capital en numéraire	964 854 240 F	56 283 164 F	4 824 271 440 F	40 202 262 actions de 120 F nominal
17 janvier 1989	Augmentation de capital liée à l'exercice de bons de souscription (du 19 novembre 1987 au 31 décembre 1988)	30 240 F	30 390 F	4 824 301 680 F	40 202 514 actions de 120 F nominal
20 juin 1989	Augmentation de capital en numéraire	964 860 240 F	-	5 789 161 920 F	48 243 016 actions de 120 F nominal
30 novembre 1989	Augmentation de capital liée à l'exercice de bons de souscription (date d'échéance des bons : 30 novembre 1989)	720 F	840 F	5 789 162 640 F	48 243 022 actions de 120 F nominal
12 juin 1991	Réduction de capital par réduction du nominal des actions de F 120 à F 20	(4 824 302 200 F)	-	964 860 440 F	48 243 022 actions de 20 F nominal
	Augmentation de capital en numéraire	1 608 100 700 F	1 929 720 840 F	2 572 961 140 F	128 648 057 actions de 20 F nominal
5 novembre 1991	Augmentation de capital en numéraire réservée à NEC	126 893 160 F	177 650 424 F	2 699 854 300 F	134 992 715 actions de 20 F nominal
5 juin 1992	Augmentation de capital en numéraire	1 038 405 500 F	1 038 405 500 F	3 738 259 800 F	186 912 990 actions de 20 F nominal
30 juin 1992	Augmentation de capital en numéraire réservée à IBM	225 000 000 F	315 000 000 F	3 963 259 800 F	198 162 990 actions de 20 F nominal
15 décembre 1993	Regroupement des actions (1 nouvelle pour 10 anciennes)	-	-	3 963 259 800 F	19 816 299 actions de 200 F nominal
	Réduction de capital par réduction du nominal des actions de F 200 à F 20	(3 566 933 820 F)	-	396 325 980 F	19 816 299 actions de 20 F nominal
20 décembre 1993/ 17 janvier 1994	Augmentation de capital en numéraire	670 839 240 F	7 882 361 070 F	1 067 165 220 F	53 358 261 actions de 20 F nominal
29 décembre 1994	Réduction de capital par réduction du nominal des actions de F 20 à F 10	(533 582 610 F)	-	533 582 610 F	53 358 261 actions de 10 F nominal
30 décembre 1994	Augmentation de capital en numéraire réservée à l'Etat	99 475 190 F	2 437 142 155 F	633 057 800 F	63 305 780 actions de 10 F nominal
11 septembre 1995	Augmentation de capital en numéraire réservée à l'Etat	489 626 460 F	50 921 152 F	1 122 684 260 F	112 268 426 actions de 10 F nominal
	Augmentation de capital par compensation de créance réservée à France Telecom	120 537 570 F	12 535 907 F	1 243 221 830 F	124 322 183 actions de 10 F nominal
25 septembre 1995	Augmentation de capital réservée au personnel	54 402 940 F	5 657 906 F	1 297 624 770 F	129 762 477 actions de 10 F nominal
13 septembre 1996	Augmentation de capital en numéraire réservée à France Telecom, Motorola, NEC	59 928 870 F	6 232 602 F	1 357 553 640 F	135 755 364 actions de 10 F nominal
	Augmentation de capital souscrite par les actionnaires minoritaires	3 175 760 F	330 279 F	1 360 729 400 F	136 072 940 actions de 10 F nominal

Date	Nature des opérations	Montant de l'augmentation ou de la réduction de capital	Prime d'émission	Montants successifs du capital	Nombre d'actions et nominal
25 février 1997	Augmentation de capital réservée à l'Etat	99 521 140 F	119 425 368 F	1 460 250 540 F	146 025 054 actions de 10 F nominal
	Augmentation de capital réservée à France Telecom, Motorola, NEC	103 583 220 F	10 772 655 F	1 563 833 760 F	156 383 376 actions de 10 F nominal
26 mars 1997	Augmentation de capital réservée à l'Etat	11 057 900 F	13 269 480 F	1 574 891 660 F	157 489 166 actions de 10 F nominal
25 septembre 1997	Augmentation de capital réservée aux salariés	77 452 860 F	36 176 364 F	1 652 344 520 F	165 234 452 actions de 10 F nominal
1er janvier 1999	Conversion du capital en euros			251 898 298,21 euros	165 234 452 actions de 1,52 euros nominal
20 mai 1999	Passage du capital en euros avec un nominal de l'action porté à 2 euros	78 570 605,79 euros - 78 570 605,79 euros		330 468 904 euros	165 234 452 actions de 2 euros nominal
	Augmentation du capital par prélèvement sur les primes d'émission				
	Augmentation de capital réservée aux salariés	494 420 euros	1 231 641,01 euros	330 963 324 euros	165 481 662 actions de 2 euros nominal
28 juin 2000	Augmentation de capital réservée aux salariés	9 434 474 euros	18 894 179,95 euros	340 397 798 euros	170 198 899 actions de 2 euros nominal
25 mai 2004	Réduction de capital par réduction du nominal des actions de 2 euros à 0,01 euros	(338 695 809,01 euros)		1 701 988,99	170 198 899 actions de 0,01 euro nominal
9 juillet 2004	Augmentation de capital réservée aux anciens actionnaires	1 379 750,84 euros	12 417 757,56 euros	3 081 739,83 euros	308 173 983 actions de 0,01 euro nominal
12 juillet 2004	Augmentation de capital conversion des Océanes	1 763 903,96 euros	171 077 178,79 euros	4 845 643,79 euros	484 564 379 actions de 0,01 euro nominal
22 juillet 2004	Augmentation de capital réservée, en numéraire	3 045 420,43 euros	27 408 783,87 euros	7 891 064,22 euros	789 106 422 actions de 0,01 euro nominal
23 décembre 2004	Augmentation de capital réservée, en numéraire BSA sur OPE Océanes	1 718 622,35 euros	12 333 512,91 euros	9 609 686,57 euros	960 968 657 actions de 0,01 euro nominal
11 avril 2005	Augmentation de capital conversion des Océane	68 893,35 euros	7 164 908,40 euros	9 678 579,92 euros	967 857 992 actions de 0,01 euro nominal
9 décembre 2005	Augmentation de capital conversion des Océane	16,40 euros	25 813,60 euros	9 678 596,32 euros	967 859 632 actions de 0,01 euro nominal
19 décembre 2005	Regroupement des actions (1 nouvelle pour 10 anciennes)			9 678 596,30 euros	96 785 963 actions de 0,10 euro nominal
	En attente d'annulation lors de la prochaine A.G.			0,02 euro	2 actions de 0,01 euro de nominal
28 décembre 2005	Augmentation de capital levées d'options	6,20 euros	291,40 euros	9 678 602,50 euros	96 786 025 actions de 0,10 euro nominal
	En attente d'annulation lors de la prochaine A.G.			0,02 euro	2 actions de 0,01 euro de nominal
17 mai 2006	Augmentation de capital levées d'options	31,00 euros	1 457,00 euros	9 678 633,50 euros	96 786 335 actions de 0,10 euro nominal
	Annulation de 2 actions de 0,01 euro de nominal formant rompu après regroupement – 17eme résolution à l'A.G.E. du 17 mai 2007			0 euro	aucune action de 0,01 euro de nominal
1 ^{er} décembre 2006	Augmentation de capital levées d'options	6,20 euros	291,40 euros	9 678 639,70 euros	96 786 397 actions de 0,10 euro nominal
31 juillet 2007	Augmentation de capital levées d'options	25,00 euros	1 175,00 euros	9 678 664,70 euros	96 786 647 actions de 0,10 euro nominal

Marché du titre et information des actionnaires

EVOLUTION DU COURS ET DES TRANSACTIONS SUR EURONEXT PARIS

Du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007

(Source : Euronext)		Capitaux échangés		Nombre de titres échangés		Cours de la période		
		En milliers d'euros				En euros		
		Cumul sur la période	Moyenne Quotidienne	Cumul sur période	Moyenne Quotidienne	Le plus haut	Le plus bas	Moyen clôture
2007	Janvier	98 940	4 497	16 701 663	759 167	6,59	5,51	5,87
	Février	60 419	3 021	11 315 623	565 781	5,93	4,75	5,42
	Mars	65 906	2 996	13 418 009	609 910	5,16	4,52	4,87
	Avril	71 147	3 745	14 134 172	743 904	5,35	4,78	4,98
	Mai	56 937	2 588	11 710 907	532 314	5,05	4,71	4,86
	Juin	106 875	5 089	20 717 806	986 562	5,65	4,82	5,03
	Juillet	207 601	9 436	38 389 794	1 744 991	6,33	4,81	5,21
	Août	128 135	5 571	23 723 516	1 031 457	5,94	4,95	5,31
	Septembre	40 394	2 020	7 867 242	393 362	5,62	4,88	5,06
	Octobre	56 901	2 474	11 048 044	480 350	5,42	4,90	5,13
	Novembre	42 368	1 926	9 793 925	445 178	5,06	3,84	4,41
	Décembre	35 277	1 857	8 889 442	467 865	4,23	3,73	3,94
Total ou moyenne		970 901	3 768	187 710 143	730 070	6,59	3,73	-

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008

(Source : Euronext)		Capitaux échangés		Nombre de titres échangés		Cours de la période		
		En milliers d'euros				En euros		
		Cumul sur la période	Moyenne Quotidienne	Cumul sur période	Moyenne Quotidienne	Le plus haut	Le plus bas	Moyen clôture
2008	Janvier	49 923	2 269	16 938 956	769 953	3,92	2,41	3,01
	Février	34 225	1 630	11 867 076	565 099	3,19	2,62	2,88
	Mars	23 754	1 250	9 402 600	494 874	2,88	2,26	2,51
	Avril	31 025	1 410	11 555 151	525 234	3,05	2,44	2,65
	Mai	25 695	1 224	9 329 944	444 283	2,86	2,64	2,77
	Juin	13 174	627	5 282 428	251 544	2,82	2,27	2,49
	Juillet	16 472	716	7 689 199	334 313	2,35	1,95	2,15
	Août	10 236	487	4 329 218	206 153	2,59	2,14	2,36
	Septembre	11 373	517	4 912 829	223 310	2,64	1,85	2,32
	Octobre	13 706	596	8 148 388	354 278	2,12	1,38	1,73
	Novembre	10 247	512	6 412 205	320 610	1,76	1,39	1,59
	Décembre	12 135	578	9 342 308	444 872	1,63	1,11	1,33
Total ou moyenne		251 964	985	105 210 302	411 210	3,92	1,11	-

Du 1^{er} janvier 2009 au 28 février 2009

(Source : Euronext)		Capitaux échangés		Nombre de titres échangés		Cours de la période		
		En milliers d'euros				En euros		
		Cumul sur la période	Moyenne Quotidienne	Cumul sur période	Moyenne Quotidienne	Le plus haut	Le plus bas	Moyen clôture
2009	Janvier	13 054	622	10 249 573	488 075	1,38	1,15	1,29
	Février	12 431	622	8 638 507	431 925	1,64	1,24	1,39
Total ou moyenne		25 485	622	18 888 080	460 000	1,64	1,15	-

POLITIQUE D'INFORMATION DES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

L'objectif de Bull est de délivrer une information régulière, claire, transparente et de même niveau à l'ensemble de ses actionnaires individuels et institutionnels ainsi qu'à la communauté financière. A cet égard, Bull met à leur disposition de nombreux documents d'information accessibles en permanence notamment via le site Internet.

Relations investisseurs

Bull entretient des relations suivies avec les analystes financiers et les investisseurs institutionnels français et étrangers. Des réunions d'analystes sont organisées lors de la publication des résultats annuels et semestriels à Paris ou de tout autre évènement significatif. Les annonces trimestrielles sur le chiffre d'affaires font l'objet de conférences téléphoniques. En parallèle, le management de Bull prend la parole tout au long de l'année lors de conférences organisées par des intermédiaires financiers spécialisés.

Des rencontres individuelles entre les investisseurs et différents interlocuteurs au sein de la société sont également organisées tout au long de l'année notamment à l'occasion de road-shows en France et à l'étranger. Les investisseurs peuvent par ailleurs entrer en relation à tout moment avec le responsable des relations investisseurs :

Peter Campbell

Téléphone : +33 1 3080 3236

Email : peter.campbell@bull.net

Site web (<http://www.bull.fr> ou <http://www.bull.com/>)

La section investisseurs du site Internet de Bull est un espace spécialement conçu pour les actionnaires, qu'ils soient individuels ou institutionnels, en accès libre et sans restriction. Cette section permet notamment d'obtenir le cours de l'action (en quasi-temps réel et historique) ainsi que toutes les informations publiées par la communication financière du Groupe : communiqués et publications, présentations analystes, rapports annuels ou documents de référence pour le dernier exercice en date et au moins les trois précédents, composition du conseil d'administration, calendrier des publications financières, liste des analystes couvrant le titre Bull.

Information réglementée

Conformément aux exigences sur la diffusion et l'archivage de l'information réglementée, un espace dédié permet un accès à ces informations périodiques ou publiées consécutives aux obligations d'information permanente. Cet espace est accessible depuis la homepage de la section investisseurs ainsi que depuis le portail web de l'AMF.

Documents accessibles au public

Outre les documents et informations mentionnés au paragraphe précédent et accessibles via le site Internet et ceux visés par le document d'information annuel page 23, l'acte constitutif et les statuts de Bull peuvent être consultés auprès de la direction juridique de Bull au siège social de l'entreprise : rue Jean Jaurès BP 68, Les Clayes-sous-Bois, France.

Actionnaires nominatifs

Les titres Bull peuvent faire l'objet d'une inscription au nominatif auprès de l'établissement suivant :

SOCIETE GENERALE
Département Titres Bourse
Comptes nominatifs
BP81-236
32, rue du Champ de Tir
44312 NANTES CEDEX 3

Résumé des résolutions présentées à l'assemblée générale des actionnaires

I.- DECISIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution (Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2008)

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 se traduisent par un bénéfice net de 5 641 000 € (part du groupe).

Deuxième résolution (Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2008)

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 se traduisent par un bénéfice net comptable de 6 495 229,80 €.

Troisième résolution (Affectation du résultat de l'exercice)

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2008, qui s'élève 6 495 229,80 €, est affecté à la réserve légale pour 2,50 € et le solde est affecté au compte de report à nouveau qui est porté de + 24 635 906,89 € à + 31 131 134,19 €.

Quatrième résolution (Conventions réglementées)

Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et des conventions qui y sont décrites.

Cinquième résolution (Ratification du mandat d'administrateur de Makoto Tsukakoshi)

Ratification de la cooptation de Makoto Tsukakoshi nommé par le conseil d'administration du 29 juillet 2008, pour la durée restant à courir du mandat d'administrateur de Kazuhiko Kobayashi, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et se tenant en 2010.

Sixième résolution (Ratification du mandat d'administrateur de Jean-François Rambicur)

Ratification de la cooptation de Jean-François Rambicur nommé par le conseil d'administration du 25 mars 2009, pour la durée restant à courir du mandat d'administrateur de André Félix soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et se tenant en 2009.

Septième résolution (Renouvellement du mandat de Jean-François Rambicur)

Renouvellement du mandat d'administrateur de Jean-François Rambicur pour la durée statutaire de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et se tenant en 2012.

Huitième résolution (Programme de rachat d'actions par la société)

Renouvellement du programme de rachat d'actions pour une durée de 18 mois, dans la limite de 10% nominal du capital social et au prix d'achat maximum de 4€ par action.

II. - DECISIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Neuvième résolution (Délégation de compétence à l'effet de décider l'émission d'actions, titres et valeurs mobilières diverses avec suppression du droit préférentiel de souscription et avec maintien du délai de priorité pour les actionnaires)

Délégation au conseil d'administration pour une durée de 18 mois, à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, mais avec maintien d'un délai de priorité, pour émettre des actions et des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société, ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, dont la souscription pourra être opérée, soit en espèces, soit par compensation avec des créances liquides et exigibles.

Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme en vertu de la présente délégation donnée au conseil d'administration, ne pourra excéder 3 200 000 € ;

Le montant nominal des obligations et titres de créances donnant accès au capital et susceptible d'être émis en vertu de la présente délégation, sera au maximum de 60 000 000 € ou de la contre valeur de ce montant en cas d'émission en autres monnaies ou unités de compte.

Dixième résolution (Limitation du montant global des délégations données en vertu des neuvième et onzième résolutions votées par l'assemblée du 14 mai 2008 et par la neuvième résolution soumise à la présente assemblée)

Plafonnement du montant global des augmentations de capital nominal susceptibles d'être émises en vertu des 9ème et 11ème résolutions votées par l'assemblée générale du 14 mai 2008 et par la 9ème résolution soumise à la présente

assemblée) à 5 000 000 € et à 60 000 000 € le montant nominal des obligations et des titres de créances pouvant être émis en vertu de la 9^{ème} résolution votée par l'assemblée du 14 mai 2008 et par la 9^{ème} résolution soumises à la présente assemblée.

Onzième résolution (Délégation de compétence à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital de la société réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise)

Délégation au conseil d'administration pour une durée de 18 mois, à l'effet d'augmenter le capital social nominal dans la limite de 2%, par émission d'actions et/ou autres titres donnant accès au capital de la société, au profit des salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise.

Douzième résolution (Suppression de l'article 14 des statuts relatif aux actions d'administrateur et renumérotation des articles qui suivent)

Suppression de l'article 14 des statuts de la société qui prévoit que chaque administrateur doit être, pendant la durée de ses fonctions, propriétaire d'au moins une action libérée des versements exigibles, en application des nouvelles dispositions légales et re-numérotation en conséquence des articles qui suivent l'article 14.

Treizième résolution (Pouvoirs en vue des formalités)

Commentaires de gestion

1 - RESULTATS DU GROUPE EN 2008

Base de présentation

Les résultats présentés ci-après sont dans le périmètre actuel du Groupe.

Commentaires

1.1 Changement de périmètre

En janvier 2008, Bull a cédé sa filiale Maine CI, société française située à Angers, pour un prix de 0,3 millions d'euros ce qui s'est traduit par une perte de 1,5 millions d'euros pour le Groupe. En 2007, cette société avait réalisé 7,2 millions d'euros de chiffre d'affaires et 0,8 millions d'euros de perte opérationnelle.

En juin 2008, Bull a annoncé l'acquisition par sa filiale belge de CSB Consulting, société de services informatiques présente en Belgique et au Luxembourg, spécialisée dans les offres de services informatiques à valeur ajoutée (conseil, gestion d'infrastructures, gestion de projets).

En juillet 2008, Bull a acquis SIRUS, société française spécialisée dans les systèmes d'information de l'action sociale et éditeur du progiciel Genesis, destiné aux collectivités territoriales.

En octobre 2008, Bull a acquis science + computing, société allemande fournissant des solutions et services pour le HPC en Allemagne, premier marché du calcul Haute Performance en Europe.

En octobre 2008, Ingenix, l'un des grands prestataires dans le conseil et les services informatiques pour le secteur de la santé aux Etats-Unis, a acquis la filiale Intégris du Groupe aux Etats-Unis, filiale qui abritait principalement les activités de solutions Medicaid de Bull.

Le Groupe poursuit ainsi son recentrage et sa transformation conformément à ses objectifs stratégiques.

Les résultats ci-après reprennent ces modifications de périmètre, les nouvelles activités à partir de leur entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe et les activités cédées jusqu'à leur sortie du périmètre.

1.2 Résultats au 31 décembre 2008

Le chiffre d'affaires du Groupe en 2008 atteint 1 132,8 millions d'euros, en croissance de 1,4% par rapport au chiffre d'affaires publié en 2007.

L'évolution des taux de change entre 2008 et 2007 a fait perdre 0,7 point de croissance sur le chiffre d'affaires. En d'autres termes le chiffre d'affaires de 2008, établi aux taux de change de 2007, s'élèverait à 1 140,5 millions d'euros et représenterait une croissance de 2,1% par rapport au chiffre d'affaires publié en 2007.

La société CSB Consulting, entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe au 1^{er} avril 2008, a apporté 7,6 millions d'euros au chiffre d'affaires 2008

La société Sirius a apporté 1,3 millions d'euros au chiffre d'affaires 2008 depuis le 1^{er} juillet 2008, date de son entrée dans le Groupe.

La société science + computing, entrée dans le périmètre du Groupe au 1^{er} octobre 2008, a apporté 6,8 millions d'euros au chiffre d'affaires 2008.

L'EBIT (*) du Groupe s'élève à 30,1 millions d'euros, en amélioration par rapport à l'EBIT publié en 2007 de 25 millions d'euros. Retraité des deux modifications de présentation des comptes introduites en 2008, l'EBIT de 25 millions publié en 2007 aurait été de 27,8 millions. La première modification porte sur la comptabilisation du crédit d'impôt recherche en diminution des dépenses de R&D, et donc en amélioration de l'EBIT au lieu d'une comptabilisation en diminution des impôts. Cette modification a été faite pour se conformer aux pratiques comptables de la plupart des bénéficiaires de crédit d'impôt recherche. Ce crédit d'impôt recherche représentait 3,1 millions d'euros en 2007 et s'élève à 2,6 millions d'euros en 2008. La deuxième modification porte sur les pertes et gains de change dont la totalité était reportée dans l'EBIT jusqu'en 2007 et qui sont depuis 2008 réparties entre pertes et gains de change opérationnels c'est-à-dire les pertes et gains de changes directement liées aux opérations commerciales, présentées dans l'EBIT mais sur une ligne à part du compte de résultat, et les pertes et gains de change non opérationnels, c'est-à-dire celles et ceux liés à la position financière du Groupe, reportés en dessous de l'EBIT. Les montants de ces pertes et gains de change sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Il est à noter que cet EBIT de 30,1 millions d'euros reste supérieur à l'objectif communiqué en 2007 même s'il est tenu compte de l'effet du changement de présentation du crédit impôt recherche.

Le résultat net s'établit en profit à 5,6 millions d'euros, part du Groupe, et après prise en compte (i) d'une réduction de la provision pour Clause de Retour à Meilleure Fortune dont bénéficie l'Etat français, condition de l'aide à la restructuration reçue par Bull en janvier 2005 et (ii) d'une réduction des impôts différés actifs. Ces deux ajustements reflètent l'évolution des résultats prévisionnels du Groupe tels qu'ils ressortent de la révision de son plan stratégique.

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2008	2007r	Variation
Chiffre d'affaires	1 132,8	1 117,0	+1,4%
Marge brute	254,9	275,3	
% chiffre d'affaires	22,5%	24,7%	-2,2pt
Frais de recherche et développement nets	(23,0)	(41,8)	
% chiffre d'affaires	2,0%	3,7%	-1,7pt
Frais commerciaux et administratifs	(200,0)	(205,3)	
% chiffre d'affaires	17,7%	18,4%	-0,7pt
Résultat de change sur flux opérationnels	(1,8)	(0,4)	
EBIT (*)	30,1	27,8	+2,3
% chiffre d'affaires	2,7%	2,5%	+0,2pt
Produits de cession et autres produits et charges opérationnels	12,6	3,7	
Coûts de départs transactionnels	(21,8)	(18,7)	
Quote part dans les résultats nets des entreprises associées	-	(0,1)	
Résultat opérationnel (**)	20,9	12,6	
Résultat de change sur flux financiers	(4,0)	0,4	
Frais financiers	(3,5)	(2,4)	
Impôts	(3,5)	(6,0)	
Impôts différés	(11,5)		
CRMF (***)	7,3		
Part des minoritaires	(0,1)	-	
Résultat net part du Groupe	5,7	4,6	+1

r = retraité des deux modifications de présentation comptable, portant sur le crédit d'impôt recherche et les pertes et gains de change, décrits ci avant le tableau Compte de résultat consolidé.

(*) L'EBIT (Earnings before interest and taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers tel que présenté au compte de résultat.

(**) Y compris quote-part dans le résultat des entreprises associées,

(***) CRMF : clause de retour à meilleure fortune

Le détail du compte de résultat est présenté ci-après.

Prises de commande

Les prises de commande sont en croissance de 2,5%. Les prises de commande de l'activité Hardware & Systems Solutions croissent de 13,7 %, celles de l'activité Services et Solutions progressent de 2,3%. Celles liées à l'activité Fulfillment & 3rd Party Products sont en recul de 23,5%. Les commandes de « Product Related Services (PRS) » incluses dans l'activité Maintenance & PRS progressent quant à elles de 33,3% sur une base plus faible en volume.

Les prises de commande correspondent à la valeur totale ferme des contrats enregistrés pendant la période et avec un horizon de livraison ou d'exécution déterminé. Cette valeur totale ferme de contrats correspond à l'engagement contractuel des clients, sur lequel le management peut être amené à apporter un jugement dans la mesure où aucun standard ne s'applique. L'activité maintenance récurrente n'est pas incluse dans les prises de commande dans la mesure où les contrats qui couvrent cette activité sont gérés comme un portefeuille dont le renouvellement est souvent effectué de manière tacite.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé sur la période représente un montant de 1 132,8 millions d'euros, soit une hausse de 1,4% par rapport au chiffre d'affaires 2007. Il se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2008	2007	Variation
Hardware and Systems Solutions	338,1	320,3	+5,5%
Fulfillment & 3rd Party Products	102,7	153,4	-33,0%
Maintenance & PRS	197,8	212,3	-6,8%
Services & Solutions	494,2	431,0	+14,7%
Chiffre d'affaires total	1 132,8	1 117,0	+1,4%

Afin d'aider les comparaisons, le chiffre d'affaires consolidé de 2007 est réparti ici selon la segmentation adoptée en

2008.

Le chiffre d'affaires de l'activité Hardware and Systems Solutions s'est élevé à 338,1 millions d'euros, en croissance de 5,5% par rapport à 2007. La croissance des activités d'intégration de produits a ainsi plus que compensé la décroissance anticipée des offres matures de serveurs. En particulier l'offre de Calcul Haute Performance (HPC), renforcée par une année complète d'activités de la filiale Serviware et l'acquisition en fin d'année de la société science + computing, a fortement progressé et atteint les objectifs fixés de développement stratégique pour cette activité. A noter également la bonne performance de la gamme UNIX® au deuxième semestre.

Le chiffre d'affaires de l'activité Fulfillment & 3rd Party Products s'établit à 102,7 millions d'euros, en décroissance de 33,0% par rapport à 2007. Cette évolution reflète la réorientation délibérée des efforts commerciaux vers les offres Bull à plus forte valeur ajoutée.

L'activité Maintenance & PRS réalise un chiffre d'affaires de 197,8 millions d'euros sur l'ensemble du 1er semestre 2008, en baisse de 6,8% par rapport à 2007. Cette décroissance résulte de la fin programmée de contrats de support de serveurs propriétaires non compensée par la croissance des Products Related Services (PRS).

L'activité Services & Solutions quant à elle poursuit sa progression avec un chiffre d'affaires de 494,2 millions d'euros, soit une croissance de 14,7% par rapport à 2007. La stratégie visant à augmenter la part des services et solutions dans le chiffre d'affaires total du Groupe continue ainsi à être exécutée.

La répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2008 évolue légèrement par rapport à 2007. La part de la France se renforce de trois points au détriment de la part du reste du monde et de celle des Amériques notamment du fait de la cession des activités de solutions Medicaid aux Etats-Unis à partir du 1^{er} octobre 2008.

Répartition géographique du CA (%)	2008	2007
France	51,0%	48%
Europe hors France	34,0%	34%
Amérique du Nord	3,5%	4%
Amérique du Sud	3,5%	5%
Reste du monde	8,0%	9%
Total	100,0%	100%

Marge brute

La marge brute s'établit à 254,9 millions d'euros pour 2008 et représente 22,5% du chiffre d'affaires, à comparer respectivement à 275,3 millions d'euros et 24,7% publiés pour 2007.

(en millions d'euros)	2008	2007	Variation
Hardware and Systems Solutions	108,6	126,8	
% du chiffre d'affaires	32,1%	39,6%	-7,5pt
Fulfillment & 3rd Party Products	12,2	21,9	
% du chiffre d'affaires	11,8%	14,3%	-2,5pt
Maintenance & PRS	58,3	62,9	
% du chiffre d'affaires	29,5%	29,6%	-0,1pt
Services & Solutions	75,9	63,7	
% du chiffre d'affaires	15,4%	14,8%	+0,6pt
Total	254,9	275,3	
% du chiffre d'affaires	22,5%	24,7%	-2,2pt

L'année 2008 se caractérise par :

- Une diminution de la marge brute Hardware and Systems Solutions en valeur absolue et en taux liée à la baisse du chiffre d'affaires anticipée des systèmes propriétaires GCOS ainsi qu'à l'évolution du mix produits, le taux de marge brute des activités d'intégration de produits n'étant pas au niveau des marges propriétaires.
- Une baisse de la marge brute Fulfillment & 3rd Party Products en valeur absolue et en taux.
- Une baisse de la marge brute Maintenance & PRS en valeur absolue liée à la baisse du chiffre d'affaires de l'activité maintenance traditionnelle avec un quasi maintien du taux de marge grâce aux efforts de réduction de coûts.
- Un taux de marge Services & Solutions en progression de 0,6 point par rapport à 2007, lié notamment à une progression, de décembre à décembre, de 2,5 points du taux moyen d'utilisation des ressources propres en France, qui a atteint plus de 81 % à fin décembre 2008, et d'une meilleure maîtrise de certains projets à risque.

Recherche et développement et frais commerciaux et administratifs

(en millions d'euros)	2008	2007r	2007p
Frais de Recherche et Développement nets	(23,0)	(41,8)	(44,9)
% du chiffre d'affaires HW Solutions et Maintenance & PRS	4,3%	7,8%	8,4%
Frais Commerciaux et Administratifs	(200,0)	(205,3)	(205,3)
% du chiffre d'affaires	17,7%	18,4%	18,4%

r = retraité p = publié

Reclassement du crédit d'impôt recherche : A partir de la clôture annuelle 2008, la comptabilisation du crédit d'impôt recherche a été faite en diminution des dépenses de R&D, et donc en amélioration de l'EBIT au lieu d'une comptabilisation en diminution des impôts. Cette modification a été faite pour se conformer aux pratiques comptables de la plupart des bénéficiaires de crédit d'impôt recherche. Ce crédit d'impôt recherche représentait 3,1 millions d'euros en 2007 et s'élève à 2,6 millions d'euros en 2008. La colonne 2007r, soit 2007 retraité, retrace les comptes 2007 de ce reclassement. La colonne 2007p, soit 2007 publié, reprend les comptes tels que présentés dans les comptes annuels de 2007.

Les dépenses nettes de R&D s'élèvent à 23,0 millions d'euros en 2008.

Les coûts de Recherche et Développement nets s'établissent à 2,0% du chiffre d'affaires global et à 4,3 % du chiffre d'affaires Hardware and Systems Solutions, et Maintenance and PRS. Ils se concentrent principalement dans les domaines de serveurs HPC (High Performance Computing), l'Open source, le stockage et la sécurité. Les efforts de R&D du Groupe bénéficient d'une participation significative de partenaires qui renforcent le potentiel de recherche du Groupe en particulier dans le HPC. Cette participation vient en déduction des coûts de recherche et développement bruts et expliquent une partie de la décroissance des dépenses de recherche et développement. Par ailleurs les coûts consacrés aux serveurs propriétaires baissent sensiblement parallèlement à l'évolution de l'activité de ces derniers.

Les frais commerciaux et administratifs évoluent favorablement en 2008 que ce soit en valeur absolue ou en pourcentage du chiffre d'affaires avec une amélioration de 0,7 point par rapport à 2007. Cette amélioration est liée la forte baisse des frais administratifs (-9.0 %), conséquence des réductions de coûts engagées, mais aussi de la résolution favorable de litiges liés à la taxe professionnelle en France et de litiges sociaux anciens aux Etats-Unis, enregistrés au premier semestre 2008. Par ailleurs, les frais commerciaux augmentent de 1,6%, en ligne avec la volonté du Groupe d'accroître ses investissements commerciaux pour assurer le succès commercial de ses nouvelles offres.

EBIT¹ (Earnings before interest and taxes)

L'EBIT du Groupe s'élève à 30,1 millions d'euros, supérieur à l'objectif communiqué pour 2008 de 23,0 à 27,0 millions d'euros et supérieur à l'objectif corrigé de l'effet du changement de présentation des crédits impôt recherche. Il est en progression par rapport à 2007 que ce soit en valeur absolue ou en pourcentage du chiffre d'affaires: le taux d'EBIT de 2,7% en 2008 est à comparer en 2007 à 2.2% publié ou 2.5% retraité de l'effet du changement de présentation des crédits impôt recherche.

¹ EBIT: Résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées.

Résultat net

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007r	Variation
EBIT (*)	30,1	27,8	+2,3
% chiffre d'affaires	2,7%	2,5%	+0,2pt
Produits de cession et autres produits et charges opérationnels	12,6	3,7	
Coûts de départs transactionnels	(21,8)	(18,7)	
Quote part dans les résultats nets des entreprises associées	-	(0,1)	
Résultat opérationnel (**)	20,8	12,6	
Autres pertes et gains de change	(3,9)	0,4	
Frais financiers	(3,5)	(2,4)	
Impôts	(3,5)	(6,0)	
Impôts différés	(11,5)		
CRMF (***)	7,3		
Part des minoritaires	(0,1)	-	
Résultat net part du Groupe	5,6	4,6	+1

r = retraité du changement de pratique comptable, portant sur la comptabilisation des pertes et gains de change, décrit ci avant le tableau Compte de résultat consolidé

(*) L'EBIT (Earnings before interest and taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

(**) Y compris quote-part dans le résultat des entreprises associées,

(***) CRMF : clause de retour à meilleure fortune

Les produits de cession et autres produits et charges opérationnels non récurrents sont constitués principalement de la plus-value de cession de la société Integris aux Etats-Unis, de la plus value de cession d'un immeuble en Argentine et de la moins value de cession attendue de la filiale SERRIB, spécialisée dans la réparation de pièces détachées, réalisée début 2009.

Les coûts des départs transactionnels en France et à l'étranger représentent 21,8 millions d'euros.

Comme indiqué précédemment, les autres pertes et gains de change représentent la part non opérationnelle des opérations de change liées à la position financière du Groupe.

Les frais financiers nets et la charge d'impôts s'élèvent chacun à 3,5 millions d'euros en 2008.

Conséquence de la révision du plan stratégique, la provision pour Clause de Retour à Meilleure Fortune, dont bénéficie l'Etat français, a été ajustée à la baisse, passant de 26,7 millions d'euros fin 2007 à 19,4 millions d'euros fin 2008. Les impôts différés actifs ont été ajustés pour la partie reliée à la CRMF ainsi que pour la décroissance de l'activité résultant de la revue du plan stratégique pour Bull SAS. Les impôts différés sont passés de 28,0 millions d'euros fin 2007 à 16,5 millions d'euros.

En 2008, les critères de remboursement de la CRMF ont été remplis, pour la première fois. Bull devra donc payer à l'Etat français, de l'ordre de 4 millions d'euros, après l'assemblée générale qui approuvera les comptes de 2008

Le résultat net du Groupe s'établit ainsi en profit à 5,6 millions d'euros, en progression par rapport à 2007.

Le détail des différents postes figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

Situation de trésorerie

Trésorerie brute

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	288,9	288,0
Autres placements de trésorerie	-	14,3
Comptes de garantie	55,2	29,9
Total Trésorerie	344,1	332,2

Le Total Trésorerie ci-dessus inclut, en plus des montants comptabilisés en Trésorerie et équivalents de trésorerie (comptes bancaires et placements monétaires), des comptes de garantie pour un montant de 55,2 millions d'euros à fin 2008 et 29,9 millions d'euros à fin 2007.

Ces comptes de garantie sont constitués d'une part des comptes de garantie liés aux programmes de cession de

créances, d'autre part, aux dépôts requis par les banques garantissant certaines opérations commerciales. Ils constituent une part non immédiatement disponible de la Trésorerie.

Tableau de financement

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007r
EBIT	30,1	27,8
Amortissements	13,4	21,8
Investissements (opérationnels)	(14,4)	(16,9)
Variation du besoin en fonds de roulement	5,4	(23,5)
Frais financiers payés	(3,5)	(1,3)
Impôts	(3,5)	(6,0)
(A) Flux provenant des opérations courantes	27,5	2,0
(B) Flux non récurrents	(16,2)	(34,6)
s/total (A) + (B)	11,3	(32,6)
(C) Cession de créances sans recours Bull SAS	98,5	
s/total (A) + (B) + (C)	109,8	(32,6)
Augmentation de capital (minoritaires)		-
Augmentation (diminution) de la dette	(98,0)	49,8
Augmentation / (diminution) de la trésorerie	11,8	17,2

r = retraité des deux changements de pratique comptable, portant sur le Crédit d'Impôt Recherche et les pertes et gains de change, décrits ci avant le tableau Compte de résultat consolidé

Le sous total (C) intègre la variation du compte de garantie

Les différences principales avec le tableau de la page 80 correspondent :

a/ aux frais de restructuration (17,8 millions d'euros), traités comme des éléments non récurrents dans le tableau ci-dessus, alors qu'ils figurent dans les flux de trésorerie générés/requis par l'activité du tableau de la page 80 ;

b/ aux investissements opérationnels (14,4 millions d'euros) inclus ici dans les opérations courantes alors qu'isolés dans le tableau de la page 80 ;

c/ à l'augmentation des comptes de garantie (25,3 millions d'euros – voir tableau de la trésorerie brute ci-dessus) sans impact au niveau de la variation de la trésorerie brute présentée ci-dessus mais considérée comme flux de trésorerie générés/requis par l'activité dans le tableau de la page 80 ;

d/ aux frais financiers opérationnels (3,5 millions d'euros) considérés dans les flux de trésorerie générés/requis par les financements dans le tableau de la page 80 ;

e/ à une conversion en euros des flux en devise étrangère faite en utilisant un taux moyen sur l'année dans le tableau de la page 80 ainsi que d'autres ajustements représentant 4,9 millions d'euros sur l'ensemble des flux de trésorerie générés/requis par l'activité dans le tableau de la page 80 . Ce montant correspond, pour ce qui concerne les effets de change, à la partie des 9,3 millions d'euros d' « Effets des variations de taux de change » dans le tableau de la page 80 portant sur les trois catégories de flux analysées (selon l'activité, les investissements et les financements).

En 2008, la trésorerie brute du Groupe a augmenté de 11,8 millions d'euros.

Fin 2008, Bull SAS a finalisé un nouveau contrat d'affacturage se traduisant par des cessions de créances sans recours. Les termes de ce contrat justifient un flux de trésorerie supplémentaire de 98,5 millions d'euros. Hors ce flux spécifique, le flux provenant des opérations courantes est de 27,5 millions d'euros.

Les flux de trésorerie non récurrents sont constitués, d'une part de 33,2 millions d'euros de ressources liées principalement à la cession d'Integris aux Etats-Unis, d'autre part de 49,4 millions d'euros d'emplois de fonds exceptionnels, composés principalement de (i) l'acquisition ou les compléments de prix des sociétés science + computing, Sirus, CSB Consulting, Siconet, et AMG.net pour 31,6 millions d'euros (ii) de dépenses liées aux départs transactionnels pour 17,8 millions.

Trésorerie nette

(en millions d'euros)	2008	2007
Total Trésorerie	344,1	332,2
Financement de créances commerciales	(21,1)	(112,3)
Financement de créances locatives	(6,2)	(10,6)
Emprunts bancaires	(7,1)	(9,6)
Emprunts obligataires	(7,2)	(7,2)
Total Endettement	(41,7)	(139,7)
Trésorerie nette	302,4	192,5

L'endettement financier du Groupe est composé principalement de cessions de créances commerciales avec recours à hauteur de 21,1 millions d'euros et de financements externes auxquels sont adossés des contrats de location de matériel en France et à l'étranger à hauteur de 6,2 millions d'euros. Il s'agit donc de financements assis sur des actifs du Groupe. Le détail de ces engagements (répartition, conditions, maturité) figure dans les notes annexes aux comptes consolidés.

A fin 2008, le Groupe Bull présente une trésorerie nette de 302,4 millions d'euros à comparer à 192,5 millions d'euros à fin 2007. Sans la mise en place de la décomptabilisation des créances de Bull SAS cédées selon le programme mis en place fin 2008, la trésorerie nette s'établirait à 203,9 millions d'euros en progression de 11,4 millions d'euros par rapport à fin 2007.

Evènements postérieurs à la clôture

Fin janvier 2009, SERRIB, filiale de BULL SAS a été cédée aux conditions spécifiques mentionnées au paragraphe 3-Variations de périmètre dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Perspectives

Compte tenu des effets défavorables de l'environnement macro-économique dégradé, le groupe a un objectif d'EBIT (Earnings before interest and taxes) supérieur à 20 millions d'euros pour l'exercice 2009.

2 – RESULTATS DE LA SOCIETE BULL POUR L'EXERCICE 2008 ET DIVIDENDES

Bull, société mère du Groupe, a réalisé un profit net de 6,5 millions d'euros pour l'exercice 2008 par rapport à une perte de 6,2 millions d'euros l'année précédente.

En 2008, ce résultat provient pour :

(En millions d'euros)	Montants
Impact des résultats des filiales de Bull sur le résultat de la société mère,	(8,9)
Résultat net des produits et charges financiers,	(8,1)
Dividendes reçus de Bull International SAS,	35,3
Reprise de provision de la CRMF,	7,3
Ecart de change,	(16,3)
Autres produits et charges.	(2,8)
Total	6,5

Les capitaux propres de Bull, après le profit de l'année 2008, s'élèvent à 72,3 millions d'euros, ils étaient de 65,8 millions d'euros au 31 décembre 2007. Bull n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices et n'escompte pas en distribuer dans un futur proche, afin de privilégier le financement de sa croissance.

Les résultats des principales filiales de Bull pour 2008 sont résumés ci-après :

(en millions d'euros)	Capital	Réserves	Chiffre d'affaires	Résultat net 2008	Quote-part du capital détenue %	Valeurs d'inventaire des titres détenus
<i>Bull S.A.S consolidé</i>	36	35	738	(15)	100	56
<i>Bull International S.A.S consolidé</i>	10	36	450	5	100	51
<i>Bull Data Systems, Inc. consolidé</i>	-	58	51	23	100	81

3- ACTIONNARIAT ET OPERATIONS SUR TITRE BULL

Actionnariat

L'évolution de l'actionnariat de Bull et des droits de vote est détaillée au paragraphe «Répartition du capital social» situé après les notes annexes aux comptes annuels.

Opérations effectuées par Bull sur ses propres actions

Le 14 mai 2008, l'assemblée générale mixte des actionnaires a consenti au conseil d'administration le renouvellement, pour une durée de 18 mois, de l'autorisation consentie par l'assemblée générale du 12 juin 2007, pour opérer sur les propres titres de la Société. Le descriptif du programme de rachat, désignant comme seul objectif la mise en place d'un contrat de liquidité afin d'améliorer le marché du titre Bull, a été publié conformément à la réglementation aux Echos des Yvelines le 15 septembre 2006 lors de l'annonce de la mise en œuvre du contrat de liquidité.

Le seul usage fait du programme de rachat d'actions a été dans le cadre du contrat de liquidité opéré par Oddo Corporate Finance.

Capital autorisé mais non émis

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 14 mai 2008 a autorisé les délégations de compétence suivantes au conseil d'administration s'agissant d'augmentations de capital:

- Pour une durée de 26 mois, émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès à des actions avec maintien du droit préférentiel de souscription n'excédant pas 5 millions d'euros en valeur nominale;
- Pour une durée de 26 mois, émission d'actions, de titres ou valeurs mobilières diverses dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société;

L'assemblée générale a également décidé de limiter le montant global de ces délégations à 5 millions d'euros en nominal.

Il n'a pas été fait usage de ces autorisations au 31 décembre 2008.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a également approuvé une résolution autorisant le conseil d'administration, pour une période de 18 mois, d'émettre, dans la limite de 15% du capital social sans pouvoir dépasser 10% par périodes de 12 mois, au profit de la Société Générale des bons d'émission d'actions qui obligerait leur titulaire à souscrire des actions ordinaires de Bull.

Constatant la dégradation tout au long de 2008 des conditions du marché boursier, et notamment la valorisation de la société et la liquidité du titre, le conseil d'administration a décidé de ne pas mettre en œuvre le programme et par conséquent il n'a pas été fait usage de cette autorisation.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a approuvé une résolution autorisant le conseil d'administration, pour une période de 18 mois, d'émettre des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital de la société réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, ceci dans la limite de 2% du capital social.

Cette autorisation n'a pas été mise en œuvre.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a approuvé une résolution autorisant le conseil d'administration, pour une période de 38 mois, de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux du groupe, et ceci dans la limite de 3% du capital social.

Il n'a pas été fait usage de ces autorisations au 31 décembre 2008.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a approuvé une résolution autorisant le conseil d'administration, pour une période de 38 mois, de procéder à des attributions gratuites d'actions, existantes ou à émettre, de la société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux du groupe, et ceci dans la limite de 1% du capital social.

Faisant usage cette autorisation, le conseil d'administration du 29 juillet 2008 a attribué gratuitement 294 000 actions de 0,10 euros de valeur nominale chacune, représentant environ 0,3% du capital social. Les actions attribuées ont été prélevées sur la réserve d'actions auto détenue par la société et par conséquent ne créent pas de dilution supplémentaire. Ces 294 000 titres sont isolés dans un compte titres ouvert à cet effet dans les livres de la Société Générale qui gère le registre des titres de la société.

Les options de souscription d'actions restant à exercer sont synthétisées dans le tableau suivant :

Synthèse des plans d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2008 (actions de 0,10 € de nominal)							
	Plans 1998	Plans 2000	Plan 2001	Plan 2004	Plans 2005	Plans 2006	Plan 2008
Solde des options restant à lever	839	102 874	-	1 235 524	1 287 000	165 000	1 359 000
- dont par les membres du Comité opérationnel	-	-	-	100 000	385 000	120 000	585 000
- dont par les mandataires sociaux	-	-	-	100 000	-	100 000	150 000

Attribution d'actions gratuites

Le conseil d'administration du 29 juillet 2008 a décidé l'attribution gratuite de 294 000 actions à un groupe de 98 salariés. Un nombre identique d'actions a été attribué à chaque salarié. Au 31 décembre 2008, 94 bénéficiaires détenaient un total de 282 000 droits exerçables le 29 juillet 2010.

Actionnariat des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, il est rappelé que les salariés du Groupe Bull, directement ou par l'intermédiaire des fonds communs de placements de l'entreprise, détenaient 1,02% du capital social de la société Bull à la clôture de l'exercice 2008.

En 2007, les fonds commun de placement existants étant arrivés à expiration, les avoirs ont été remboursés aux salariés qui en ont fait la demande puis les fonds ont été fusionnés. Au 31 décembre 2008, il demeure le Fonds Bull Actionnariat avec 870 000 titres et France Bull avec 113 000 titres. Les fonds communs de placement portant sur les avoirs de participation ont, compte tenu de leur taille devenue trop petite en rapport avec les frais de gestion, été reconvertis dans des fonds multi entreprises.

4 - MANDATAIRES SOCIAUX

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

La liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par les mandataires sociaux de la société Bull durant l'exercice 2008 est incluse dans le chapitre A.1 du rapport établi par le président du conseil.

REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des rubriques 15 à 17.2 de l'annexe 1 du Règlement européen, de l'article L. 225-102-1 du code de commerce et de la recommandation AMF du 22 décembre 2008 les informations suivantes sont communiquées concernant les mandataires sociaux.

Les dirigeants visés par la présente information sont les mandataires sociaux de Bull, c'est à dire les personnes ayant un mandat d'administrateur au sein du conseil d'administration de Bull.

Les éléments déclarés concernent pour ces personnes, les sommes perçues au titre de l'exercice 2008 pour l'ensemble de leur rémunération au sein du Groupe, ainsi que les engagements correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

En application de la recommandation AMF, les salaires versés aux administrateurs liés à la société par un contrat de travail et représentant les salariés ne sont pas individualisés.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2008	Exercice 2007
Didier Lamouche Président-directeur général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	1 110 372	997 436
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	72 637	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	1 183 009	997 436

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonction du dirigeant mandataire social	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Montants dus (5)	Montants versés	Montants dus (5)	Montants versés
Didier Lamouche Président-directeur général				
Rémunération fixe (1)	527 496	527 496	517 595	517 595
Rémunération variable (1) (2)	577 500	475 004	475 004	400 000
Rémunération exceptionnelle (1) (4)	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (3)	5 376	5 376	4 837	4 837
TOTAL	1 110 372	1 007 876	997 436	922 432

- (1) La rémunération fixe est déterminée en fonction des pratiques de marché des sociétés internationales cotées.
- (2) L'assiette de la rémunération variable est équivalente à la rémunération fixe. En début de période, le comité Hommes et Organisation fixe les critères de détermination de la partie variable. En fin de période, le comité apprécie la performance du président et évalue le degré d'atteinte des objectifs. La part variable 2007, -versée en 2008, est basée sur les critères suivants : volume de commandes, chiffre d'affaires, EBIT, cash. Le conseil d'administration du 14 février 2008 a fixé à 95% le montant à verser à ce titre. Le conseil d'administration a décidé que ces options pourraient être conservées en cas de départ sur nouvelle décision du conseil d'administration. Le conseil a également fixé à 30%, basé sur la plus value d'acquisition nette résultant de l'exercice des options, la proportion de titres résultant à conserver pendant la durée de son mandat au regard de la loi du 30 décembre 2007.
- (3) Utilisation d'une voiture de fonction.
- (4) Préciser les critères en application desquels ces éléments ont été calculés ou les circonstances au regard desquelles ils ont été établis (motifs de versement, critères d'attribution, modalités de fixation du montant). Ces informations peuvent être décrites dans une note accompagnant le tableau. Cette catégorie vise également, s'il y a lieu, les indemnités dues à raison de la prise de fonctions du mandataire social.
- (5) Rémunérations attribuées au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions au cours de l'exercice quel que soit la date de versement.

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail en vigueur (1)	Régime de retraite supplémentaire (2)	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence au titre d'un contrat de travail en vigueur
Didier Lamouche Président-directeur général depuis 1 ^{er} février 2005	Non	Non	Oui (3)	Non

(1) Le contrat de travail liant Didier Lamouche à Bull est suspendu.

(2) Sans objet.

(3) Voir développement concernant l'engagement au profit de Didier Lamouche concernant les indemnités dont il bénéficierait en cas de la cessation ou du changement de ses fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

(4) Le contrat de travail liant Didier Lamouche à Bull contient une clause de non concurrence. Cependant, ledit contrat est suspendu.

Engagement au profit de Monsieur Didier Lamouche, Président-directeur général et la loi TEPA

En application de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007, dite loi TEPA, la rémunération, les indemnités et avantages dont bénéficie le Président-directeur général à raison de la cessation ou du changement de ses fonctions, ou postérieurement à celles-ci, doivent être subordonnés au respect de conditions liées aux performances du président appréciées au regard de Bull (article 225-22-1 du Code de commerce).

Le 29 avril 2008, le conseil d'administration de Bull a approuvé les nouvelles règles auxquels sont subordonnés la rémunération, les indemnités et avantages dont bénéficie le Président Directeur Général à raison de la cessation ou du changement de ses fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

Le conseil d'administration du 29 avril 2008 a décidé qu'en cas de révocation, ou de départ suite à la cession, fusion ou prise de contrôle du groupe Bull, les règles suivantes s'appliqueront, en remplacement des dispositions précédemment applicables:

- Critères : atteinte des objectifs annuels mesurés par le conseil d'administration sur une période des 3 derniers exercices certifiés, arrêtés en décembre, avec comme référence le dernier salaire :
 - En-dessous de 75% d'atteinte des objectifs : pas de paiement d'indemnité,
 - Au-delà de 75% d'atteinte des objectifs : indemnité de 2 années de salaires (fixe plus variable à 100%),
- L'ensemble des critères de performance est défini pour chaque période des 3 derniers exercices. En cas de changement de critères ou du niveau des critères, il conviendra de présenter une nouvelle convention réglementée devant être soumise au conseil et à l'assemblée. Les critères retenus lors de l'arrêté du budget 2008 se répartissent comme suit :
 - 80% pour les commandes, le chiffre d'affaires, l'EBIT et le cash,
 - 20% pour les initiatives stratégiques.

Les stock-options attribuées au Président Directeur Général peuvent être conservées par le président sur décision du conseil d'administration.

Ces règles ont été intégrées au document de référence 2007 par le biais de l'actualisation D.08-0234-A01 déposée auprès de l'AMF le 13 mai 2008. Elles annulent et remplacent celles établies par la décision du conseil d'administration du 14 février 2008, et qui figurent page 48 du document de référence 2007 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 avril 2008 sous le numéro D.08-0234.

Les règles ci-dessus ont été dûment approuvées par l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 14 mai 2008 conformément aux dispositions légales en vigueur.

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2008	Montants versés au cours de l'exercice 2007
Claude Benmussa – Administrateur -		
Jetons de présence	11 500	-
Autres rémunérations		-
Henri Conze – Administrateur -		
Jetons de présence	8 000	-
Honoraires	-	80 000
Michel Davancens – Administrateur -		
Jetons de présence	12 000	-
Autres rémunérations	-	-
André Félix – Administrateur -		
Jetons de présence	16 000	-
Autres rémunérations	-	-
Jean-François Heitz – Administrateur -		
Jetons de présence	50 000	50 000
Autres rémunérations	-	-
Theodore Schaffner – Administrateur -		
Jetons de présence	13 000	-
Autres rémunérations	-	-
Jacques Weber – Administrateur -		
Jetons de présence	21 500	20 000
Autres rémunérations	-	-
Administrateurs salariés		
Claudi Ménard et Hervé Hollier Salaires bruts	-	99 255
Administrateurs salariés		
Claudi Ménard et Robert Paul Signorini Salaires bruts	85 759	-
TOTAL	217 759	249 255

Les mandataires sociaux non cités ne perçoivent aucune rémunération.

Les jetons de présence concernant l'exercice 2007 ont été versés en janvier 2008 ; les jetons de présence versés en 2007 concernent l'exercice 2006.

Options de souscription détenues par des mandataires sociaux

Au 31 décembre 2008, Didier Lamouche détenait 350 000 options de souscriptions d'actions.

Numéro du plan	Date d'attribution du plan	Date du conseil d'administration	Options attribuées	Droits d'exercice acquis (1)	Valorisation des options pour l'exercice (euro)	Prix d'exercice (euro)	Point de départ d'exercice des options (2)	Date d'expiration	Actions souscrites	Options restantes en fin d'exercice
2004/1	17/12/2004	02/12/2004	100 000	100 000	10 879	4,80	17/12/2008	17/12/2010	0	100 000
2006/1	08/03/2006	21/02/2006	100 000	75 000	64 054	10,15	08/03/2010	08/03/2012	0	100 000
2008/1	03/03/2008	14/02/2008	150 000	37 500	72 637	2,89	03/03/2012	03/03/2014	0	150 000
TOTAL			350 000	212 500	147 570				0	350 000

(1) L'acquisition des droits d'exercice se fait par quart pendant 4 ans aux dates d'anniversaire de l'attribution, avec une acquisition de droits accélérée en cas de départ.

(2) Les droits ne peuvent être exercés qu'en une seule fois entre la 4^{ème} et la 6^{ème} année.

Aucun autre mandataire social n'a bénéficié d'une attribution d'options de souscription d'actions.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (euro)
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	435 000	2,89
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	0	n/a

Par ailleurs, Didier Lamouche, en application de l'article L 225-185 du Code de commerce et par décision du conseil d'administration du 14 février 2008 devra conserver 30% des actions résultant de l'exercice de ses options pendant toute la durée de son mandat de Président-directeur général.

5 – REMUNERATION DES MEMBRES DU COMITE OPERATIONNEL HORS MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération brute globale des membres du Comité Opérationnel, excluant les mandataires sociaux, du Groupe Bull concerne 15 personnes en 2008, y compris celles ayant exercé leur fonction à titre provisoire, le même nombre qu'en 2007.

Au cas où un membre n'a pas participé au Comité Opérationnel pour la totalité de l'exercice, la rémunération prise en compte est sa rémunération globale annuelle au prorata de son temps de présence au Comité. La rémunération des remplaçants temporaires est prise en compte pour le temps de leur présence au Comité. La rémunération globale des membres du Comité s'élève à 6,6 millions d'euros en 2008, dont 5,1 millions d'euros d'avantages court terme (contre 4,7 millions d'euros en 2007 dont 4,5 millions d'euros d'avantages court terme) et se décompose de la manière suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Avantages court terme ⁽¹⁾	Avantages long terme ⁽²⁾	Indemnités ⁽³⁾	Paiements en actions ⁽⁴⁾	Total
2008					
Membres du Comité Opérationnel (15 personnes)	5,1	-	1,2	0,3	6,6
2007					
Membres du Comité Opérationnel (15 personnes)	4,5	-	-	0,2	4,7

(1) Incluent notamment les salaires, les primes versées, les avantages en nature, les jetons de présence et honoraires

(2) Incluent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme

(3) Incluent les indemnités de fin de contrat de travail et les autres indemnités à caractère compensatoire, y compris préavis non effectués (indemnités versées ou comptabilisées sous forme de provision); ce montant concerne deux personnes

(4) Incluent les paiements en actions sous forme de stock-options (charges comptabilisées selon IFRS 2)

6 - RISQUES ET FACTEURS DE RISQUES

Risque de change et taux d'intérêts

Le Groupe Bull est soumis à des risques de change issus de ses transactions en devises, ainsi que du poids économique de ses filiales. La gestion des positions relève de la direction financière du Groupe.

L'analyse de ces risques et la politique de couverture sont détaillées dans la note 20 aux états financiers consolidés.

Risque pays

Le Groupe considère qu'il n'y a pas de risque significatif du fait du faible volume d'activité réalisé dans des pays présentant une instabilité économique ou politique forte.

Les risques qui pourraient affecter notre activité

Pour ses produits serveurs, Bull est dépendant de diverses coopérations technologiques avec des partenaires. L'évolution du métier de Bull dans un marché de composants matériels et logiciels standards et ouverts, l'amène à nouer des partenariats afin de permettre le développement et la mise au point de ses propres produits.

Bull est donc dépendant, comme ses concurrents, d'un environnement comprenant des éditeurs de logiciel, des fournisseurs de matériel et des groupes de travail. Cependant, dans un monde de systèmes ouverts, la banalisation des plates-formes réduit ce risque en offrant très souvent des alternatives.

L'entreprise dépend souvent d'une seule source d'approvisionnement pour certains produits. Cependant, Bull maîtrise ce risque grâce à sa faculté à anticiper ses besoins et à travailler très en amont avec ses fournisseurs. Son système de prévisions s'intègre bien dans le process de ses fournisseurs. De plus, Bull s'appuie sur des fournisseurs fiables et pérennes, et dont la capacité à satisfaire la demande est reconnue. Les achats effectués par Bull auprès de son premier fournisseur représentent environ 12,9% des achats globaux en 2008. En 2007, le premier fournisseur représentait 13,1% des achats globaux de la période. Les 5 et 10 premiers fournisseurs cumulés représentent environ 34,3 et 36,6% respectivement des achats de Bull en 2008, à comparer à 30,7% et 38,3% respectivement des achats en 2007.

Les relations commerciales entre la société et ses clients ne présentent pas de lien de dépendance mettant la société à risque. Les contrats passés répondent aux critères usuels de la profession.

Bull considère que sa dépendance envers ses clients est diversifiée, puisque le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client est d'environ 3,4% du chiffre d'affaires consolidé. En 2007, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client était d'environ 3,7% du chiffre d'affaires consolidé de la période. Le chiffre d'affaires cumulé des 5 premiers clients représente environ 12,5% du chiffre d'affaires consolidé en 2008 et est à comparer à environ 12,9% du chiffre d'affaires consolidé en 2007. Le chiffre d'affaires cumulé des 10 premiers clients représente environ 18,8% du chiffre d'affaires consolidé en 2008 et est à comparer à environ 19,8% du chiffre d'affaires consolidé en 2007.

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2008, la trésorerie brute s'élève à 344,1 millions d'euros (332,2 millions d'euros fin 2007), dont 288,9 millions d'euros en trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) et équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Le solde de la trésorerie brute (55,2 millions d'euros), constitué par les comptes de garantie, n'est pas immédiatement disponible.

Sur les 288,9 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie, 119,7 millions d'euros (115,2 millions d'euros fin 2007) sont générés par des opérations de cession de créances.

Les variations saisonnières de la trésorerie représentent des montants significatifs, le niveau de fin d'année étant toujours le niveau le plus élevé de l'année.

Risque action

Au 31 décembre 2008, l'exposition du Groupe Bull au risque action concerne essentiellement les 685 589 actions Bull détenues en autocontrôle. Ces actions ont été valorisées au cours de clôture du 31 décembre 2008, soit 0,8 million d'euros. A titre d'exemple, une variation négative de 10% du cours de l'action Bull par rapport au cours du 31 décembre 2008 aurait donc un impact négatif de 79 milliers d'euros sur les comptes du Groupe. Dans ce contexte, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de mettre en place une politique d'encadrement du risque action.

Risque juridique

Bull veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans son secteur d'activité et dans ses relations tant internes qu'externes. Il n'est soumis à aucune réglementation spécifique pour l'exercice de son activité, ni à des dispositions fiscales particulières qui pourraient avoir une incidence sur sa situation financière.

Les risques juridiques de Bull sont liés à ses activités de concepteur, fabricant et distributeur de matériel informatique, ainsi que de prestataires de services informatiques. Le service juridique veille à ce que les relations contractuelles avec les tiers, qu'ils soient clients ou fournisseurs, soient raisonnablement encadrées. De manière générale, Bull peut être exposé à des litiges en matière de propriété industrielle, de responsabilité civile produits ou prestations de services, ainsi qu'en matière de distribution et/ou de commercialisation de produits.

Dans la gestion courante des affaires, certaines sociétés du Groupe sont parties dans des procédures judiciaires, la plupart commerciales. Il n'existait au 31 décembre 2008 aucun litige devant des tribunaux ou en arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe, qui n'aient pas été traduits dans les états financiers.

Les différentes réclamations reçues à titre précontentieux ou contentieux ont fait soigneusement l'objet d'une analyse et évaluation de risque par les juristes du Groupe. Les conséquences financières pouvant en découler sont ensuite analysées. Ceci est corroboré par les différents cabinets d'avocats avec lesquels le Groupe travaille.

7 - INFORMATION SUR LES ASSURANCES

7-1- Programmes d'assurances

Dans un souci de parfaite maîtrise de sa politique de couverture des risques et de rationalisation des coûts, le Groupe Bull centralise la gestion de ses principaux programmes d'assurances au niveau du siège de l'entreprise et ce, pour l'ensemble de ses filiales à travers le monde.

Ainsi, le Groupe ayant choisi de transférer la couverture de ses risques au marché de l'assurance et non de les auto-assurer, a souscrit auprès de compagnies notoirement solvables les polices d'assurance Groupe suivantes :

- Responsabilité civile : (RC exploitation, RC produits & RC professionnelle)

Le programme d'assurance Responsabilité Civile du Groupe qui a, un plafond de l'ordre de 75 millions d'euros et couvre l'ensemble de ses activités et filiales, a été renouvelé au 1^{er} janvier 2007.

L'évolution des activités du groupe Bull au cours de ces dernières années, mais également la qualité de la statistique sinistres, ont permis d'obtenir des conditions de renouvellement particulièrement satisfaisantes, tant en terme de coût que de niveau de garantie.

- Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement :

Accessoire du Programme Responsabilité Générale, une police spécifique couvrant les frais de dépollution en cas de pollution accidentelle ou graduelle a été souscrite.

Par ailleurs suite à la directive européenne 2004/35/CE sur la responsabilité environnementale et transposée en droit français le 1^{er} août 2008, une extension a été souscrite pour couvrir d'éventuels dommages à la biodiversité.

- Responsabilité civile des mandataires sociaux (RCMS)
- Programmes Dommages Directs / Perte d'exploitation :

Les actifs du Groupe sont couverts dans le monde entier par un programme Dommages aux biens et Perte d'exploitation dont la limite contractuelle d'indemnisation a été fixée à 150 millions d'euros. Ce programme a été renouvelé pour deux ans à compter du 1^{er} juillet 2007.

- Police DATAGUARD

Les polices Global Data et Fraude ont été regroupées au sein d'une police DATAGUARD.

Ce contrat d'assurance est dédié à la couverture des risques immatériels informatiques (atteinte à l'intégrité ou la disponibilité de toutes les informations infogérées).

Le champ de couverture du contrat vise l'ensemble des données qui sont la propriété de l'hébergeur ainsi que celles qui lui sont confiées par ses clients : toutes les informations sont immédiatement assurées.

Cette garantie très spécifique démontre la volonté du Groupe Bull de prendre toutes les précautions nécessaires y compris financières, pour assurer la pérennité du service fourni.

Un volet fraude est présent dans cette police.

- Programme Transport

Le programme Transport, couvre l'ensemble des biens nécessaires à l'activité du Groupe (matériel informatique, électronique destiné au traitement de l'information ainsi que tous équipements, matériels, pièces détachées et autres produits se rapportant ou en connexion avec son activité ou destinés à ses approvisionnements...) sur tous les continents, tant pour les risques ordinaires que les risques de guerre.

Par ailleurs, le Groupe achète toutes les couvertures d'assurances rendues nécessaires, soit par son activité, soit du fait de la réglementation en vigueur (assurance automobile (programme européen en cours de développement, Pays-Bas notamment), Personnel Expatrié...) et ce quel que soit le pays concerné.

La pertinence de chacune des polices précitées est réexaminée avec la plus grande attention chaque année avec les courtiers et les assureurs afin de prendre en compte les mutations du Groupe, les changements de périmètre de l'entreprise, l'évolution de la nature des risques et les nouvelles possibilités de couverture proposées.

7-2- Prévention des risques

Parallèlement, le Groupe Bull a mis en place deux programmes de prévention :

Programme de Prévention des risques Dommages et Perte d'exploitation

En collaboration avec son assureur et son courtier, Bull a mis en place un plan de prévention des risques Dommages Directs et de Perte d'exploitation. Ce programme se déroule de la façon suivante :

- Visite annuelle des principaux sites stratégiques du Groupe tant en France qu'à l'étranger.
- Système d'auto-évaluation pour les sites ne faisant pas l'objet d'une visite de risque, permettant au Risk management du Groupe d'appréhender le niveau de protection/prévention de l'ensemble des sites entrant dans le périmètre de couverture du Programme d'assurance Dommages existant.
- Rapports de visites et recommandations de l'assureur.

Prévention des risques liés au transport

Bull et son courtier poursuivent un programme de formation de l'ensemble des collaborateurs intervenant sur les opérations de transport des matériels informatiques de Bull afin de les sensibiliser aux risques liés à leur activité et destiné à maîtriser encore davantage la sinistralité.

Une réflexion est menée pour étendre celui-ci aux filiales étrangères.

7-3- Acquisition et utilisation d'un site Extranet

Le Groupe Bull a acquis un contrat d'accès à un site Extranet qui offre trois types de fonctionnalités : la collecte d'informations, le reporting et l'analyse des programmes d'assurance, le partage d'informations.

Ceci lui permet en outre de consulter en ligne tous les sinistres ouverts et/ou gérés par le courtier ou par son réseau que ce soit par pays ou sous une forme consolidée afin d'optimiser le suivi de ses dossiers sinistres et de mieux identifier leur coût total.

8 – EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES COMPTES

Attribution de stock options

Le conseil d'administration du 12 février 2009 a décidé d'attribuer à Didier Lamouche 200 000 nouvelles options de souscription d'actions dans le cadre du plan 2008 au prix de 1,38 euro par action nouvelle.

L'acquisition des options ou "vesting" se fera par quart chaque année, à chaque période anniversaire de la date d'attribution, à condition d'être présent dans l'entreprise conformément aux conditions fixées dans le règlement du Plan d'Attribution. En outre, afin d'être conforme au code de gouvernance AFEP/MEDEF auquel le conseil d'administration a déclaré adhérer, des conditions de performance s'appliqueront à l'acquisition des options. Pour acquérir ses options, Didier Lamouche devra également avoir atteint, à chaque vesting, 75% des objectifs fixés par le conseil d'administration ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'exercice écoulé. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

Lors de l'exercice des options, Didier Lamouche conservera en actions 30% du gain net d'acquisition qui aura été réalisé à l'exercice, et ce pendant toute la durée de ses fonctions de Président-directeur général.

Conseil d'administration du 25 mars 2009

Le conseil d'administration du 25 mars 2009 a coopté Jean-François Rambicur en remplacement d'André Félix qui a fait part de sa démission. Jean-François Rambicur a été nommé pour la durée restant à courir du mandat d'administrateur d'André Félix, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 13 mai 2009. Il est proposé à cette assemblée générale de ratifier sa cooptation et renouveler son mandat.

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du conseil d'administration, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société BULL et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 20 mars 2009
Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent PAPAZIAN

Albert AIDAN

Rapport du président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par le groupe Bull

Chers actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37 al. 6 du Code de commerce le président du conseil d'administration rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société pour l'ensemble du Groupe. Ce rapport indique en outre les éventuelles limitations que le conseil d'administration apporte aux pouvoirs du directeur général.

A- CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

1- La composition du conseil d'administration selon les statuts de la société

- a) Le nombre des administrateurs nommés par l'assemblée des actionnaires ne peut être inférieur à trois membres ni supérieur à dix-huit membres, sauf dérogation prévue par la loi en cas de fusion,
- b) Deux administrateurs représentent les salariés de la société et de ses filiales directes ou indirectes, dont le siège social est situé sur le territoire français,
- c) Un administrateur est nommé parmi les salariés actionnaires lorsqu'il est établi que les actions détenues par le personnel de la société, ainsi que par le personnel des sociétés qui lui sont liés au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, représentent plus de 3% du capital social.

Les administrateurs sont nommés pour une durée statutaire de trois ans. Les statuts prévoient en outre que chaque administrateur doit détenir au moins une action en garantie de l'exercice de ses fonctions.

Par ailleurs, le règlement intérieur du conseil d'administration a fixé à deux mille, le nombre d'actions à détenir par chaque administrateur.

2. La composition du conseil d'administration

Le conseil comporte actuellement onze administrateurs dont quatre membres représentent les actionnaires ou ne sont pas indépendants au sens du règlement intérieur du conseil d'administration, cinq membres sont indépendants (J. F. Heitz, H. Conze, A. Félix, T. Schaffner, et J. Weber) et, deux membres élus représentent les salariés du Groupe (R.P. Signorini et C. Ménard).

Les salariés actionnaires, qui détiennent à travers deux Fonds commun de placement, de l'ordre de 1% du capital de la société ne sont pas représentés au conseil d'administration.

Conformément à la loi, le secrétaire du comité central d'entreprise est convié aux réunions du conseil d'administration.

La composition du conseil au 31 décembre 2008

Didier Lamouche – Président-directeur général

Né le 7 mai 1959, il est entré en fonction comme administrateur de Bull le 2 décembre 2004 puis en est devenu le Président-directeur général le 1^{er} février 2005.

Il a été renouvelé, pour la durée de son mandat d'administrateur, comme Président-directeur général par le conseil d'administration du 14 février 2007, sous la condition suspensive du renouvellement de son mandat d'administrateur par l'assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2007.

Il a été reconduit pour trois ans dans ses fonctions d'administrateur par l'assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2007. Il a donc de ce fait été reconduit comme administrateur et Président-directeur général pour la durée de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Il n'a pas d'autre mandat au sein de Bull.

Il est par ailleurs administrateur de ST Microelectronics, de S.O.I.TEC et d'Infogrames Entertainment.

Le contrat de travail dont il était titulaire avant son accession aux fonctions de Président-directeur général a été suspendu lors de sa nomination en qualité de Président-directeur général.

Claude Benmussa - administrateur

Né le 2 septembre 1951, il est actuellement en congé de fin de carrière de France Telecom depuis le 31 décembre 2006. Il occupait les fonctions de directeur financier adjoint, en charge du contrôle de gestion du groupe France Telecom.

Il a été nommé administrateur de Bull le 31 juillet 2007, en remplacement de Gervais Pellissier pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010. Sa nomination a été ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008.

Il n'est pas administrateur indépendant car il demeure, par son congé de fin de carrière, lié à France Telecom, actionnaire de Bull.

Ses fonctions actuelles, en dehors de Bull sont :

- senior adviser chez PriceWaterhouseCoopers Advisory,
- administrateur et président du comité d'audit, depuis juillet 2000 de Mobinil, société égyptienne, leader dans la téléphonie mobile, cotée au Caire,
- administrateur depuis février 2001 d'Orange France.

Il a précédemment occupé les fonctions suivantes :

- administrateur d'avril 2002 à septembre 2006 et membre du comité d'audit de juin 2002 à juin 2005 de TPSA: société polonaise de télécommunications, cotée à Varsovie et à Londres,
- administrateur de mai 2000 à décembre 2003, de la société des Pages Jaunes,
- administrateur et membre du comité d'audit de septembre 1997 à octobre 2002 de Mobistar, société belge de téléphonie mobile cotée à Bruxelles,
- administrateur d'avril 1997 à avril 2000 de Telmex, société mexicaine de télécoms.

André Félix - administrateur

Né le 11 février 1933, il est ancien cadre de Bull, retraité.

Il a exercé ses activités au sein de SEMA GROUP de 1980 à 2002.

De 2002 à 2004, il a été directeur général de la division Bull Services au sein du Groupe Bull.

Il a été nommé administrateur de Bull le 24 mai 2004. Son mandat a été renouvelé le 17 mai 2006 pour trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée en 2009 à statuer sur les comptes de l'exercice 2008. Son mandat sera soumis à renouvellement lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2009 sur les comptes de l'exercice 2008.

Il n'a pas été considéré comme administrateur indépendant de Bull en 2008 car il était encore lié à la société depuis moins de quatre ans. En revanche, à compter de janvier 2009, il peut être considéré comme un administrateur indépendant.

Michel Davancens – administrateur

Né le 4 septembre 1947, il a été membre du comité exécutif de France Telecom où il a successivement assuré diverses responsabilités dans les domaines de l'informatique, des ventes et du service ainsi que de la gestion des cadres dirigeants. Il a quitté France Telecom le 31 octobre 2007.

Il a été nommé administrateur de Bull le 24 octobre 2002. Son mandat a été renouvelé pour trois ans le 12 juin 2007, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice 2009.

Il est par ailleurs administrateur de la société France Telecom España.

Il est également administrateur de la Fondation Orange.

Il ne peut être considéré comme administrateur indépendant car il a exercé des fonctions opérationnelles au sein du Groupe France Telecom, actionnaire de Bull, depuis moins de 5 ans et exerce toujours des fonctions d'administrateur pour le Groupe France Telecom.

Makoto Tsukakoshi – administrateur

Né le 29 janvier 1954, il exerce les fonctions de vice président, « Global Business et HPC Marketing, IT Platform, Business Unit », de NEC Corporation.

Il a rejoint NEC Corporation en 1976 et a exercé les fonctions de CEO de NEC High Performance Computing Europe GmbH de 2004 à 2007, et CEO de NEC Deutschland GmbH de 2007 à 2008.

Il est par ailleurs membre du conseil de surveillance de NEC Computers SAS et membre de l'Advisory Board de NEC Deutschland GmbH.

Il a été nommé administrateur de Bull par cooptation par le conseil d'administration du 29 juillet 2008, en remplacement de Kazuhiko Kobayashi, démissionnaire, dont le mandat a été renouvelé pour trois ans le 12 juin 2007, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice 2009.

Sa nomination sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires de Bull, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Theodore Schaffner - administrateur

Né le 18 mai 1946, il exerce les fonctions de Senior Vice Président & Corporate Business Development de Motorola Inc.

Il est administrateur de Bull depuis le 26 octobre 2000. Son mandat a été renouvelé pour trois ans le 12 juin 2007, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice 2009.

Il est considéré comme un administrateur indépendant dans la mesure où Motorola a cessé d'être actionnaire de Bull après la recapitalisation du Groupe.

Henri Conze - administrateur

Né le 17 avril 1939, il exerce depuis 1998 les fonctions de président de la société de consultant HCI.

Il est administrateur de Bull depuis le 24 mai 2004. Son mandat a été renouvelé pour trois ans le 14 mai 2008, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2011 sur les comptes de l'exercice 2010.

Il est considéré par Bull comme un administrateur indépendant bien qu'ayant été, pendant plusieurs années, titulaire d'un contrat de consultant avec la société, qui n'a cessé qu'en septembre 2007. En effet, le règlement intérieur du conseil d'administration ne prévoit pas de délai de carence pour les administrateurs ayant été liés à la société par un contrat de consultant car ils sont considérés comme des fournisseurs.

Ses autres fonctions sont:

- président de l'association « Global Education for European Engineers and Entrepreneurs » depuis 1996.
- administrateur du Forum du Futur, conseiller Maître (honoraire) à la Cour des Comptes.

Robert-Paul Signorini - administrateur

Né le 1^{er} janvier 1945, Il a été élu aux fonctions d'administrateur par le Collège des ingénieurs cadres et assimilés le 18 décembre 2007 pour une durée de trois ans, en remplacement d'Hervé Hollier.

Il exerce des fonctions de chef de projet au sein de Bull aux Clayes-sous-Bois.

Claudi Ménard – administrateur

Né le 10 avril 1951, il a été élu aux fonctions d'administrateur par le collège « autres salariés » le 16 décembre 2004 et a été renouvelé dans ses fonctions par le même collège lors des élections du 18 décembre 2007 pour une nouvelle période de trois ans.

Jacques Weber - administrateur

Né le 24 décembre 1936, il est ancien cadre de Bull, retraité.

Il est administrateur de Bull depuis le 20 mai 2005.

Son mandat a été renouvelé le 12 juin 2007, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2010, sur les comptes de l'exercice 2009.

Il est administrateur indépendant de Bull.

Jean-François Heitz - administrateur

Né le 10 novembre 1949, il exerce depuis 2003 des fonctions d'administrateur de sociétés et de « business angel ».

Il a été nommé au conseil de Bull le 21 février 2006 et renouvelé par l'assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2007 pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2010, sur les comptes de l'exercice 2009.

Il est nommé administrateur indépendant et préside par ailleurs le comité d'audit.

Au titre du comité d'audit, il présente les compétences particulières en matière financière, prévues par les dispositions de l'article 14 de l'ordonnance n° 2008-1278 du 8 décembre 2008 transposant la directive 2006/43/CE du 17 mai 2006.

Il est par ailleurs :

- administrateur de Arc International et Total Immersion,
- membre de « l'Advisory board » du « Stanford Technology Ventures Program » et de comités d'investissements de divers fonds dont Kompass Capital.

Il a au cours des cinq dernières années été administrateur de Creo Inc., vendu à Kodak en juin 2005, de Business Objects, vendu à SAP en janvier 2008, et de Wavecom jusqu'en mai 2008.

Les modifications intervenues au sein du conseil en 2008 ont été les suivantes:

Kazuhiko Kobayashi : administrateur

Né le 30 décembre 1943, senior vice président de NEC Solutions, administrateur de Bull depuis le 20 juillet 2000 a été remplacé par Makoto Tsukakoshi, par le conseil d'administration du 29 juillet 2008. Ce mandat a été renouvelé pour trois ans le 12 juin 2007, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice 2009.

3- Les critères d'indépendance des administrateurs

Les critères d'indépendance des administrateurs retenus par la société sont les suivants :

- ne pas être salarié de la société, ou salarié ou administrateur d'une société consolidée et ne pas l'avoir été au cours des 4 années précédentes,
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de 5 ans) détient un mandat d'administrateur,
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de la société ou de son groupe, ou pour lequel la société ou groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas avoir un lien familial proche avec le mandataire social,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des 5 dernières années,
- ne pas être administrateur de la société depuis plus de 12 ans.

Le règlement intérieur du conseil d'administration reprend les critères d'indépendance ci-dessus.

Il est rappelé que selon les critères ci-dessus sont considérés comme administrateurs indépendants, Theodore Schaffner, Jean-François Heitz, Henri Conze et Jacques Weber. En outre, André Félix deviendra indépendant en 2009 dans la mesure où il a cessé son contrat de travail au sein de la société depuis plus de quatre ans.

4 – Organisation et fonctionnement du conseil d'administration

Il est rappelé qu'en application de la loi sur les nouvelles régulations économiques, le conseil d'administration a décidé puis confirmé à chaque fois, le cumul des fonctions de président et directeur général. Ceci a de nouveau été confirmé lors du renouvellement de Didier Lamouche aux fonctions de Président-directeur général en 2007.

Outre les dispositions légales applicables au conseil d'administration, il est régi par son règlement intérieur.

5 – Les limitations de pouvoirs du Président-directeur général

Une limitation des pouvoirs d'investissement et de désinvestissement du Président-directeur général, a été mise en place par le conseil d'administration du 14 février 2008, à hauteur de 20 millions d'euros, montant au-dessus duquel le conseil d'administration doit donner son autorisation.

Par ailleurs les pouvoirs du Président-directeur général en matière de caution, avals et garanties sont soumis annuellement au conseil d'administration appelé à arrêter les comptes de l'exercice précédent et pour la période courant du 1^{er} juillet de l'année en cours jusqu'au 30 juin de l'année suivante.

Pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008 les pouvoirs ont été les suivants :

- pour les sociétés du Groupe dans lesquelles Bull possède une participation supérieure à 50 %, pour un montant global fixé à 300 millions d'euros. Chaque engagement cautionné, avalisé et/ou garanti ne peut dépasser, sans une autorisation spéciale du conseil d'administration, la somme de 75 millions d'euros.
- pour les sociétés du Groupe qui ne rentrent pas dans la première catégorie les pouvoirs sont fixés à 75 millions d'euros (au lieu de 300 millions d'euros). De même, chaque engagement est limité à hauteur de 15 millions d'euros.
- en ce qui concerne les cautions, avals et garanties qui pourraient être demandées par les administrations fiscale et douanière, il n'y a pas de limitation.
- les subdélégations sont limitées à 20 millions d'euros.

Pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, le montant des pouvoirs a été divisé par deux par le conseil d'administration du 14 février 2008, afin qu'il soit plus en adéquation avec le montant des cautions réellement accordées au cours de 2007. Les pouvoirs ont été fixés ainsi :

- pour les sociétés du Groupe dans lesquelles Bull possède une participation supérieure à 50 %, pour un montant global fixé à 150 millions d'euros. Chaque engagement cautionné, avalisé et/ou garanti ne peut dépasser, sans une autorisation spéciale du conseil d'administration, la somme de 37 millions d'euros.
- pour les sociétés du Groupe qui ne rentrent pas dans la première catégorie les pouvoirs sont fixés à 37 millions d'euros. De même, chaque engagement est limité à hauteur de 7,5 millions d'euros.
- en ce qui concerne les cautions, avals et garanties qui pourraient être demandés par les administrations fiscale et douanière, il n'y a pas de limitation.

- Les subdélégations sont limitées à la moitié de la délégation principale.

6- Activités du conseil d'administration au cours de l'exercice 2008

Aux termes de l'article L.225-35 du Code de commerce, le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre, sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société.

Un rapport d'auto-évaluation du conseil d'administration a été réalisé avec l'aide d'un cabinet externe, le cabinet Spencer-Stuart.

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois en 2008.

Liste des conseils, participants, sujets débattus et documents remis :

Date	Présent (P) Absent (A)	Ordre du jour débattu	Documents remis
14/02/2008	D. Lamouche (P) A. Félix (P) M. Davancens (P) K. Kobayashi (A) T. Schaffner (P) H. Conze (P) J. Heitz (P) C. Benmussa (P) J. Weber (P) R.P. Signorini (P) C. Ménard (P)	- accueil nouveaux administrateurs - approbation du procès-verbal du CA du 18 octobre 2007 - résultats de l'exercice 2007 puis arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2007 - prévisions du 1 ^{er} semestre 2008 et budget 2008 - initiatives stratégiques - rapport du comité H&O -renouvellement des pouvoirs de caution avals et garanties du Président-directeur général - remise des projets de documents en vue du prochain conseil d'administration (20 mars 2008) qui convoquera la prochaine AG mixte - Divers	- projet de procès verbal du 18 octobre 2007, - projet de rapport annuel avec les projets de comptes sociaux et consolidés, - présentation du bilan, compte de résultat et annexes 2007, - présentation des prévisions du 1 ^{er} semestre 2008; - rapport du président sur le contrôle interne, - rapport du conseil à l'AG - projet de résolutions - projet d'ordre du jour à l'AG - présentation sur les cautions avals et garanties données au Président-directeur général ; - présentation sur les initiatives stratégiques - présentation sur les propositions d'attribution de stock-options
20/03/2008 conseil réuni par téléconférence	D. Lamouche (P) A. Félix (P) M. Davancens (P) K. Kobayashi (A) par procuration T. Schaffner (P) H. Conze (P) JF. Heitz (P) C. Benmussa (P) J. Weber (P) R.P. Signorini (P) C. Ménard (P)	- conseil par téléphone pour les administrateurs étrangers - préparation et convocation de l'assemblée générale mixte des actionnaires - divers	- projet de rapport annuel - projet de texte des résolutions - résumé du projet des résolutions - ordre du jour de l'assemblée générale

Date	Présent (P) Absent (A)	Ordre du jour débattu	Documents remis
29/04/2008	D. Lamouche (P) A. Félix (P) M. Davancens (A) par procuration K. Kobayashi (P) T. Schaffner (P) H. Conze (P) JF. Heitz (P) C. Benmussa (P) J. Weber (P) R.P. Signorini (P) C. Ménard (P)	- approbation des PV des CA des 14/02/08 et 20/03/08 - résultats du 1 ^{er} trimestre 2008 - point sur les initiatives stratégiques - subdélégation au Président- directeur général (sous condition suspensive) pour la mise en œuvre des délégations au conseil qui seront données par l'assemblée générale - finalisation et mise en place du règlement intérieur du conseil - divers	- projet des PV des CA des 14/02/08 et 20/03/08 - présentation sur les résultats du 1 ^{er} trimestre 2008 - résumé des subdélégations - projet de règlement intérieur du conseil - divers (TEPA)
29/07/2008	D. Lamouche (P) A. Félix (P) M. Davancens (P) M. Tsukakoshi (P) T. Schaffner (P) H. Conze (A) par procuration JF. Heitz (P) C. Benmussa (P) J. Weber (P) R.P. Signorini (P) C. Ménard (P)	- approbation du PV du CA du 29/04/08 - démission de K Kobayashi et nomination de M Tsukakoshi - résultats du 1 ^{er} semestre 2008 - prévisions du 2 ^{ème} semestre 2008 - initiatives stratégiques - attribution gratuite d'actions - questions diverses	- projet de procès verbal du CA du 29/04/08 - présentation des résultats du 1 ^{er} semestre 2008 - présentation des prévisions du 2 ^{ème} semestre 2008 - présentation des initiatives stratégiques - liste des bénéficiaires des AGA - divers
29/10/2008	D. Lamouche (P) A. Félix (P) M. Davancens (P) M. Tsukakoshi (A) par procuration T. Schaffner (P) H. Conze (P) JF. Heitz (P) C. Benmussa (P) J. Weber (P) R.P. Signorini (P) C. Ménard (P)	- approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 29 juillet 2008 - résultats du 3 ^{ème} trimestre 2008 - prévisions du 2 ^{ème} semestre 2008 - initiatives stratégiques - divers	- projet de procès-verbal du conseil du 29/07/08 - présentation des résultats du 3 ^{ème} trimestre 2008 - présentation des prévisions du 2 ^{ème} semestre - présentation sur les initiatives stratégiques - divers

Date	Présent (P) Absent (A)	Ordre du jour débattu	Documents remis
17/12/2008 conseil réuni par téléconférence	D. Lamouche (P) A. Félix (P) M. Davancens (P) M. Tsukakoshi (P) T. Schaffner (P) H. Conze (P) JF. Heitz (P) C. Benmussa (P) J. Weber (P) R.P. Signorini (P) C. Ménard (P)	- Initiatives stratégiques - code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise	- présentation sur les initiatives stratégiques - Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF

Lors des réunions des conseils, les administrateurs possèdent sous forme de dossier les pièces indiquées dans le tableau ci-dessus. Les éléments sont adressés par mail et/ou remis quand cela est possible en support papier.

Les membres du conseil entendent les comptes-rendus des différents comités et les commentaires des cadres de l'entreprise invités aux conseils d'administration pour présenter et/ou répondre aux questions des administrateurs en fonction des sujets débattus et des spécialités desdites personnes. Il s'agit principalement du directeur des ressources humaines, du directeur financier du Groupe, du directeur des fusions-acquisitions, du conseiller du président et de manière plus ponctuelle en fonction des sujets débattus, des directeurs de l'audit interne et du contrôle de gestion, de directeurs opérationnels, etc.

Les éléments principaux du dossier qui leur sont en outre remis en séance sont généralement projetés à leur intention et commentés au fur et à mesure.

Les conseils délibèrent sur les sujets à l'ordre du jour et émettent un vote pour chaque point impliquant une prise de décision.

Travaux préparatoires aux réunions du conseil au cours de l'exercice écoulé

Durant l'exercice 2008, les administrateurs de la société ont eu accès à l'information relative aux sujets à l'ordre du jour de chaque conseil.

La documentation leur a été communiquée par la société, par mail de cinq à sept jours à l'avance et en support papier, si nécessaire, pour les administrateurs français qui en ont fait la demande.

Pour les administrateurs étrangers des dossiers papier complets leur sont portés à leur hôtel la veille des réunions lorsque les conseils se tiennent physiquement.

Lorsque les conseils se réunissent par télécommunication, les dossiers leur sont envoyés par email dans un délai en général de cinq jours à sept jours avant la réunion.

7 – Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF

Lors de sa réunion du 17 décembre 2008, le conseil d'administration de la société a pris connaissance des recommandations AFEP- MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le conseil a considéré que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société et a décidé en conséquence de se référer pour la rédaction du présent rapport au code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, dont les diverses recommandations d'octobre 2003, janvier 2007 et octobre 2008 sur les rémunérations des dirigeants, ont été consolidées pour constituer ledit Code.

Par ailleurs, l'article L. 225-37 du Code de commerce, modifié par la loi n° 2008-649 du 3 juillet 2008, alinéa 7, dispose que lorsqu'une société se réfère volontairement à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises, le présent rapport précise les dispositions qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

A ce titre, il est indiqué qu'il n'a pas été mis un terme au contrat de travail du Président-directeur général lors de son entrée en fonction, ainsi que le Code AFEP-MEDEF le recommande, mais que celui-ci a été suspendu. Toutefois, la recommandation du 6 octobre 2008 n'entrant en vigueur, sur ce point, que pour les mandats confiés ou renouvelés

après le 6 octobre 2008, il a été décidé pour la rédaction du présent rapport, de ne pas prendre position et de s'en tenir au fait que la recommandation ne lui sera applicable que lors du renouvellement de son mandat en 2010.

8- Organisation et fonctionnement des comités

Le conseil d'administration est assisté par trois comités spécialisés, le comité d'audit, le comité stratégique et le comité Hommes et Organisation.

Le comité d'audit

Depuis le 2 janvier 2008, les trois administrateurs qui composent le comité d'audit sont : Jean-François Heitz (président), Jacques Weber et Claude Benmussa.

Deux membres du comité d'audit sont qualifiés d'indépendants, Jean-François Heitz et Jacques Weber.

Sa charte de fonctionnement est écrite et précise entre autres que le comité d'audit se réunit au moins deux fois par an et chaque fois que l'intérêt de la société l'exige. Le comité d'audit s'est réuni cinq fois en 2008.

Le comité d'audit a notamment pour mission d'examiner les comptes annuels et semestriels de la société afin de faciliter les travaux d'arrêté par le conseil d'administration.

Il vérifie les rapports financiers périodiques du Groupe, veille à la mise en œuvre des recommandations des commissaires aux comptes et surveille les processus de contrôle interne en matière financière. Plus généralement, il examine toute question de nature financière ou comptable qui lui serait soumise.

De plus, le comité d'audit a aussi pour mission de s'assurer que l'ensemble des diligences et moyens appropriés a été mis en œuvre par ou sur l'initiative de la direction du Groupe, afin de permettre l'identification, l'analyse, la documentation ainsi que l'amélioration continue de la prévention et de la maîtrise des principaux risques.

Dans ce cadre, le comité s'assure que le recours à l'audit (tant interne qu'externe) est optimisé. Il examine aussi l'organisation, le fonctionnement et le plan des missions menées par l'audit interne.

En 2008, les travaux du comité d'audit ont principalement porté sur la revue des points clés de l'arrêté des comptes de l'année 2007 et du premier semestre 2008, ainsi que sur les points de passage trimestriels de 2008. Ils ont également porté sur le bilan de l'audit interne, sur les missions effectuées ainsi que sur le plan d'audit 2008. Divers sujets de trésorerie ont aussi été débattus.

En outre en 2008, comme pour 2007, ce comité a examiné l'organisation de l'activité Service et les actions d'améliorations de la marge services de Bull en France et à l'international.

Le comité stratégique

Le comité stratégique étudie les orientations stratégiques et les grands projets d'investissements ou d'acquisitions proposés par la direction générale et prépare les recommandations à l'attention du conseil d'administration.

Il est composé de Didier Lamouche (président), André Félix, Michel Davancens, Makoto Tsukakoshi, Henri Conze, Jean-François Heitz et de Rémy de Ricou en tant que secrétaire du comité.

En 2008, ce comité s'est réuni 6 fois. Lors de la réunion du 3 décembre 2008, les membres du comité d'audit (Claude Benmussa, Jean-François Heitz et Jacques Weber) ont été invités à assister à la séance.

Le comité stratégique a travaillé principalement sur le plan stratégique, le budget, les nouveaux segments de « reporting », la revue de la performance des différents segments d'activités, l'examen des opérations d'acquisitions et cessions.

Le comité Hommes et Organisation

Il est composé de Theodore Schaffner (président) et de Michel Davancens.

Didier Lamouche est convié à ce comité lorsque ceci est nécessaire. Patrick Semtob, directeur des ressources humaines du Groupe Bull en a assuré le secrétariat pour la réunion de février 2008 et Jean-Louis Encontre en a assuré le secrétariat pour les réunions de juillet et d'octobre 2008.

Créé en 1997, le comité Hommes et Organisation traite des questions de développement des organisations, de nomination des dirigeants et administrateurs, de l'attribution des plans des stock-options et de la rémunération des dirigeants.

En outre, il examine l'indépendance des administrateurs en vertu des critères d'indépendance fixés ci-dessus pour ce qui concerne la composition du conseil d'administration et apporte ses conclusions au rapport annuel.

En 2008, ce comité s'est réuni 3 fois. Il a débattu notamment de Corporate Gouvernance et de la mise en place d'une étude, sur les domaines suivants:

- organisation du conseil d'administration,
- composition et compétences des membres du conseil d'administration,
- rémunération,
- implication du conseil d'administration dans les décisions stratégiques,

- relation entre les membres du conseil d'administration et le management.

Par ailleurs, le comité a fait une proposition au conseil d'administration en matière de rémunération variable pour le Président-directeur général au titre des résultats 2007.

Enfin, il a statué sur la rémunération des membres du comité opérationnel.

8- Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération du Président-directeur général est composée d'une partie fixe et d'une partie variable.

L'assiette de la part variable de la rémunération est égale au salaire fixe. En début de période, le comité hommes et organisation fixe les critères de détermination de la partie variable. En fin de période, ce comité apprécie la performance du Président-directeur général et évalue le degré d'atteinte des objectifs.

La part variable de 2007 qui a été versée en 2008 a été basée sur les critères suivants: volume des commandes, chiffre d'affaires, EBIT et cash. Le conseil d'administration du 14 février 2008 a fixé à 95% le montant à verser à ce titre.

Par ailleurs, les réunions du conseil d'administration des 14 février et 29 avril 2008, en application des dispositions de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007, dite loi TEPA, ont déterminé les conditions d'attribution de la rémunération différée du Président-directeur général. Le nombre d'actions qu'il devra conserver lors de l'exercice de ses options de souscription et d'achat d'actions a également été fixé.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a approuvé les dispositions prises par le conseil d'administration en application de la loi TEPA.

Les administrateurs, à l'exception des administrateurs salariés, sont rémunérés par des jetons de présence dont le montant pour chaque bénéficiaire est calculé en fonction de leur taux de présence aux réunions du conseil et de ses fonctions au sein des divers comités.

Conflits d'intérêts

A la connaissance de Bull, il n'existe pas de conflit d'intérêt entre les devoirs de la société Bull avec l'un des membres du conseil d'administration.

B- LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LE GROUPE

1. Préambule

Ce rapport, soumis à l'approbation du conseil d'administration, présente de manière descriptive le système de contrôle interne du Groupe Bull qui inclut la société Bull, holding, et les sociétés qu'elle contrôle et qui sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

2. Rappel des objectifs de procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez Bull ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'objectif général du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques liés à l'activité de Bull et les risques d'erreurs et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Le Groupe Bull retient une définition et une approche du contrôle adaptées aux orientations du cadre de référence de l'AMF et des principes du guide d'application.

Le contrôle interne est défini dans le Groupe Bull comme étant un processus mis en œuvre par l'ensemble des acteurs de l'entreprise, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants :

- la fiabilité des informations financières et de gestion ;
- la conformité aux lois et aux réglementations ;
- la protection des actifs ;
- l'optimisation des activités opérationnelles.

Ce processus se compose de cinq éléments interdépendants :

- une organisation avec des ressources, des systèmes d'information et des modes opératoires;
- la diffusion en interne d'informations pertinentes;
- la gestion des risques au regard des objectifs de la société;
- les activités de contrôle ;
- le pilotage du contrôle interne.

3. Les acteurs du contrôle interne

Le conseil d'administration

Les structures de pilotage du Groupe comprennent un conseil d'administration dont le fonctionnement est décrit dans la première partie du rapport. Quatre administrateurs indépendants participent au conseil d'administration. Des comités spécialisés, mentionnés précédemment dans ce rapport, se répartissent entre le comité stratégique, le comité Hommes et Organisation, et le comité d'audit. En 2008, ces comités ont été régulièrement consultés sur les décisions importantes de la société chacun dans son domaine respectif.

Le comité opérationnel

Le comité opérationnel, constitué de 14 personnes, inclut l'ensemble des responsables de chaque activité opérationnelle et fonctionnelle du Groupe, tel que décrit dans le chapitre Organisation du document de référence. Ces organes de direction sont centralisés en France.

Les responsables des filiales

Les filiales directes ou indirectes de Bull, sont quasiment toutes détenues à 100% par Bull. Bull SAS, la filiale la plus importante du Groupe, héberge toutes les activités centralisées et possède des procédures de contrôle, entre autres pour le cycle client-vente, le cycle achat-stock, le cycle fabrication-assemblage à Angers, le cycle recherche & développement aux Clayes-sous-Bois et à Echirolles, la gestion des immobilisations et la gestion des créances clients.

Globalement, des déplacements spécifiques, de durée raisonnable pour exercer certains contrôles effectifs, sont réalisés par les contrôleurs financiers de zone de façon à veiller à ce que le contrôle interne soit satisfaisant dans les plus petites filiales qui sont aussi soumises à un contrôle des directions centralisées.

Les fonctions trésorerie, consolidation, audit interne et communication sont centralisées au niveau Groupe. Les achats de produits nécessitent une autorisation spécifique. Les ventes suivent un processus encadrant le type de contrat, la tarification et le financement, et dont les différents éléments sont examinés systématiquement par la hiérarchie opérationnelle et financière, en impliquant les services juridiques centraux dans les cas les plus significatifs. En matière de plans de pension, en particulier pour ceux à prestations définies, des travaux très spécifiques ont eu lieu depuis plus de trois ans.

Les responsables administratifs et financiers du Groupe et des sociétés du Groupe

Dans l'organisation actuelle du groupe, les services administratifs, comptables et financiers des sociétés françaises sont rattachés à des directions centrales. Celles-ci assurent la responsabilité des opérations de consolidation, reporting et gestion de trésorerie pour l'ensemble des sociétés du groupe. Les fonctions comptables et de gestion sont communes à l'ensemble des sociétés, sous base Oracle-Hypérior pour les filiales importantes et Sage pour les autres. Les fonctions d'administration et de paie sont également communes à presque toutes les sociétés de Bull en France. La partie exploitation de la paie est externalisée depuis 2002.

Chaque directeur financier de filiale a une responsabilité d'organisation des procédures de contrôle interne adaptées aux transactions locales. Il répond de cette mission vis-à-vis du contrôleur financier du Groupe. Il est également responsable localement du respect des règles internes et des réglementations. En particulier, c'est lui qui s'assure de la préparation des états financiers sociaux et des déclarations fiscales.

L'audit interne

La fonction d'audit interne a été recrée le 1er septembre 2004 avec pour mission d'aider la Direction Générale à évaluer et améliorer ses processus de management des risques et de contrôle. L'objectif des revues d'audit est d'apprécier le respect des procédures et processus de fonctionnement et de contrôle des risques principaux. L'équipe d'audit interne est composée de quatre auditeurs. Un planning de missions est approuvé par la Direction Générale et par le Comité d'audit au début de l'année et revu au début du second semestre en prenant en compte l'historique des missions réalisées d'une part et le niveau de risque perçu d'autre part. Les missions d'une durée de une à deux semaines sur le terrain, peuvent concerner une entité juridique, un site, un processus ou bien tout sujet particulier nécessitant un audit ponctuel. Après chaque mission effectuée par l'Audit interne, des recommandations sont émises par l'équipe d'audit, et des plans d'actions visant à améliorer le contrôle interne sont établis par l'entité auditée. La mise en œuvre de ces recommandations fait l'objet d'un suivi régulier de la part de l'Audit interne et de la direction générale.

La fonction Achats

La fonction Achats a mis en place une organisation régie par une charte et fondée sur des procédures. Des actions ont été menées en 2007 et 2008 pour clarifier les processus, les responsabilités et réduire le nombre de fournisseurs et les coûts d'achats. Les règles d'achats, les procédures d'achats, les contrats d'interface et les documents type sont désormais disponibles sur l'intranet de la compagnie et accessibles à tout le Groupe.

Depuis mi-2008, Bull intègre dans ses activités, et en particulier dans le cadre de ses relations avec les fournisseurs, les

principes définis dans le Pacte Mondial de l'ONU (Global Compact).

La fonction Ressources Humaines

La fonction Ressources Humaines s'appuie sur un processus destiné à s'assurer que les postes clés sont pourvus par des personnes répondant aux profils souhaités. L'EPDI, Entretien de Performance et de Développement Individuel, est un outil destiné en outre à mettre en concordance les attentes du Groupe et les aspirations individuelles.

La fonction Juridique

La fonction juridique a pour mission de s'assurer que la vie sociale et l'activité de Bull sont conduites dans le respect des législations et des règlements en vigueur tout en préservant au mieux les intérêts de la compagnie. Outre les fonctions classiques d'assistance à la négociation lors de la prise d'engagements par Bull, le service juridique participe à la mise en place du gouvernement d'entreprise mais également à une meilleure lisibilité du groupe par son action i) sur la réduction du nombre d'entités juridiques et ii) sur la simplification des organes de décision en particulier en France (transformation en société par actions simplifiée de certaines filiales).

4. Les cinq composantes du contrôle interne

4.1 – Organisation, responsabilités, modes opératoires, outils

Dans le Groupe Bull, l'organisation opérationnelle est décentralisée et est assistée par des entités fonctionnelles centrales. Nous avons énuméré ci-dessus les acteurs principaux du contrôle interne. Les responsabilités sont clairement définies, formalisées et communiquées en interne. La gestion des compétences est en ligne avec les objectifs fixés. Toutes les entités du Groupe ont les mêmes contraintes et responsabilités. Cependant, certaines procédures doivent être adaptées à la taille des filiales, car bien que les exigences de contrôle interne soient les mêmes quelle que soit la taille des filiales, il est évident que la densité des procédures est liée au volume et à la diversité des activités. C'est pourquoi les procédures ci-dessous se retrouvent plus particulièrement en France :

Cycle Recherche et Développement

Les activités de conception et de développement des produits qui entrent dans l'offre de Bull sont réalisées au sein de Bull Produits & Systèmes. Toutes ces activités de recherche et développement sont affectées à des projets qui sont suivis dans le cadre du « cycle de vie des produits ». A chaque projet est affecté le temps passé des ingénieurs et les coûts y afférents.

Cycle client-vente

Les types de contrats sont définis dans le manuel de commercialisation. Le niveau de délégation dépend du montant engagé et également de certaines conditions commerciales. Les contrats cadre ainsi que les contrats spécifiques font l'objet de revues systématiques.

Il existe des procédures spécifiques pour les projets d'intégration de systèmes et pour les contrats complexes impliquant, entre autres, de la sous-traitance.

Cycle achat-stock

Les achats sont centralisés en France et les approvisionnements sont effectués conformément aux clauses des contrats négociés par le Service Achats de la Direction des Achats Groupe. Les volumes d'achats sont déterminés par décomposition du carnet de commandes clients. Le volume des approvisionnements permet de satisfaire à la demande commerciale et de conserver un stock optimum répondant à un niveau de sécurité et de flexibilité. Les stocks sont suivis, valorisés et inventoriés à l'aide d'un système de GPAO intégré (BAAN). Des inventaires physiques tournants sont réalisés en permanence en respectant un inventaire minimum par an pour chaque produit.

Cycle fabrication assemblage à Angers

La maîtrise de l'introduction des nouveaux produits et de la production en série est assurée par une succession d'étapes qui s'intègrent dans le processus « cycle de vie des produits ». Ces étapes sont l'industrialisation, la mise en place des moyens, la validation industrielle puis la production de série. Le site d'Angers est le point de passage de tous les produits livrés, à l'exception des produits locaux achetés et gérés en direct dans les pays. Lorsque le site d'Angers a accepté une commande du réseau commercial, celle-ci est positionnée dans le plan de production atelier et est suivie par l'ordonnancement à travers les ordres de fabrication. L'ordre de fabrication sert d'outil de suivi et de contrôle. L'ensemble du processus « achat-réception – stockage – assemblage -livraison» est piloté et valorisé dans un système de GPAO interfacé au système comptable.

La trésorerie centralisée

Les opérations de trésorerie de l'ensemble du groupe sont pilotées par le service de trésorerie centrale dont les opérations principales sont enregistrées dans les comptes de Bull. La majorité des mouvements est réalisée entre Bull et l'une ou l'autre des sociétés du Groupe par le biais de conventions de comptes courants ou de prêt/emprunt dûment documentés. A chaque clôture mensuelle, une opération de compensation (netting) est opérée entre les principales filiales du Groupe pour solder les paiements internes au Groupe. Un système de cash pooling a été mis en place courant 2008 entre la trésorerie centrale et les filiales françaises et de l'Europe de l'ouest. Le financement et la restructuration capitalistique des filiales du Groupe sont organisés par le service de trésorerie centrale qui propose les mesures adaptées.

Gestion des créances clients

Un manuel spécifique précise les règles à suivre en matière d'autorisation de crédit client et de recouvrement des créances. Le contrôle de l'application des procédures donne lieu à des revues périodiques du Credit Manager Groupe. Chaque mois un rapport lui est transmis sur la performance de recouvrement des principales sociétés du Groupe.

Immobilisations

Les immobilisations sont gérées dans un système spécifique (Primmo) interfacé au système comptable. Le processus d'acquisition est basé sur l'approbation d'un comité d'investissement qui juge du bien-fondé et de l'impact économique de l'investissement. Toute demande dont le montant est supérieur à cent mille euros est ensuite soumise à l'approbation de la direction générale. Le processus Demande d'Achat et Commande est lancé dès que la Demande d'Autorisation d'Investissement (DAI) est approuvée. Les désinvestissements sont régis par des procédures internes.

Procédure achat

Un système de gestion électronique (SSP) des demandes d'achats déployé sur l'ensemble des activités en France, permet de renforcer le contrôle exhaustif et a priori des engagements de dépenses, et d'assurer un niveau d'approbation adéquat grâce à un workflow électronique entièrement automatisé. Depuis octobre 2007, SSP a été remplacé par un module intégré (i-procurement) dans la suite Oracle Finance reprenant les mêmes règles de contrôle.

Gestion des frais

Un système de gestion (Ulysse) des ordres de mission, des notes de frais et de leur règlement mis en place en juillet 2004 en France, permet de fluidifier et accélérer le traitement des notes de frais et le remboursement de celles-ci aux collaborateurs de l'entreprise, tout en générant la récupération automatique de la TVA lorsque celle-ci est autorisée. Il garantit aussi la bonne application des délégations internes à l'entreprise en matière d'autorisation de déplacement et d'approbation des dépenses.

4.2 – Diffusion interne d'informations

La diffusion en interne d'informations pertinentes permet à chacun d'exercer correctement ses responsabilités. Les délégations de pouvoir sont transmises en début d'année. Un manuel de contrôle interne a été rédigé en 2006 reprenant les problématiques du questionnaire de contrôle interne. Il a été distribué début 2007 permettant une diffusion des règles de base et des meilleures pratiques dans l'ensemble des entités du Groupe pour la maîtrise des risques.

4.3 – Recensement, analyse et gestion des risques

En janvier 2008, l'Audit interne a établi une cartographie des risques basée sur un questionnaire de 159 questions réparties sur 8 processus auquel ont répondu 54 entités juridiques. Cette cartographie a servi de base à l'élaboration du plan d'audit de l'année 2008. Cette démarche sera poursuivie et affinée en 2009.

Suivant la procédure GAPP 3021 «Irregularity Report» les irrégularités (pertes, vols, fraude, erreurs, etc....) intervenues dans l'ensemble du Groupe entre le 1er octobre 2007 et le 30 septembre 2008, ont été recensées en avril et en octobre 2008. Les quelques cas identifiés en 2008 portent sur des faits n'ayant conduit à aucune perte d'actifs significative pour Bull. Ce rapport ne se substitue pas à l'obligation de déclaration immédiate auprès de la hiérarchie opérationnelle et financière ainsi qu'au service chargé des risques et assurances.

Chaque année depuis 2006, l'emphase est mise dans tout le groupe sur la maîtrise des risques de deux cycles en se servant du manuel de contrôle interne comme référence. Les deux cycles revus en 2008 étaient le cycle immobilisations et le cycle paie et ressources humaines. Les six cycles (trésorerie, achats, ventes, stocks, immobilisations et paie) ont donc été revus en trois ans dans les principales filiales.

4.4 – Activités de contrôle proportionnées aux enjeux

Les activités de contrôle sont constituées des procédures et moyens mis en place afin de maîtriser l'activité du Groupe.

En 2007, Bull a migré ses applications Oracle sous une nouvelle version et a harmonisé les versions des différentes entités où était implanté le système Oracle Application. La migration a aussi été une opportunité pour améliorer la gestion des accès aux systèmes d'information du Groupe et plus particulièrement en 2008 à mieux contrôler les accès à Oracle AP (Account Payables) en assurant une meilleure ségrégation des tâches.

Plusieurs entités du groupe ont obtenu des certifications qualité telles que les Certificats AFAQ ISO 9001 V2000 et ISO14001.

4.5 – Surveillance et veille active

Pour ce qui concerne les contrôles portant sur le contrôle interne lui-même, le Groupe dispose d'une équipe d'audit interne (cf. ci-dessus « Les acteurs du contrôle interne »). Cette équipe d'audit interne exerce une surveillance du dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement. Lors des missions d'audit, l'équipe d'audit interne émet des recommandations et en suit la mise en œuvre.

5. Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable du Groupe Bull

Organisation de la fonction comptable

La fonction comptable est organisée de manière décentralisée dans chaque pays. Elle est rattachée hiérarchiquement au Directeur financier du pays qui lui-même rapporte au Contrôleur financier de la zone géographique. Elle est animée fonctionnellement par le Directeur comptable et consolidation Groupe rattaché à la Direction financière Groupe.

L'unicité des systèmes de gestion et de consolidation

Les normes comptables décrites dans le manuel GAPP (General Accounting Policies and Procedures) en accord avec les IFRS sont appliquées uniformément par toutes les filiales consolidées du groupe. Il en ressort un «langage commun» qui sert de trame à toutes les analyses de gestion.

La consolidation des comptes

En tant que société cotée, Bull publie chaque année des comptes semestriels et annuels attestés ou certifiés par les commissaires aux comptes. La procédure de remontée et de contrôle des comptes s'inscrit dans un processus rigoureux mensuel. Les comptes de bilan et de compte de résultat sont remontés et consolidés chaque mois (sauf janvier et juillet). Une équipe centrale répond aux questions de mise en place pratique des filiales et interroge celles-ci à chaque clôture pour s'assurer de la bonne application des procédures ou des nouvelles transactions nécessitant des précisions additionnelles.

La revue de pré-closing

Sur la base de la clôture de septembre, une procédure dite de «pré-closing» comporte d'une part, la revue systématique par différents cadres financiers de tous les postes du bilan de chaque entité, et d'autre part, l'anticipation de tout problème de clôture annuelle.

Le budget et les ré estimés

Les filiales et différentes entités communiquent au Groupe leurs prévisions budgétaires à l'automne pour l'année suivante. Il est établi un budget consolidé au niveau de chaque branche et au niveau Groupe. Ces budgets sont présentés à la direction générale lors de plusieurs revues d'affaires. Après révision et acceptation par la direction générale, ces budgets servent de base au suivi mensuel des réalisations. Des ré estimés du semestre sont produits tous les mois à partir du réalisé et concernent les prises de commandes et le compte d'exploitation jusqu'à la marge opérationnelle.

Les principaux acteurs

Les principaux acteurs du contrôle interne impliqués dans le contrôle de l'information financière et comptable sont la comptabilité, la consolidation et le contrôle de gestion. Ces différents acteurs impliqués dans ces processus sont responsables de la production de l'information financière au niveau de chaque entité juridique. Ils sont non seulement responsables du respect des procédures et règles comptables, mais ils ont aussi la responsabilité de mettre en place les processus de contrôle pour assurer la fiabilité de l'information fournie. Les informations financières de chaque entité sont traitées sur le système d'information comptable et financier Groupe.

Les commissaires aux comptes et auditeurs comptables

Ils ont une mission de certification des comptes annuels et consolidés, et s'assurent de la concordance avec ces comptes de la sincérité des informations données dans le rapport de gestion au conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires, sur la situation financière et les comptes de la société.

Le commissariat aux comptes des filiales en France est confié à l'un ou à l'autre des co-commissaires aux comptes de la société mère du Groupe. Au plan international, la revue des comptes est assurée par le réseau Deloitte quasiment partout où celui-ci est implanté. Leur représentant local effectue les diligences exigées dans les pays respectifs en matière de commissariat aux comptes. Cette organisation facilite clairement la transparence filiale-siège mais également véhicule efficacement les préoccupations comptables du moment de façon à contribuer à une harmonisation des traitements.

Didier LAMOUCHE

Président-directeur général

Comptes consolidés du groupe Bull

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BULL, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée cette année des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables.

C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application de l'article L.823-9 du Code de commerce.

Comme il est précisé au paragraphe « Recours à des estimations » présenté dans la note 2 « Résumé des principes comptables essentiels » des notes annexes aux comptes consolidés, la direction est conduite, pour arrêter les montants des actifs et passifs figurant au bilan consolidé, à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses. Cette note précise que, par définition, les résultats réels sont susceptibles de différer de ces estimations au moment du dénouement des opérations concernées. Parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives, figurent les impôts différés actifs et la provision constituée pour couvrir le remboursement de l'aide à la restructuration accordée par l'Etat français.

Bull présente à l'actif de son bilan des impôts différés actifs pour un montant de 16,5 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 28 millions d'euros au 31 décembre 2007, ainsi qu'exposé dans la note 23 « Impôts sur les bénéfices » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation des impôts différés actifs, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Bull présente au passif de son bilan une provision d'un montant de 19,4 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 26,7 millions d'euros au 31 décembre 2007, pour couvrir le remboursement partiel de l'aide à la restructuration accordée par l'Etat français et assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, tel que décrit dans la note 15 « provision pour clause de retour à meilleure fortune » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fonde cette estimation, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 20 mars 2009
Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent PAPAIZAN

Albert AIDAN

GROUPE BULL BILAN CONSOLIDE
AU 31 DECEMBRE 2008 et au 31 décembre 2007

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	au 31 déc. 2008	au 31 déc. 2007 r
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		6,2	3,8
Immobilisations corporelles	(4)	39,1	38,3
Goodwills	(5)	57,4	39,0
Actifs financiers non courants	(6)	13,4	27,8
Impôts différés - actif	(23)	16,5	28,0
Total actifs non courants		132,6	136,9
Actifs courants			
Stocks et en-cours	(7)	48,9	53,6
Créances clients	(8)	157,2	266,7
Autres actifs courants	(9)	88,4	67,2
Placements en garantie		9,9	4,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie		288,9	288,0
Total actifs courants		593,3	679,9
Actifs non courants détenus en vue de la vente	(10)	1,1	0,3
TOTAL DE L'ACTIF		727,0	817,1

<i>(en millions d'euros)</i>		au 31 déc. 2008	au 31 déc. 2007 r
PASSIF			
Capitaux propres :			
Capital	(11)	9,7	9,7
Réserves liées au capital	(12)	268,1	266,5
Réserves de conversion		(4,2)	(16,2)
Réserves de réévaluation		1,8	2,2
Résultat accumulé non distribué		(179,8)	(185,4)
Capitaux propres :		95,6	76,8
- dont capitaux propres - part du groupe		95,5	76,8
- dont intérêts minoritaires		0,1	-
Emprunts et passifs financiers non courants	(14)	10,0	12,3
Provision pour clause de retour à meilleure fortune	(15)	19,4	26,7
Provision pour avantages postérieurs à l'emploi	(16)	95,0	95,3
Provisions	(17)	25,3	32,0
Impôts différés – passif	(23)	0,9	-
Total passifs non courants hors capitaux propres		150,6	166,3
Passifs courants :			
Dettes fournisseurs		204,7	201,8
Clients : avances et acomptes reçus		12,8	21,2
Impôts à payer sur les bénéfices		6,0	9,4
Provision pour avantages postérieurs à l'emploi	(16)	7,6	8,2
Produits perçus d'avance		0,6	1,3
Provisions	(18)	58,9	62,4
Autres passifs courants	(18)	156,3	142,4
Emprunts et passifs financiers courants	(19)	31,7	127,3
Total passifs courants		478,6	574,0
Passifs non courants détenus en vue de la vente	(10)	2,2	-
TOTAL DU PASSIF		727,0	817,1

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

r = retraité des deux modifications de présentation comptable, portant sur le crédit d'impôt recherche et les pertes et

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2008	2007r
Activités ordinaires			
Hardware and Systems Solutions		338,1	320,3
Fulfillment & Third Party Products		102,7	153,4
Maintenance & Product Related Services (PRS)		197,8	212,3
Services & Solutions		494,2	431,0
Produits des activités ordinaires		1 132,8	1 117,0
Coûts des produits et services vendus		(877,9)	(841,7)
Marge brute		254,9	275,3
Frais de recherche et développement		(23,0)	(41,8)
Frais commerciaux		(126,2)	(124,2)
Frais administratifs		(73,8)	(81,1)
Résultat de change sur flux opérationnels		(1,8)	(0,4)
Résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers		30,1	27,8
Autres produits opérationnels	(22)	16,3	6,6
Autres charges opérationnelles	(22)	(25,5)	(21,6)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	(24)	-	(0,1)
Résultat opérationnel		20,9	12,7
Résultat de change sur flux financiers		(4,0)	0,3
Charges de financement		(13,7)	(11,9)
Produits de financement		10,2	9,5
Résultat avant impôts et CRMF		13,4	10,6
Impôts sur les bénéfices	(23)	(3,5)	(6,0)
Impôts différés	(23)	(11,5)	-
Provision pour clause de retour à meilleure fortune	(15)	7,3	-
Résultat net		5,7	4,6
Dont:			
- Part du groupe		5,6	4,6
- Part minoritaire		0,1	-
Résultat de base par action		0,06	0,05
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)		96 786,4	96 786,7
Résultat dilué par action		0,06	0,05
Nombre potentiel d'actions (en milliers)		100 965,1	99 652,0

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

r = retraité des deux modifications de présentation comptable, portant sur le crédit d'impôt recherche et les pertes et gains de change

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
Pour les années 2007 et 2008

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital émis	Réserves liées au capital	Réserves de conversion	Autres réserves	Résultat accumulé non distribué	Sous- total	Mino- ritaires	TOTAL
Solde au 1^{er} janvier 2007	9,7	267,1	(12,0)	0,7	(190,1)	75,4	-	75,4
Réserves de conversion	-	-	(4,2)	-	-	(4,2)	-	(4,2)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponible à la vente	-	-	-	1,5	-	1,5	-	1,5
Total des produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres	-	-	(4,2)	1,5	-	(2,7)	-	(2,7)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	4,6	4,6	-	4,6
Total des profits/(pertes) nets de l'exercice	-	-	(4,2)	1,5	4,6	1,9	-	1,9
Minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions d'autocontrôle	-	(1,0)	-	-	-	(1,0)	-	(1,0)
Païement sous forme d'actions	-	0,4	-	-	-	0,4	-	0,4
Arrondis	-	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1
Solde au 31 décembre 2007	9,7	266,5	(16,2)	2,2	(185,4)	76,8	-	76,8
Solde au 1^{er} janvier 2008	9,7	266,5	(16,2)	2,2	(185,4)	76,8	-	76,8
Réserves de conversion	-	-	12,0	-	-	12,0	-	12,0
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	(0,4)	-	(0,4)	-	(0,4)
Total des produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres	-	-	12,0	(0,4)	-	11,6	-	11,6
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	5,6	5,6	-	5,6
Total des profits/(pertes) nets de l'exercice	-	-	12,0	(0,4)	5,6	17,2	-	17,2
Minoritaires	-	-	-	-	-	-	0,1	0,1
Actions d'autocontrôle	-	0,1	-	-	-	0,1	-	0,1
Païement sous forme d'actions	-	1,5	-	-	-	1,5	-	1,5
Arrondis	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)	-	(0,1)
Solde au 31 décembre 2008	9,7	268,1	(4,2)	1,8	(179,9)	95,5	0,1	95,6

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

Tableau de flux de trésorerie

au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 déc. 2008	Au 31 déc. 2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie début d'exercice	288,0	228,5
Résultat net part du groupe	5,6	4,6
Intérêts minoritaires (participation non contrôlante)	0,1	-
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liées à l'activité		
. Amortissements	13,8	18,5
. Provisions pour perte de valeur d'actifs corporels	(0,3)	3,4
. Dépréciation goodwill	2,5	1,5
. Provisions	(8,8)	(17,5)
. Provision pour clause de retour à meilleure fortune	(7,3)	-
. Coûts et produits de financement	3,4	2,4
. Impôts différés	12,4	-
. Charge d'impôts courants	3,5	2,9
. Paiements effectués au titre de l'impôt sur les sociétés	(5,4)	(3,1)
. Charge de rémunération des plans de stocks options	1,5	0,4
. (Plus) / Moins-values sur cession d'immobilisations	(24,3)	(4,4)
. Quote-part des résultats des entreprises associées	-	0,1
. (Augmentation) / Diminution des placements en garantie	(5,4)	14,4
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité		
. Clients et avances clients	99,4	(7,0)
. Autres actifs courants	(32,5)	(11,8)
. Stocks en en-cours	4,5	(14,4)
. Fournisseurs, avances et acomptes fournisseurs	1,6	14,5
. Autres passifs courants	31,5	1,1
Flux de trésorerie générés / (requis) par l'activité	95,8	5,6
Acquisitions d'autres immobilisations corporelles et incorporelles	(14,0)	(14,3)
Produits résultant de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	16,7	5,4
Variation nette des autres actifs financiers	13,9	33,2
Incidence des variations de périmètre	(20,5)	(11,2)
Flux de trésorerie générés / (requis) par les investissements	(3,9)	13,1
Actions auto détenues	-	(1,0)
Variation nettes des dettes à long et moyen terme	(1,8)	0,1
Variation nette des emprunts à court terme	(95,1)	50,1
Coûts et produits de financement (*)	(3,4)	(2,4)
Flux de trésorerie générés / (requis) par les financements	(100,3)	46,8
Effets des variations de taux de change	9,3	(6,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	288,9	288,0
(*) dont paiements effectués au titre des intérêts d'emprunts	5,6	4,1

Les flux de chaque rubrique de transactions en devises sont déterminés dans la devise de chaque pays, puis convertis euros en utilisant un taux moyen sur l'année. La différence de conversion avec les calculs retenus pour le bilan et le compte de résultat est reportée dans la ligne «Effet des variations de taux de change» qui regroupe ainsi l'ensemble des différences de chaque rubrique.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

Notes annexes aux comptes consolidés

1 – ORGANISATION

Les comptes consolidés du Groupe Bull comprennent les comptes de Bull, de Bull S.A.S, de Bull International S.A.S, et de Bull Data Systems Inc., ainsi que ceux de leurs filiales.

Sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2008, le capital de Bull est détenu à hauteur de 10,1% par France Telecom, de 3% par NEC, de 2,1% par Debeka, et de 84,1 % par le public, des salariés de Bull et des fonds d'investissement. Bull détient par ailleurs 0,7 % d'actions en autocontrôle.

Bull, société mère du Groupe, est une société anonyme, le siège social se situe en France, rue Jean Jaurès, 78340 Les Clayes-sous-Bois. Cette société est cotée en Bourse sur Euronext Paris. Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 12 février 2009.

2 – RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

Principes comptables

En application du règlement n° 1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2008 sont préparés conformément au référentiel IFRS.

Les principes comptables retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2008.

En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du Groupe Bull fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres,
- soient prudents,
- et soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

Les nouveaux textes publiés par l'IASB en 2007 et 2008, et d'application obligatoire en 2008 n'ont pas eu d'effet significatif pour le Groupe:

- IFRIC 11 (IFRS 2), Actions propres et transactions intragroupe,
- IFRIC 12, Concession de service,
- IFRIC 14 (IAS 19), Actifs de régimes à prestations définies et obligations et financement minimum,
- IAS 39 et IFRS 7, Reclassification des actifs financiers.

A la date d'arrêté des présents états financiers, les normes et interprétations suivantes étaient émises, n'étaient pas encore entrées en vigueur mais pouvaient être appliquées par anticipation :

- IFRS 8, Segments opérationnels,
- IAS 23, Amendement de la norme IAS 23, coûts d'emprunts,
- IAS 1, Présentation des états financiers,
- IFRS 3, Regroupement d'entreprises,
- IAS 27, Consolidation,
- IFRS 2, Conditions d'acquisition et d'annulations,
- IAS 32 et IAS1, Instrument financier avec clause de put et obligations liées à une liquidation,
- IFRS 1 et IAS 27, Coût d'acquisition d'une filiale avec contrôle commun ou associée,
- IAS 39, Eléments pouvant être sélectionnés pour une couverture financière,
- IFRS 1, Première adoption des IFRS,
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation clients,
- IFRIC 15, Accords pour la construction immobilière,
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net dans une opération étrangère,
- IFRIC 17, Distribution d'actifs autres que de la trésorerie aux investisseurs.

Le groupe Bull mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

En particulier, le Groupe est prêt à mettre en œuvre IFRS 8, Segments opérationnels début janvier 2009. Le découpage analytique servant au pilotage du Groupe est très proche de celui qui a été présenté tout au long de l'année 2008. La mise en œuvre de l'IFRS 8 ne devrait pas avoir d'implication significative sur la communication financière du Groupe.

Recours à des estimations

L'établissement des comptes consolidés du groupe Bull exige que la direction se fonde sur des hypothèses et qu'elle effectue des estimations qui ont un impact sur les montants qui apparaissent dans les états financiers relatifs aux actifs et aux passifs existants, aux charges et aux produits, aux actifs et passifs éventuels, ainsi que dans les annexes relatives aux comptes annuels consolidés. Le Groupe établit régulièrement des estimations, notamment celles qui ont trait aux créances douteuses, aux provisions pour dépréciation des stocks et en-cours, aux participations non consolidées, à la valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles, aux impôts différés actifs (cf. note 23), à la clause de retour à meilleure fortune à verser à l'Etat français (cf. note 15), aux restructurations, aux engagements de retraite, aux passifs éventuels et aux litiges. Les estimations du Groupe sont fondées sur son expérience passée et sur diverses autres hypothèses qu'il juge raisonnables au vu des circonstances et qui constituent le fondement de l'évaluation d'actifs et de passifs dont la valeur comptable n'est pas immédiatement déterminable d'après d'autres sources.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible qu'au moment du dénouement des opérations concernées, les résultats réels soient susceptibles de différer de ces estimations et d'avoir une incidence sur les états financiers des périodes futures. Les estimations utilisées sont détaillées dans les notes correspondantes.

IFRS 3 – Regroupement d'entreprises

Le goodwill représente la différence résiduelle après affectation à la juste valeur qui est constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres. Du fait que le groupe comptabilise à la juste valeur, à la date d'acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, tout intérêt minoritaire est évalué sur la base de la quote-part des intérêts minoritaires dans la juste valeur nette de ces éléments.

Conformément à la norme IFRS 3, les goodwills ne sont plus amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, et ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs, pour déterminer les pertes de valeur éventuelles.

Lorsque le Groupe acquiert ultérieurement des actifs et des passifs auprès des minoritaires d'une entité contrôlée, aucun ajustement complémentaire lié à la réévaluation à la juste valeur de ceux-ci n'est comptabilisé. L'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs est comptabilisé en goodwill.

Lorsqu'un goodwill est déterminé de façon provisoire à la clôture de l'exercice au cours duquel l'acquisition est réalisée, le Groupe comptabilise les ajustements de ces valeurs provisoires dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Si les changements entre les valeurs provisoires et les valeurs finales affectent matériellement la présentation des états financiers, l'information comparative présentée pour la période précédant la finalisation des justes valeurs est retraitée comme si les valeurs avaient été finalisées dès la date d'acquisition.

IAS 27, 28 et 31 – Consolidation

Les méthodes de consolidation suivies par le Groupe Bull sont en accord avec les normes relatives au périmètre et aux méthodes de consolidation (IAS 27, 28 et 31).

Les principes et méthodes comptables du Groupe Bull sont détaillés dans un manuel comptable diffusé à l'ensemble des sociétés appartenant au Groupe. Ce manuel et les procédures de suivi en assurent une application uniforme au sein du Groupe Bull.

Les filiales dans lesquelles Bull détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les entreprises associées, dans lesquelles le Groupe Bull exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Le Groupe Bull n'a pas de filiales détenues conjointement avec une société ou un groupe tiers qui aurait pu entraîner un choix entre la méthode proportionnelle et la méthode de mise en équivalence.

IAS 38 – Immobilisations incorporelles

Les frais de développement de logiciel suivent les principes du SFAS 86 (US GAAP appliqués par le Groupe Bull depuis 1987) et du Plan Comptable qui ne diffèrent pas des normes IFRS.

Les normes IFRS étendent cependant les principes suivis pour le logiciel aux développements concernant le matériel.

L'activation de frais de développement intervient pour des projets nettement identifiés dont les risques techniques et commerciaux sont raisonnablement maîtrisés et de rentabilité assurée. Seuls les projets dont le coût total de développement dépasse 1 million d'euros sont pris en compte. L'activation de ces frais cesse au moment du lancement du produit dans sa phase de commercialisation générale. Les frais d'entretien et de continuation sont comptabilisés en charges dès qu'ils sont encourus.

Enfin, les montants activés sont amortis linéairement sur une période de trois ans maximum et un examen des indices de perte de valeur a lieu chaque année. Les amortissements des immobilisations incorporelles de la période sont inclus dans les charges par destination au compte de résultat.

IAS 16 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire pratiquée sur la durée d'utilité des actifs. Les constructions et aménagements sont amortis sur dix à vingt ans, le matériel et outillage sur quatre à dix ans et le matériel de location sur cinq ans. Les micro-ordinateurs et les terminaux immobilisés pour usage interne sont amortis sur trois ans. La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles est incluse dans le compte de résultat en charge par destination.

En application de la norme IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas comptabilisés dans le coût de l'actif. Par ailleurs, l'analyse des processus industriels n'a pas révélé d'équipement industriel nécessitant un plan d'amortissement spécifique ou entraînant des grosses réparations désormais traitées comme des composants de la valeur de l'actif.

IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés en détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que si la vente est hautement probable et l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente de l'actif et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan qui doit avoir été lancé. De plus, l'actif doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur. La vente de l'actif est supposée être réalisée dans le délai d'un an à compter de sa classification en actif détenu en vue de la vente.

Les actifs non courants (et groupes destinés à être cédés) classés en actifs détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur comptable antérieure des actifs ou à leur juste valeur minorée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure. Ces actifs ne sont plus amortis à compter de leur date de classification en actifs détenus en vue de la vente.

IAS 17 – Contrats de location

Le Groupe Bull applique depuis des années les critères de qualification des contrats de location financement (US GAAP – SFAS 13 et IAS 17). Ainsi, les contrats non résiliables de location à moyen terme, qui s'étalent en général sur trois à cinq ans, sont comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des locations minima à recevoir. Les coûts des produits et services vendus comprennent le coût du matériel loué dans le cadre de tels contrats et une provision pour le montant estimé des coûts et des frais à supporter pendant la durée du contrat.

Il est rappelé que les contrats comptabilisés comme des ventes correspondent à des contrats pour lesquels l'engagement ferme du client sur une période de 36 à 60 mois, en général, conduit à une chaîne de loyers actualisés proches de la valeur de vente qui aurait été concédée au client si celui-ci avait décidé d'acheter.

Les créances dont l'échéance s'étale sur la durée du contrat font, en général, l'objet de financement auprès d'établissements financiers spécialisés. Tous les contrats de financement ont fait l'objet d'un examen et d'une revue des clauses contractuelles afin de se conformer aux critères de comptabilisation de la norme IAS 39.

IAS 36 – Dépréciation des actifs

Le Groupe Bull procède à chaque clôture à une enquête auprès de ses filiales pour déterminer s'il existe des indicateurs de perte de valeur sur certains actifs qui entraîneraient des tests de dépréciation conformément à la norme IAS 36.

Ces tests sont effectués au minimum une fois par an pour les goodwill, même en l'absence d'indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation et de la sortie de l'actif. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget le plus récent approuvé par la Direction. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Pour les besoins des tests de dépréciation des goodwill, les valeurs d'actifs sont regroupées par unité génératrice de trésorerie (UGT). Le groupe définit ses UGT conformément à la façon dont sont organisées les activités et analysés les résultats dans le reporting interne du Groupe.

IAS 2 - Stocks

En application de la norme IAS 2, les stocks et en-cours sont évalués au plus bas du prix de revient (principalement selon le principe du premier entré, premier sorti) ou du prix du marché (valeur réalisable nette estimée). Les coûts standards de matière, main d'œuvre et frais généraux des produits fabriqués sont établis en considérant un niveau prévisionnel d'activité et sont ensuite ajustés aux prix de revient réel par le biais des écarts sur coûts de production. Les charges résultant d'une sous-activité sont comptabilisées en coûts des produits et services vendus.

IAS 11 – Contrats de construction

En application de la norme IAS 11, les sociétés du Groupe Bull en France comptabilisent leurs contrats de construction (généralement à plus d'un an) selon la méthode de l'avancement. Les autres sociétés du Groupe dont les contrats de construction ne sont pas significatifs utilisent une méthode de points de passage définis contractuellement (milestones).

La méthode à l'avancement est fondée sur des indicateurs de développement du projet liés au nombre d'heures ou aux coûts encourus sur les coûts totaux réestimés périodiquement projet par projet.

Dès lors qu'un dépassement des coûts totaux prévisionnels sur la facturation prévue apparaît, il est constitué une provision pour perte à terminaison.

IAS 18 – Produits des activités ordinaires

Le Groupe Bull applique la norme IAS 18 relative à la comptabilisation du chiffre d'affaires ainsi que certaines interprétations en vigueur aux Etats-Unis d'Amérique. Pour ces dernières, il s'agit essentiellement du SOP 97-2 et SOP 98-4 (Statement of Position de l'AICPA) concernant la comptabilisation du revenu logiciel, de l'EITF 99-19 (Emerging Issue Task Force du FASB) relatif à l'enregistrement du chiffre d'affaires brut plutôt que de la seule commission perçue en tant qu'agent, et de l'EITF 00-21 concernant les ventes avec arrangements multiples ainsi que des SAB 101 et 104 (Staff Accounting Bulletin) de la SEC relatifs au chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires du Groupe Bull est constitué par des ventes et des locations de matériel et de logiciel, ainsi que par des prestations de services liées au traitement de l'information sous différentes modalités contractuelles.

Les ventes sont considérées comme étant réalisées lorsque les prestations du Groupe Bull ont été exécutées conformément aux clauses contractuelles qui retiennent en général la livraison ou la mise à disposition du matériel. Généralement, les contrats de vente sont assortis d'une clause de réserve de propriété dans tous les pays où la législation le permet.

Le chiffre d'affaires concernant les redevances de logiciel facturées en une seule fois est enregistré à la mise à disposition du logiciel et en fonction de la réalisation des services contractuellement dus. Les redevances mensuelles sont reconnues en chiffre d'affaires à l'échéance de chaque période.

Les produits provenant des contrats de location sont compris dans le chiffre d'affaires lors de chaque échéance pendant la durée du contrat. Les dotations aux amortissements sont les principaux coûts de ces contrats. Les contrats non résiliables de location à moyen terme, qui s'étalent en général sur trois à cinq ans, sont comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des locations minima à recevoir. Les coûts des produits et services vendus comprennent le coût du matériel loué dans le cadre de tels contrats et une provision pour le montant estimé des coûts et des frais à supporter pendant la durée du contrat.

IAS 21 - Conversion

Les états financiers des sociétés étrangères inclus dans les états financiers consolidés sont convertis selon les principes de la norme IAS 21 qui peuvent être résumés ainsi :

- les éléments d'actif et de passif ainsi que les amortissements correspondants sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice,
- les comptes de résultat sont convertis au taux moyen mensuel.

Les écarts résultant de cette conversion sont enregistrés pour la part du Groupe dans un compte intitulé "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en fin d'exercice au cours de clôture et les différences de change, réalisées ou latentes, résultant de la conversion des transactions en monnaies étrangères sont incluses dans le résultat de l'exercice.

IAS 19 – Avantages du personnel

Le Groupe Bull participe à des régimes de retraite, de pré retraite et d'indemnités de départ en application des lois et pratiques des pays dans lequel il est implanté. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement des cotisations ; les cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont dues.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe provisionne son obligation au titre des prestations de retraite définies pour ses salariés. Cette obligation est estimée par des actuaires indépendants conformément à la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts entre ce qui était anticipé et la façon réelle dont se déroulent les engagements. Ces écarts sont comptabilisés en résultat en application de la méthode du « corridor », qui prévoit l'étalement sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires des écarts excédant 10% du plus haut entre la valeur de l'engagement et la valeur des actifs du régime à la clôture.

Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement dans la mesure où les avantages sont déjà acquis et, dans le cas contraire, il est amorti selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les avantages soient acquis au personnel.

Le montant comptabilisé au passif au titre de prestations définies est égal au total de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies, ajustée des écarts actuariels non comptabilisés, diminuée du coût des services passés non comptabilisé et de la juste valeur des actifs des régimes à la date de clôture.

L'effet des évolutions de l'obligation du Groupe est comptabilisé en résultat opérationnel, à l'exception des composantes financières liées aux effets de désactualisation et de rendement des actifs de couverture.

Les autres avantages à long terme (médailles du travail, couvertures médicales, assurances - prévoyance) sont également évalués sur la base d'hypothèses actuarielles et provisionnés dans les comptes du Groupe Bull.

IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions

Les plans d'option de souscription ou d'achat d'action pour le personnel attribués au cours des exercices 1998 à 2001, étant antérieurs au 7 novembre 2002, ne requièrent pas de retraitement, conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

Les plans octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ont été enregistrés conformément à la norme IFRS 2.

Les options ont été évaluées à la date d'octroi sur la base d'un modèle Black & Scholes. Les paramètres suivants ont été retenus :

- la volatilité tient compte de la volatilité historique constatée sur le marché de l'action ;
- la durée moyenne de détention a été déterminée à 4,5 années ;
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux des OAT à 10 ans.

La juste valeur des options est comptabilisée linéairement en compte de résultat durant la période d'acquisition des droits, selon l'estimation du Groupe du nombre d'instruments de capitaux propres finalement acquis, avec une contrepartie directe en capitaux propres. Les variations de juste valeur des options postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette comptabilisation.

IAS 12 – Impôts différés

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés dans les états financiers consolidés selon les prescriptions de la norme IAS 12. Cette norme requiert l'enregistrement de charge ou de crédit d'impôt différé pour constater l'effet fiscal des différences de valorisation des actifs ou des passifs entre les comptes consolidés et les comptes préparés pour la détermination des impôts sur les bénéfices.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Les actifs d'impôts différés non comptabilisés sont appréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'évaluation des impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs à la date de clôture.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation.

IAS 37 – Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, à l'égard d'un tiers, résultant d'événements passés, et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources. Dans le cas des restructurations, une provision est comptabilisée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions à court et long terme, outre les provisions pour engagements relatifs aux régimes de retraite et pour avantages accordés à des employés et les provisions pour restructuration, incluent principalement :

- les coûts estimés au titre de litiges, contentieux et actions en réclamations de la part de tiers ou d'anciens salariés ;
- les engagements en garantie donnés aux clients relatifs aux ventes de matériel ou aux contrats ;
- les pertes à terminaison sur les contrats dont le prix de revient prévisionnel s'avère supérieur au chiffre d'affaires contractuel à la clôture de l'exercice.

Les provisions significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

IAS 32 et 39 – Instruments Financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En ce qui concerne les placements en OPCVM monétaires, ne sont retenus dans cette catégorie que les OPCVM classés «monétaire Euro» par l'AMF.

Autres actifs financiers

Les autres placements de trésorerie réalisés sous forme d'OPCVM monétaires ne rentrant pas dans la catégorie «monétaire Euro» de l'AMF sont comptabilisés en «actifs financiers disponibles à la vente». Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente conformément à la norme IAS 39. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la dépréciation est comptabilisé en résultat de la période.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation, comptabilisée en résultat, s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Le Groupe n'a pas identifié d'actifs financiers répondant aux caractéristiques d'actifs financiers détenus jusqu'à échéance définis par la norme IAS 39.

Passifs financiers

A l'exception des instruments dérivés, les emprunts et dettes financières sont évalués au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. La variation de juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée en résultat de la période.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture s'ils répondent aux critères de documentation et d'efficacité définis par la norme IAS 39. Le Groupe Bull a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture aux instruments financiers utilisés pour réduire l'exposition du Groupe aux risques de change et de taux d'intérêt ; les instruments dérivés correspondants sont donc comptabilisés à la juste valeur, avec variation de juste valeur en résultat.

Instruments hybrides

Les Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (Océanes) contiennent à la fois une composante de passif financier et une composante de capitaux propres.

A la date de l'émission, la juste valeur de la composante de passif financier est estimée par référence à la valeur des flux de trésorerie contractuels futurs actualisés au taux de marché d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion en actions.

La composante classée en capitaux propres est déterminée par différence entre le montant émis et la juste valeur du passif financier.

Actions d'autocontrôle

Les actions de Bull, qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées, sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces actions propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Décomptabilisation des actifs financiers

En général, un actif financier est décomptabilisé, conformément à l'IAS 32 et l'IAS 39, uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'actif.

Les actifs significatifs décomptabilisés correspondent essentiellement aux créances clients de Bull SAS cédées à un établissement financier dans le cadre d'un nouveau contrat d'affacturage signé le 30 décembre 2008. Ces cessions sont examinées de manière approfondie. Ces créances ne sont décomptabilisées que si l'analyse technique conclut à un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages.

IAS 33 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stocks options et les obligations convertibles en actions émises par le groupe.

IAS 1 – Présentation des états financiers

Les états financiers sont présentés en application de la norme IAS 1. Certains reclassements de postes ont été effectués pour la période comparable afin de se conformer à la présentation retenue pour la période présentée.

Le crédit d'impôt recherche (CIR) a été comptabilisé en diminution des frais de recherche et développement pour l'exercice 2008 (2,6 millions d'euros) et pour l'exercice 2007 (3,1 millions d'euros).

Les impacts sur l'information comparative 2007 sont :

- Au compte de résultat : impact sur le résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financier et le résultat opérationnel 2007 de +3,1 millions d'euros.
- Au bilan : reclassement des créances de CIR initialement présentées en diminution de l'impôt à payer en autres actifs courants pour 6,5 millions d'euros.

Le résultat de change sur flux financiers a été distingué du résultat de change sur flux opérationnels. Il s'établit à -4 millions d'euros en 2008 et à +0,3 millions d'euros en 2007. L'impact est de -0,3 millions d'euros sur le résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et le résultat opérationnel 2007.

3 – VARIATIONS DE PERIMETRE

En 2008, les variations de périmètre suivantes sont intervenues :

- Création de la société Bull Indian Ocean Limited (Ile Maurice), filiale de Bull International SAS qui en détient la totalité du capital.
- Acquisition par Bull N.V. (Belgique), à compter du 1er avril 2008, de la société luxembourgeoise de services CSB Consulting, spécialisée dans les offres de services informatiques à valeur ajoutée. Créée en 1999, CSB Consulting est essentiellement présente en Belgique et au Luxembourg. Son effectif est de 150 personnes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 10,4 millions d'euros au cours de l'exercice 2007.
- Cession le 11 janvier 2008 de Maine CI, société française située à Angers, filiale de Bull SAS. Cette cession a été réalisée pour un prix de 0,3 million d'euros se traduisant par une perte de 1,5 million d'euros pour le Groupe. Cette perte avait été enregistrée au 31 décembre 2007 par la constatation d'une dépréciation des actifs non courants détenus en vue de la vente.
- Le 8 juillet 2008, Bull a annoncé l'acquisition de la société Sirus, spécialisée dans la conception de systèmes d'information relationnels. Sirus est aujourd'hui un acteur majeur auprès des collectivités et dispose d'une très forte compétence métier dans le domaine de l'action sociale. Bull enrichit ainsi son offre auprès des collectivités territoriales et consolide sa présence commerciale dans le secteur public, l'un de ses secteurs stratégiques de croissance. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,8 million d'euros en 2007 et son effectif est de 18 personnes.
- Le 7 octobre 2008, Bull HN, filiale américaine de Bull a cédé ses activités Medicaid exercées par Bull Integris à Ingenix. La vente de cette société a conduit à une plus-value nette de 15 millions d'euros.
- Bull a acquis, en date du 1^{er} octobre 2008 la société allemande science + computing, fournisseur de solutions et de services pour le HPC en Allemagne et en Europe. Le prix total d'acquisition est de 27,8 millions d'euros, dont un goodwill de 14,9 millions d'euros.

Fin 2008, le Groupe a annoncé la cession début 2009 de SERRIB, société française située à Belfort. Cette cession a été réalisée le 29 janvier 2009 pour un prix de 0,2 million d'euros se traduisant par une perte de 0,6 million d'euros pour le Groupe.

Une dépréciation d'un montant similaire, au titre du classement en Actifs non courants détenus en vue de la vente, a été enregistrée au 31 décembre 2008.

Concernant l'impact de la cession de SERRIB sur les comptes du Groupe, elle peut se résumer ainsi sur la base des comptes 2008 :

- Chiffre d'affaires : 4,2 millions d'euros,
- Résultat opérationnel : perte de 1,0 million d'euros.

En 2007, les variations de périmètre du Groupe résultaient :

- de la cession en mars 2007 de sa filiale au Portugal, pour un prix net de 4,1 millions d'euros. A la date de la cession, le chiffre d'affaires réalisé au Portugal était de 2,3 millions d'euros et son résultat opérationnel nul.
- de la fermeture fin novembre 2007 de deux sociétés holdings au Pays Bas (Bull International NV et Bull Invest BV). Ces deux sociétés étaient inactives depuis de nombreuses années. Leur cession n'a pas eu d'impact sur l'activité opérationnelle du Groupe.
- En 2007, le Groupe a procédé à l'acquisition, le 1^{er} avril 2007, de Siconet (société de services) en Espagne et, le 1^{er} juillet 2007, de Serviware, société française spécialisée dans le calcul intensif. Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 15,6 millions d'euros, dont 15,2 millions d'euros ont été affectés en « goodwill » (cf. note 5). Il est rappelé que lorsqu'un goodwill est déterminé de façon provisoire à la clôture de l'exercice au cours duquel l'acquisition est réalisée, le Groupe comptabilise les ajustements de ces valeurs provisoires dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.
- L'ensemble de ces acquisitions a contribué au chiffre d'affaires 2007 à hauteur de 29,6 millions d'euros.

Fin 2007, le Groupe a annoncé la cession début 2008 de Maine CI, société française située à Angers. Cette cession a été réalisée en janvier 2008 pour un prix de 0,3 million d'euros se traduisant par une perte de 1,5 million d'euros pour le Groupe.

Une dépréciation d'un montant similaire, au titre du classement en Actifs non courants détenus en vue de la vente, a été enregistrée au 31 décembre 2007.

Concernant l'impact de la cession de Maine CI sur les comptes du Groupe, elle peut se résumer ainsi sur la base des comptes 2007 :

- Chiffre d'affaires : 7,2 millions d'euros,
- Résultat opérationnel : perte de 0,8 million d'euros.

4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions Reprises Transferts	Ecarts de change	Autres mouvements (a)	Valeur brute en fin d'exercice
2008						
Terrains	3,3	-	(0,1)	-	-	3,2
Constructions	92,7	4,6	(2,5)	(1,0)	0,6	94,4
Matériel et outillage	125,2	8,8	(31,7)	(1,6)	-	100,7
Matériel de location	15,4	0,3	(13,4)	0,2	-	2,5
Total	236,6	13,7	(47,7)	(2,4)	0,6	200,8

<i>(en millions d'euros)</i>	Amort. En début d'exercice	Dotations	Cessions Reprises Transferts	Ecarts de change	Autres mouvements (a)	Amort. en fin d'exercice
2008						
Constructions	(73,5)	(3,9)	2,1	0,7	(0,2)	(74,8)
Matériel et outillage	(110,3)	(7,2)	31,3	0,7	0,8	(84,7)
Matériel de location	(14,5)	(0,7)	13,3	(0,3)	-	(2,2)
Total	(198,3)	(11,8)	46,7	1,1	0,6	161,7

(a) Concerne pour l'essentiel les variations de périmètre intervenues en 2008

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions Reprises Transferts	Ecarts de change	Autres mouvements (a)	Valeur brute en fin d'exercice
2007						
Terrains	3,6	-	-	-	(0,3)	3,3
Constructions	85,7	5,2	3,7	(0,4)	(1,5)	92,7
Matériel et outillage	137,8	8,6	(16,4)	(2,6)	(2,2)	125,2
Matériel de location	17,5	0,5	(1,8)	(0,8)	-	15,4
Total	244,6	14,3	(14,5)	(3,8)	(4,0)	236,6

<i>(en millions d'euros)</i>	Amort. En début d'exercice	Dotations	Cessions Reprises Transferts	Ecarts de change	Autres mouvements (a)	Amort. en fin d'exercice
2007						
Constructions	(68,0)	(4,0)	(3,5)	0,3	1,7	(73,5)
Matériel et outillage	(117,4)	(13,7)	16,4	2,5	1,9	(110,3)
Matériel de location	(16,5)	(0,7)	1,8	0,9	-	(14,5)
Total	(201,9)	(18,4)	14,7	3,7	3,6	(198,3)

(a) Concerne pour l'essentiel les variations de périmètre intervenues en 2007

5 – GOODWILLS

Les «Goodwills» par entité s'analysent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Bull HN Information Systems Inc. (Etats-Unis)	1,1	2,2
Réseau international	6,1	6,1
Bull SAS (France)	1,4	1,4
HRBC (France)	-	1,6
AMG Net (Pologne)	7,1	7,1
Agarik (France)	5,4	5,4
Serviware (France)	3,0	3,0
Siconet (Espagne)	12,2	12,2
CSB (Luxembourg)	4,4	-
Sirus (France)	1,8	-
science + computing (Allemagne)	14,9	-
Total	57,4	39,0

En 2008, le Groupe a constaté 21,1 millions d'euros de goodwill : 4,4 millions d'euros lors de l'acquisition de CSB Consulting au Luxembourg, 1,8 million d'euros lors de l'acquisition de Sirius en France et 14,9 millions d'euros lors de l'acquisition de science + computing en Allemagne (cf. note 3 – Variations de périmètre).

Ces goodwills sont déterminés de façon provisoire, compte tenu de l'existence de clauses conditionnelles d'ajustement de prix, et au mieux de la probabilité de réalisation de ces clauses d'ajustement. Ces valeurs provisoires seront réajustées, s'il y a lieu, dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

Conformément à la norme IAS 36, les goodwills font l'objet de tests de dépréciation annuels, et ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs, pour déterminer les pertes de valeur éventuelles. Les acquisitions récentes constituent chacune une unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill est alloué. Ces tests sont basés sur les prévisions à moyen terme de chacune des sociétés. Il est nécessaire de cumuler un historique d'un an pour fiabiliser les paramètres de ces prévisions.

En 2008, ces tests de dépréciation ont conduit à déprécier les goodwills de la société HRBC de 1,6 million d'euros et à la suite de la cession de Integris Inc. celui de Bull HN Informations Systems Inc. de 1,1 million d'euros.

En 2007, le Groupe a constaté un goodwill lors de l'acquisition :

- le 1^{er} avril de la totalité des titres de la société de services Siconet en Espagne (12,2 millions d'euros)
- le 1^{er} juillet de la totalité des titres de la société française d'intégration de solution de calcul à haute performance, Serviware (3,0 millions d'euros).

6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur		Ajustements	Autres	Valeur	
	nette au	Acquisitions				Cessions
	01.01.2008					31.12.2008
Actifs financiers disponibles à la vente						
OPCVM de trésorerie	14,3	-	(14,3)	-	-	-
Autres	3,2	-	(0,1)	(0,2)	-	2,9
Prêts et avances	5,9	0,7				6,6
Participations dans les entreprises associées	3,5	-	-	-	-	3,5
Paiement d'avance sur fonds de pension	0,9				(0,5)	0,4
Total	27,8	0,7	(14,4)	(0,2)	(0,5)	13,4

Autres actifs financiers disponibles à la vente : ils comprennent pour l'essentiel les titres suivants : Symantec (moins de 1%) évalué pour 1,6 million d'euros, Keynectis (14,39%) évalués pour 0,7 million d'euros, Safelayer (15%) valorisé pour 0,5 million d'euros et Sun Microsystems pour une valeur de 0,1 million d'euros.

Prêts et avances : ils concernent pour l'essentiel des prêts entrant dans le cadre de l'aide à la construction en faveur des salariés.

Participations dans les entreprises associées : Au 31 décembre 2008, comme à fin décembre 2007, ce poste comprend pour l'essentiel les participations dans les sociétés françaises Bull Finance (48,6%) et Séres (34,0%).

La part de résultat net dans les entreprises associées correspondant aux intérêts du Groupe Bull est incluse dans le compte de résultat consolidé à la ligne intitulée « Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées ».

Paiement d'avance sur fonds de pension : Le paiement d'avance sur les fonds de pension concerne l'Irlande où la valeur des actifs du plan « fondé » excède les dettes actualisées vis-à-vis du personnel.

7 – STOCKS ET EN-COURS

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Produits finis	51,1	51,8
Produits en-cours, matières premières et fournitures	16,1	23,0
Pièces de rechange	19,7	21,0
Provisions pour dépréciation des :		
• Produits finis	(11,5)	(11,3)
• Produits en cours, matières premières et fournitures	(8,9)	(11,9)
• Pièces de rechange	(17,6)	(19,0)
Total	48,9	53,6

8 – CREANCES CLIENTS

Contrats de location de matériel

Les contrats non résiliables de location à moyen terme comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des locations minima à recevoir correspondent à des volumes d'activité non significatifs. En général, ces contrats de location de matériel sont souscrits pour une période initiale d'un ou deux ans pendant laquelle ils ne sont pas résiliables.

Les contrats de location de matériel adossés à des financements externes sans recours sur Bull sont comptabilisés, selon les critères des normes IAS 17, IAS 32 et IAS 39. Les créances cédées dans le cadre de ces contrats ont été reconstituées en créances clients pour le montant de l'encours de loyers restant dû.

« Contrats de construction » (IAS 11)

Bull réalise des contrats de construction dans de multiples pays, comptabilisés en fonction de l'état d'avancement. Pour les contrats réalisés en France, qui représentent la majorité des contrats de construction significatifs, le degré d'avancement est déterminé sur la base des coûts encourus pour les travaux exécutés. Pour les autres contrats la méthode des points de passage contractuellement définis (milestones), qui atteste de l'avancement d'une partie des travaux, est utilisée.

L'analyse de l'ensemble des contrats français de construction se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
• Montant des produits des contrats comptabilisés en produits	66,8	47,7
• Pour les contrats en cours à la fin de la période :		
a) Montant total des coûts encourus et des bénéfiques comptabilisés (moins les pertes comptabilisées)	84,2	96,5
b) Montant brut dû par les clients pour les travaux du contrat	13,3	7,0
c) Montant brut dû au client pour les travaux du contrat	(4,7)	(4,5)
d) Avances reçues	-	-

Cession de créances clients

Le Groupe procède à deux types de cession de créances : cession de créances commerciales dans le cadre de contrats d'affacturage, cession de créances locatives dans le cadre de contrats de refinancement avec des établissements de crédit. Dans le premier cas, il s'agit de créances clients unitaires avec une échéance à court terme; dans le second, il s'agit de la totalité de la créance de loyers dus de manière irrévocable par un client dans le cadre d'un contrat de location à moyen terme d'équipements.

Ces cessions sont examinées de manière approfondie selon les critères de l'IAS 39, et sont ou non décomptabilisées selon que l'analyse conclut à un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages.

Le principal contrat concerne les créances de Bull SAS sur ses clients domiciliés en France. Un nouveau contrat a été conclu fin 2008, se traduisant par une cession sans recours pour la majeure partie des créances cédées. L'analyse effectuée a permis de confirmer que le contrat permet à Bull SAS de transférer substantiellement tous les risques et avantages liés aux factures cédées bénéficiant de la garantie sans recours, et plus particulièrement :

- le risque de défaillance du client,
- le risque lié au retard de paiement et de taux,
- le seul risque conservé par Bull est le risque de dilution qui donne lieu à la constitution d'une réserve auprès de l'organisme d'affacturage calibrée au plus près de la dilution réelle. Ce risque résiduel a été considéré comme non significatif au regard des autres risques transférés.

Ce contrat d'affacturage prévoit un préavis de résiliation d'un an de la part de chacune des Parties. L'affactureur est tenu à ce délai de préavis sous réserve que les indicateurs suivants soient respectés, sur la base des comptes consolidés semestriels et annuels de Bull:

- (1) EBITDA égal ou supérieur à 30 millions d'euros (sur une base annuelle),
- (2) ratio (dette nette / fonds propres) inférieur ou égal à 80%.

En cas de non-respect de ces indicateurs, le délai de préavis de résiliation serait ramené à trois mois.

La société Serviware cède ses créances commerciales dans le cadre d'un contrat sans recours. Ces créances, et le passif associé, ont été décomptabilisées pour un montant de 5,4 millions d'euros. Les filiales espagnoles ont cédé des créances commerciales dans le cadre d'un contrat sans recours pour un montant de 13,1 millions d'euros à fin décembre 2008.

Les cessions de créances locatives sont intervenues en France (cessions comptabilisées pour un montant de 5,7 millions d'euros à fin décembre 2008 contre 8,9 millions d'euros à fin décembre 2007), en Belgique et en Grande-Bretagne.

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble de ces opérations, par nature, en indiquant la valeur comptable des actifs cédés et celle des passifs associés.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2008			Au 31 décembre 2007		
	Créances		Total	Créances		Total
	Commerciales	Locatives		Commerciales	Locatives	
Cessions comptabilisées						
✓ créances cédées	21,1	6,3	27,4	112,3	10,6	122,9
✓ trésorerie	12,7	6,3	18,9	89,7	10,6	100,3
✓ comptes de garantie	8,5		8,5	22,6		22,6
✓ dette	21,1	6,3	27,4	112,3	10,6	122,9
Cessions décomptabilisées						
✓ créances cédées	130,6	7,1	137,7	6,7	11,1	17,8
✓ trésorerie	93,7	7,1	100,8	3,4	11,1	14,5
✓ comptes de garantie	36,9		36,9	3,0		3,0

L'impact de la cession de créances de Bull SAS du 31 décembre 2008 peut se résumer comme suit :

Poste concerné	Montant (en millions d'euros)	Commentaires
Clients et comptes rattachés	(107,1)	Déconsolidation des créances clients cédées sans recours
Compte de garantie affacturage	11,6	Dépôt de garantie contractuel
Compte courant affacturage	31,7	Créances clients cédées sans recours mais non financées
Trésorerie	84,9	Trésorerie obtenue (hors frais)
Total	21,1	
Emprunts et passifs financiers courants	21,1	Dette correspondant au montant des créances cédées avec recours
Total	21,1	

Valeur des créances clients

La valeur nette comptable des créances clients, telle qu'elle est rapportée au bilan, reflète leur valeur de marché et se détaille ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Valeur brute	165,0	274,4
Dépréciation	(7,8)	(7,7)
Valeur nette	157,2	266,7

Par ancienneté, la valeur nette des créances se détaille ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2008		Au 31 décembre 2007	
	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation
Créances non échues	94,7	-	181,1	-
Echues depuis moins de 30 jours	25,0	-	45,1	(0,1)
Echues depuis 30 et 60 jours	13,0	-	19,4	-
Echues depuis 61 et 90 jours	6,1	-	3,1	-
Echues depuis 91 et 180 jours	11,5	(0,2)	6,6	(0,1)
Echues depuis 181 et 360 jours	5,9	(0,2)	8,8	(0,2)
Echues depuis plus d'un an	8,8	(7,4)	10,3	(7,3)
Valeur nette	165,0	(7,8)	274,4	(7,7)

Le délai moyen d'encaissement est de 56 jours en 2008 contre 57 jours en 2007.

9 – AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Créances sur financement R&D	4,1	3,7
Créances crédit impôt recherche	6,4	6,5
Créances fiscales	5,8	5,8
Créances liées au personnel	1,7	0,9
Dépôts et cautionnements versés	4,4	3,9
Compte de garantie affacturage	11,9	20,0
Compte courant affacturage	33,4	5,6
Autres créances liées à l'exploitation	3,8	6,9
Charges constatées d'avance	16,9	13,9
Total	88,4	67,2

Le compte courant affacturage concerne principalement à fin 2008 des créances cédées sans recours par Bull SAS mais non financées.

10 – ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Fin 2008, le Groupe a annoncé la cession début 2009 de SERRIB (Voir note 3 – Variations de périmètre). Cette cession a été effectivement réalisée le 29 janvier 2009. La valeur nette de la société a été évaluée à 0,8 million d'euros, soit 2,4 millions d'actifs diminués de 1,6 million d'euros de passif. Cette cession réalisée pour un prix de 0,2 million d'euros se traduit par une perte de 0,6 million d'euros pour le Groupe. Une dépréciation d'un montant similaire, au titre du classement en Actifs non courants détenus en vue de la vente, est enregistrée au 31 décembre 2008.

Détail des actifs et passifs de SERRIB (en millions d'euros) :

Actifs	Valeurs	Passifs	Valeurs
Créances sur Bull	1,3	Dettes vis-à-vis de Bull	-
Actifs externes		Passifs externes	
Immobilisations corporelles	1,7	Provisions pour risques et charges	0,4
Stocks	0,3	Dettes fournisseurs	0,7
Créances Clients	0,7	Dettes fiscales et sociales	0,5
Autres actifs	0,2		
Dépréciation des actifs	(1,8)		
Total actifs externes	1,1	Total passifs externes	1,6
Total	2,4		1,6

Fin décembre 2007, le Groupe avait annoncé la cession début 2008 de Maine CI. Cette cession a été effectivement réalisée en janvier 2008. La valeur nette de la société a été évaluée à 0,3 million d'euros, soit 2,5 millions d'actifs diminués de 2,2 millions d'euros de passif.

11 – CAPITAL

Au 31 décembre 2008, le capital de Bull est constitué de 96 786 647 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune.

Toutes les actions émises sont intégralement libérées.

Au 31 décembre 2008, Bull auto-détenait 685 589 actions de son capital, représentant une valeur de marché de 0,8 million d'euros.

12 – RESERVES LIEES AU CAPITAL

Fin 2008, le montant des réserves liées au capital est de 268,1 millions d'euros contre 266,5 millions d'euros à fin décembre 2007. Cette variation de valeur se détaille ainsi :

- 1,5 million d'euros au titre des différents plans d'options,
- 0,1 million d'euros d'actions d'autocontrôle, dans le cadre d'un contrat de liquidité.

13 – INTERETS MINORITAIRES

Pour l'essentiel, ils sont constitués d'une participation minoritaire de 8% prise par la société NEC le 31 janvier 2006 dans la société Evidian suite à une opération d'augmentation de capital.

14 – EMPRUNTS ET PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
REPARTITION PAR NATURE		
Emprunt obligataire – Océanes	0,2	0,2
Emprunt obligataire – NEC	7,0	7,0
Financement de créances locatives	1,3	3,2
Autres dettes bancaires	1,5	1,9
Total	10,0	12,3
REPARTITION PAR DEVICES		
Euro	8,3	9,7
Livre sterling	1,7	2,6
Total	10,0	12,3

Emprunt obligataire – Océanes

Au 31 décembre 2008, le solde des Océanes non converties s'élève à 58 629 titres. Ces obligations, remboursables le 1^{er} janvier 2033, représentent la part non-convertie des 11 495 396 titres émis en mai 2000 et non apportée à l'offre publique d'échange intervenue en juin – juillet 2004 et complétée en mars 2005. Ces 58 629 obligations convertibles donneraient droit, à la conversion, à 5 862 actions de 0,10 euro de nominal.

Emprunt obligataire – NEC

Le 31 janvier 2006, NEC Corporation a souscrit à un emprunt obligataire convertible en actions, de 6 998 420 euros émis par Evidian France (valeur nominale par obligation : 1 euro). Cet emprunt donne droit lors de la conversion à 15 415 020 actions de Evidian France au prix de 0,454 euro par action. Les obligations portent intérêt au taux du marché (EURIBOR à un an + 75 points de base).

Les obligations seront remboursables en totalité au 31 janvier 2011. De son côté, Evidian conserve la faculté de rembourser les obligations en une seule fois à tout moment à sa convenance.

15 – PROVISION POUR CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE

Le 20 février 2004, l'Etat français a notifié à la Commission Européenne un projet d'aide à la restructuration à Bull, assortie d'une clause de retour à meilleure fortune (CRMF). Après l'autorisation de la Commission le 1^{er} décembre 2004, l'Etat a versé une aide de 517 millions d'euros le 14 janvier 2005. Les conditions d'application de la CRMF sont les suivantes :

Bull s'engage à verser à l'Etat, pendant une période de huit exercices commençant le premier janvier 2005 et se terminant le 31 décembre 2012, sur la base des comptes arrêtés au titre de ces exercices, une somme égale à 23,5% de la fraction excédant 10 millions d'euros du résultat courant consolidé avant impôts de l'exercice de Bull (RCAI) tel qu'il ressortira chaque année. Ce versement, qui doit intervenir chaque année après l'approbation des comptes de l'exercice par l'assemblée générale annuelle de la société, est applicable sous les conditions cumulatives suivantes :

- 1) le RCAI de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 2) le flux de trésorerie généré par les opérations de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;

3) les capitaux propres consolidés de Bull, après application de la CRMF au cours d'un exercice, ne deviennent pas inférieurs à 10 millions d'euros.

Si, pour un exercice donné, l'un quelconque des trois critères ci-dessus n'est pas rempli, aucune somme ne sera due par Bull en application de la CRMF au titre de cet exercice.

Par ailleurs, Bull pourra à son initiative et à tout moment, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004 par l'assemblée générale annuelle de la société, procéder au rachat anticipé de la CRMF dans des conditions définies.

De même, dans l'hypothèse où Bull ferait l'objet d'une prise de contrôle, l'Etat peut, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004, demander à Bull de procéder au rachat anticipé de la CRMF.

Les différentes estimations de remboursement de la CRMF prennent en compte certaines modalités d'application de la CRMF et sont affectées d'un taux d'actualisation intégrant les facteurs d'incertitude de l'activité.

Lors de la clôture des comptes de l'année 2008, il a été tenu compte de la révision récente du plan stratégique à trois ans (2009 à 2011) présenté au conseil d'administration du 12 février 2009, ce qui a conduit à l'actualisation du calcul de la CRMF. La provision a ainsi été réduite de 26,7 millions d'euros à 19,4 millions d'euros.

Aucun versement n'a été effectué par Bull depuis l'octroi de cette aide, jusqu'à fin 2008. Toutefois, les critères de paiement de la CRMF ont été remplis pour la première fois en 2008.

16 – AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI

Le Groupe Bull offre à ses salariés différents avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme, parmi lesquels des régimes de retraite à prestations définies (aux Etats-Unis, à Taiwan et en Europe Occidentale). Le Groupe considère que l'âge de départ en retraite de ses salariés est, dans toutes les filiales, de 65 ans.

Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies et autres avantages à long terme

Les caractéristiques de ces régimes (prestations servies, financement et politique d'investissement des actifs) varient selon la législation et la réglementation applicables dans chaque pays.

Les filiales du Groupe ayant des régimes de retraite à prestations définies sont les suivantes :

Bull Nederland NV (Pays Bas), Bull GmbH (Allemagne), Bull GmbH (Autriche), Bull Ireland (Irlande), Bull Grèce, Bull US et Bull Taiwan.

Les filiales de Bull en France constituent des provisions pour indemnités de départ en retraite (PIDR) et pour médailles du travail. Les filiales grecque et autrichienne offrent des équivalents de PIDR. Les engagements pour les médailles sont d'environ 1 million d'euros et sont non financés.

SA Bull NV en Belgique offre à ses salariés des avantages de remboursements de soins médicaux pour le personnel retraité, ce régime est non financé et les engagements sont de 1,9 million d'euros.

Les autres sociétés du Groupe, implantées en Europe Occidentale, cotisent à des régimes à cotisations définies.

Les montants d'engagement des régimes à prestations définies ont été déterminés par des actuaires qualifiés.

Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies et autres avantages à long terme

Réconciliation des actifs et passifs inscrits au bilan

	2008			2007	
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		
	Régimes de retraite	Autres régimes		Total des régimes	
<i>(En millions d'euros)</i>					
Rappel des passifs bruts au bilan	233,3	1,9	0,9	236,1	245,9
Rappel des actifs au bilan	(133,5)			(133,5)	(142,4)
Solde net du bilan	99,8	1,9	0,9	102,6	103,5
Ventilation du solde net du bilan					
Valeur actualisée des engagements financés	134,0			134,0	136,7
Juste valeur des actifs des régimes	(153,2)			(153,2)	(174,7)
Solde des régimes financés	(19,2)	0,0	0,0	(19,2)	(38,0)
Valeur actualisée des engagement non financés	115,6	1,9	0,9	118,4	127,2
Eléments non encore reconnus					
Coûts des services passés non comptabilisés	5,6			5,6	6,0
Gains potentiels non réalisables	(19,7)			(19,7)	(38,3)
Pertes ou (Gains) nets actuariels non comptabilisés	10,7			10,7	18,0
Total des éléments non encore reconnus	(3,4)	0,0	0,0	(3,4)	(14,3)
Solde	99,8	1,9	0,9	102,6	103,5
Dont part courante				7,6	8,2
Dont part non courante				95,0	95,3

Note: les écarts actuariels en excédent de 10% de l'engagement ou des actifs sont amortis sur la durée estimative résiduelle des participants.

Réconciliation des charges du compte de résultat

<i>(En millions d'euros)</i>	2008			2007	
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Coût des services de l'année (net de cotisations)	0,9	0,0	0,1	1,0	1,2
Coût financier	13,3	0,1	0,1	13,5	11,8
Rendement attendu des actifs des régimes	(7,4)			(7,4)	(7,4)
Coûts des services passés comptabilisés	0,5			0,5	1,6
Pertes ou (Gains) nets actuariels comptabilisés	1,9	(0,1)	(0,1)	1,7	(0,4)
Autres charges	0,0			0,0	1,8
Effet des liquidations/réduction de services futurs				0,0	0,0
Total net des charges des régimes	9,2	0,0	0,1	9,3	8,7

Notes

Le rendement réel sur les actifs des régimes a été:

<i>(En millions d'euros)</i>	2008	2007
Actifs des régimes	(13,2)	7,4

Variation des passifs nets des régimes comptabilisés au bilan

<i>(En millions d'euros)</i>	2008			2007	
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Valeur en début d'exercice	100,1	2,0	1,0	103,1	105,0
Charges inscrites au compte de résultat	9,2	0,1	0,0	9,3	8,7
Cotisations patronales aux actifs de financement	(1,1)	0,0	0,0	(1,1)	(1,2)
Paiements de prestations non financées	(8,6)	(0,1)	0,0	(8,7)	(8,4)
Modifications de l'asset ceiling	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Modifications du périmètre de consolidation et autres	0,3	0,0	0,0	0,3	(0,6)
Valeur en fin d'exercice	99,9	2,0	1,0	102,9	103,5

Evolution de la valeur actuelle des obligations

<i>(En millions d'euros)</i>	2008			2007	
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Valeur actuelle des obligations en début d'exercice	260,3	2,0	0,9	263,2	260,0
Coût des services de l'année	1,2	0,0	0,1	1,3	1,5
Coût financier	13,3	0,1	0,1	13,5	11,8
Ajustements divers	0,0			0,0	1,6
Coûts des services passés comptabilisés	0,0	0,0	0,0	0,0	7,7
Pertes ou (Gains) nets actuariels comptabilisés	(7,2)	(0,1)	(0,1)	(7,4)	(0,5)
Prestations versées	(18,4)	(0,1)	0,0	(18,5)	(17,4)
Effet des liquidations/réduction de services futurs	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,1)
Ecarts de change	0,4	0,0	0,0	0,4	(0,8)
Valeur actuelle des obligations en fin d'exercice	249,6	1,9	1,0	252,5	263,8

Evolution de la valeur des actifs de couverture

	2008			Total des régimes	2007
	Postérieurs à l'emploi Régimes de retraite	Autres régimes	Autres avantages à long terme		
<i>(En millions d'euros)</i>					
Juste valeur en début d'exercice	174,7	0,0	0,0	174,7	177,3
Rendement attendu des actifs de couverture	7,4			7,4	7,4
Ajustements divers	0,0			0,0	(2,5)
Cotisations des employeurs	1,1			1,1	1,2
Cotisations des participants	0,3			0,3	0,3
Gains ou (pertes) nets actuariels comptabilisés	(20,6)			(20,6)	0,1
Prestations versées	(9,8)			(9,8)	(9,0)
Effet des liquidations/réduction de services futurs	0,0			0,0	0,0
Ecarts de change	0,1			0,1	(0,1)
Juste valeur en fin d'exercice	153,2	0,0	0,0	153,2	174,7

Les actifs des régimes ne comprennent pas des terrains et immeubles occupés par des sociétés du Groupe ou d'autres actifs utilisés par le Groupe.

Les actifs sont principalement constitués par des contrats d'assurance couvrant les avantages postérieurs à l'emploi.

La juste valeur des actifs des régimes ne comprend pas de titres émis par le Groupe.

La juste valeur des actifs des régimes est ventilée comme suit :

Actions ordinaires	2%
Obligations	3%
Immobilier	0%
Autres	95%

Le rendement réel sur les actifs des régimes a été :

	2008	2007
Actifs des régimes	(7,71%)	4,28%

Ventilation des engagements par zones géographiques :

	2008			Total des régimes	2007
	Postérieurs à l'emploi Régimes de retraite	Autres régimes	Autres avantages à long terme		
<i>(En millions d'euros)</i>					
France	21,8		0,8	22,6	24,7
Europe hors France	221,5	1,9	0,2	223,6	232,7
Amérique du Nord	5,4			5,4	5,4
Asie	1,0			1,0	1,0
Valeur en fin d'exercice	249,7	1,9	0,9	252,5	263,8

Principales hypothèses actuarielles :

Au 31 décembre	2008	2007	2006	2005
Taux d'actualisation des engagements				
Europe continentale et Irlande	5,75%	5,25%	4,75%	5,25%-5,50%
Amérique du Nord	6,50%	6,00%	5,75%	5,25%- 5,50%
Asie	2,50%	2,75%	2,00%	-
Rendement attendu des actifs de régime				
Europe continentale et Irlande	4,25%-5,00%	4,25%-5,85%	4,25%-5,80%	5,00%- 6,65%
Amérique du Nord	0%	0%	0%	0%
Asie	2,50%	2,75%	4,00%	-
Taux de croissance y compris l'inflation des masses salariales				
Europe continentale et Irlande	0,5% - 3,0%	1,0% - 3,50%	1,0%-3,50%	2,0%-3,75%
Amérique du Nord	0%	0%	0%	0%
Asie	2,00%	2,25%	3,25%	-
Taux de révision des rentes				
Europe continentale et Irlande	1,0% - 2,00%	0.25%-2,25%	1,50%-3,0%	-
Amérique du Nord	0%	0%	0%	-
Asie	0%	0%	0%	-

Le taux d'actualisation est déterminé par référence aux principaux taux du marché.

Autres informations

<i>(En millions d'euros en fin d'exercice)</i>	2008	2007
Excédent ou (déficit)		
Valeur actuelle des obligations	252,5	263,8
Juste valeur des actifs	(153,2)	(174,7)
Excédent ou déficit	99,3	89,1
Montants attendus pour le prochain exercice fiscal		
Cotisations de l'employeur	0,1	1,2
Versements de prestations	7,6	16,7
Ajustements liés à l'expérience		
Passifs du régime	(0,6)	0,3
Actifs du régime	20,6	(0,1)

Régimes de Retraite à Cotisations Définies (hors régimes gouvernementaux)

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Charges portées au compte de résultat	2,6	3,2

17 – PROVISIONS NON COURANTES

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Loyers des locaux inoccupés	1,0	1,4
Risques fiscaux	9,0	13,0
Avantages au personnel	9,7	11,0
Risques sur financements de recherche et développement	0,9	0,9
Restructurations antérieures à 2002	2,7	2,8
Divers	2,0	2,9
Total	25,3	32,0

Variations de l'exercice des provisions non courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur	Dotations	Reprises	Reprises	Autres	Valeur
	01.01.2008		(utilisées)	(non utilisées)	Mouvements (*)	31.12.2008
Total Provisions	32,0	0,6	(5,6)	(0,4)	(1,3)	25,3

(*) *Autres mouvements : liés pour l'essentiel aux variations de change intervenues en 2008*

18 – PROVISIONS COURANTES ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Provisions courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Restructurations antérieures à 2002	1,4	1,5
Frais de personnel et engagements assimilés	9,8	7,9
Réclamations clients	2,8	2,6
Garanties produits	6,5	5,5
Autres risques et charges relatifs aux produits et services vendus	7,9	7,0
Charges à payer et divers	30,5	37,9
Total	58,9	62,4

Variation de l'exercice des provisions courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur	Dotations	Reprises	Reprises	Autres	Valeur
	01.01.2008		(utilisées)	(non utilisées)	Mouvements (*)	31.12.2008
Total Provisions	62,4	15,9	(13,7)	(5,2)	(0,5)	58,9

(*) *Autres mouvements : liés pour l'essentiel au reclassement de SERRIB en actifs au vue de la vente.*

Autres passifs courants

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Impôts et taxes	2,6	2,6
Salaires	38,2	39,1
Autres frais de personnel	43,7	46,7
Factures à recevoir et divers	71,8	54,0
Total	156,3	142,4

19 – EMPRUNTS ET PASSIFS FINANCIERS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
REPARTITION PAR NATURE		
Financement de créances locatives	4,9	7,3
Financement de créances commerciales	21,1	112,3
Autres dettes bancaires	5,7	7,7
Total	31,7	127,3
REPARTITION PAR DEVICES		
Euro	30,0	125,7
Livre sterling	1,7	1,6
Total	31,7	127,3

La forte diminution des financements de créances commerciales est liée à la mise en place fin 2008 d'un nouveau contrat de cession sans recours des créances clients de Bull SAS.

20 – GESTION DES RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE CHANGE

Le Groupe Bull est soumis à des risques de change naissant de ses transactions en devises, ainsi que des relations financières entre les entités, essentiellement avec la société mère.

Les transactions de trésorerie sont coordonnées par la Trésorerie Groupe. Des procédures définissent les autorisations et les principes de contrôle interne nécessaires aux opérations de trésorerie.

Les transactions des filiales sont, sauf dans quelques cas exceptionnels, réalisées en devise locale ; le risque de change est donc essentiellement porté par la société mère, Bull.

Dans le but de réduire son exposition aux risques de change, le Groupe utilise des instruments financiers de couverture : achats et ventes de devises au comptant ou à terme sec. Le risque de change est lié à l'existence d'une position de change commerciale et d'une position de change financière.

Risque de change lié à la position commerciale

Ce risque est appréhendé par une série de reporting sur les engagements d'achat en devises en provenance, essentiellement des services achats centraux et des achats de l'usine d'Angers.

Des contrats d'achat ou de vente au comptant ou à terme sec sont passés sur la base des engagements reportés en USD ou GBP essentiellement. Ces contrats n'étant pas rapprochés des flux physiques, les gains ou pertes sur l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture de change sont ainsi enregistrés systématiquement en compte de résultat.

Risque de change lié à la position financière

Il concerne les entités qui portent des prêts, des emprunts et des instruments financiers libellés dans une devise autre que leur monnaie de fonctionnement ; il s'agit essentiellement de la société mère Bull.

Ce risque donne lieu à des contrats d'achat ou de vente de devises sur la base de transactions internes. Les gains ou pertes sur l'évaluation à la juste valeur de ces contrats sont ainsi enregistrés systématiquement en compte de résultat.

RISQUES DE CHANGE AU 31 DÉCEMBRE 2008 ET 2007

Le risque de change du Groupe, après couverture naissant de son exposition en devises (position commerciale et position financière), s'analyse comme suit (les expositions correspondant à un passif net dans la devise sont indiquées en négatif):

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2008		Au 31 décembre 2007	
	USD	GBP	USD	GBP
Bilan :				
Exposition	(88,6)	8,7	(60,1)	13,0
Contrats de change à terme	88,9	(7,4)	50,9	-
NET	0,3	1,3	(9,2)	13,0

RISQUE DE TAUX D'INTERET

Les passifs financiers à taux variable sont constitués du financement résultant du programme de cession de créances commerciales de Bull SAS (partie des créances cédées avec recours) et de l'emprunt obligataire NEC ; les actifs financiers à taux variables sont les placements de trésorerie en OPCVM monétaires.

Les actifs financiers à taux variable excèdent largement les passifs financiers à taux variables. Les taux de ces actifs et passifs sont indexés sur les taux interbancaires à court terme.

Les passifs financiers à taux fixe sont les financements de créances locatives, les autres dettes bancaires. Les actifs financiers à taux fixe sont les placements de trésorerie en certificats de dépôt bancaires ; il s'agit de certificats à trois mois, dont les taux varient à chaque renouvellement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Taux fixe :		
Actifs financiers	119,5	216,9
Passifs financiers	(13,6)	(20,4)
Solde taux fixe	105,9	196,5
Taux variable :		
Actifs financiers	129,9	49,9
Passifs financiers	(28,1)	(104,4)
Solde taux variable	101,8	(54,5)

21 – CONCENTRATION DE RISQUE DE CREDIT SUR UN TIERS

A l'exception des soldes relatifs aux sociétés apparentées, aucun client ne représente plus de 10% du total clients.

22 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » de nature non récurrente regroupent les postes suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Gains nets sur cessions d'actifs	16,2	4,4
Dépréciation goodwill	(2,7)	(1,5)
Coûts de départs transactionnels	(21,8)	(18,8)
Divers	(0,9)	0,9
Total	(9,2)	(15,0)

Exercice 2008 :

Les gains nets sur cessions d'actifs (16,2 millions d'euros) concernent pour l'essentiel une plus-value de 15 millions d'euros réalisée lors de la cession d'Integrus Inc. aux Etats-Unis, et un gain de 1 million d'euros sur une cession immobilière en Argentine.

Exercice 2007 :

Les gains nets sur cessions d'actifs concernent principalement des plus-values nettes de cession réalisées lors : de la cession de Bull Portugal (2,6 millions d'euros), la liquidation de Bull International NV (1,2 million d'euros), la cession des titres Arkoon (0,9 million d'euros), la cession de l'activité Lumiplan (0,7 million d'euros), une cession immobilière à Angers (0,2 million d'euros), la fermeture d'Ingenico en Russie (0,3 million d'euros), la liquidation de la Malaisie (0,2 million d'euros) et la cession de Selisa (0,2 million d'euros). Ces plus-values sont diminuées par la constitution d'une provision de 1,5 million d'euros pour couvrir la perte à intervenir, sur la vente de Maine CI en janvier 2008, complétée par une provision de 0,5 million d'euros pour risques complémentaires.

23 – IMPOTS SUR LES BENEFICES

Le Groupe Bull est assujéti à divers impôts sur les bénéfices conformément à la législation fiscale en vigueur dans les différents pays où il exerce ses activités.

Bull n'est pas placé sous le régime du bénéfice mondial et seules les sociétés françaises sont intégrées fiscalement à l'exception des sociétés Evidian et SERRIB.

Les impôts sur les bénéfices s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Impôts exigibles	3,5	6,0
Impôts sur les bénéfices	3,5	6,0

En 2008, le crédit d'impôt recherche est classé en diminution des frais de recherche et développement. Le montant de 2007 a été reclassé pour 3,1 millions d'euros.

Les impôts différés actifs et passifs se détaillent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Impôts différés – actif	16,5	28,0
Impôts différés – passif	(0,9)	-
Impôts différés – net	15,6	28,0

Les principales composantes des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Reports déficitaires (impôts)	665,1	664,8
Différences temporaires (*)	21,8	33,3
Total impôts différés actifs potentiels	686,9	698,1
Impôts différés actifs reconnus	16,5	28,0
Impôts différés passifs reconnus	(0,9)	-

(*) Dont essentiellement provisions dépréciation d'actifs et plus-values sur cessions d'actifs corporels et financiers

Vérifications fiscales de Bull SA et Bull SAS

Au cours de l'année 2006 les entités de Bull en France ont fait l'objet, à quelques exceptions près, d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2000 à 2005. Le contrôle a validé le bien fondé des crédits d'impôt recherche de Bull SAS pour les exercices 2003, 2004 et 2005. Il a aussi débouché sur des propositions de redressements qui pour l'essentiel sont contestées par la société. Les propositions de redressements susceptibles d'avoir une incidence sur la trésorerie ont été provisionnées dans les comptes 2006, sans modification en 2007.

En janvier 2009 Bull SAS a été informé que des contrôles fiscaux, portant sur les exercices 2006 et 2007 allaient démarrer prochainement.

Impôts différés

Depuis ces trois dernières années, le groupe Bull a affiché un résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers positif illustrant un retour durable à la profitabilité. A fin 2004, les incertitudes qui pesaient sur Bull ont été complètement levées grâce à la réussite du plan de recapitalisation. Dès lors, il a été paru raisonnable de reconnaître au bilan consolidé une partie des impôts différés actifs dont le Groupe Bull disposait au 31 décembre 2004 ; il a été ainsi tenu compte de la capacité bénéficiaire de dégager des résultats courants avant impôts, conformément au plan stratégique du Groupe présenté par l'Etat français à la Commission européenne pour l'attribution de l'aide à la restructuration assorti de la clause de retour à meilleurs fortune (CRMF). Le montant des actifs d'impôts différés avait alors été estimé à 51,7 millions d'euros compte tenu des résultats fiscaux.

Au 31 décembre 2005, le Groupe a mis à jour le calcul des impôts différés actifs à reconnaître au bilan consolidé sur la base d'une part des consommations de différences temporaires et de déficits reportables de l'exercice 2005 et d'autre part des résultats prévisionnels annuels du Groupe, tels qu'ils ressortent du plan stratégique dont la dernière version a été présentée au conseil d'administration du 21 février 2006. Sur ces bases actualisées, le montant des impôts différés actifs avait été maintenu à 51,7 millions d'euros au 31 décembre 2005.

Suite à l'actualisation du plan Horizon 2008, dans le cadre de l'arrêté des comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2006, il a été décidé, compte tenu des perspectives de résultats fiscaux des principales entités du Groupe, de réduire le montant des actifs différés d'impôts de 19,7 millions d'euros, ramenant ainsi le montant des actifs d'impôts différés à 32 millions d'euros. Cet actif d'impôts différés a été ramené à 28 millions d'euros à la fin de l'année 2006, à la suite de la cession des activités italiennes.

Ce montant de 28,0 millions d'euros à fin 2007 a été ramené à 16,5 millions d'euros à fin 2008, en liaison avec la réduction de la provision pour CRMF, d'une part et la révision du plan stratégique 2011, d'autre part.

Taux effectif d'impôts

Par l'utilisation ou la génération de reports déficitaires, ainsi que par la constatation et la reconnaissance d'impôts différés actifs, le taux d'impôt effectif est significativement différent du taux statutaire ; en conséquence, la réconciliation entre ces deux taux d'impôt, n'a pas de pertinence et n'a donc pas été établie.

Déficits reportables

Au 31 décembre 2008, le Groupe Bull dispose, en cumul, entité par entité, de reports déficitaires fiscaux estimés dans leur ensemble à 1 931,1 millions d'euros. Ces reports déficitaires sont à concurrence de 1 878,5 millions d'euros reportables indéfiniment, le solde étant soumis à prescription comme suit : 4,0 millions d'euros en 2009, 4,0 millions d'euros en 2010 et 44,6 millions d'euros en 2011 et au delà.

Crédit d'impôt recherche

Les crédits d'impôt recherches étaient comptabilisés en réduction de la charge d'impôts jusqu'à l'année 2008. Au début de l'année 2008 les modalités d'exercice du crédit d'impôts recherches ont fait l'objet de précisions conduisant à une meilleure fiabilité dans son application. En outre, un recensement des pratiques des grandes entreprises en France a démontré que ces crédits sont enregistrés en réduction des montants rapportés sur la ligne Recherche et développements plutôt qu'en réduction de la charge d'impôt de l'année. Bull a donc décidé de s'aligner sur la pratique généralement admise. Ainsi le crédit de 3,1 millions d'euros en 2007 a été reclassé en réduction du montant figurant sur la ligne recherche et développement. En 2008, le crédit de 2,6 millions d'euros est porté sur cette même ligne.

24 – RESULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIEES

La quote-part des résultats des entreprises associées est nulle en 2008 contre une perte de 0,1 million d'euros en 2007 concernant les sociétés Bull Finance et Séres.

25 – RESULTAT PAR ACTION

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Résultat net (part du groupe)	5,6	4,6
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	96 786,40	96 786,65
Résultat de base par action	0,06	0,05
Nombre d'actions ordinaires et potentielles (en milliers)	100 942,7	99 652,00
Résultat dilué par action	0,06	0,05

Le résultat dilué par action inclut l'effet dilutif des options de souscription d'actions et des Océanes.

26 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS, FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF DU GROUPE

Rémunération brute globale des dirigeants et mandataires sociaux

La rémunération brute globale des dirigeants du Groupe Bull inclut 23 personnes en 2008, comparé à 24 personnes en 2007 :

- les membres du Comité Opérationnel d'une part, soit 14 personnes pour l'exercice 2008 (15 personnes en 2007) ;
- les administrateurs non exécutifs d'autre part, soit 9 personnes pour l'exercice 2008 (9 personnes en 2007).

Au cas où un dirigeant n'a pas participé au Comité Opérationnel pour la totalité de l'exercice, la rémunération prise en compte est sa rémunération globale annuelle au prorata de son temps de présence au Comité, jusqu'à sa date de remplacement effectif. La rémunération globale des dirigeants du Groupe Bull s'élève à 8,2 millions d'euros en 2008 (contre 6,1 millions d'euros en 2007) et se décompose de la manière suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Avantages court terme ⁽¹⁾	Avantages long terme ⁽²⁾	Indemnités ⁽³⁾	Paiements en actions ⁽⁴⁾	Total
2008					
Membres du Comité Opérationnel et administrateurs (23 personnes)	6,5	-	1,2	0,5	8,2
2007					
Membres du Comité Opérationnel et administrateurs (24 personnes)	5,7	-	-	0,4	6,1

(5) Incluent notamment les salaires, les primes versées, les avantages en nature, les jetons de présence et honoraires

(6) Incluent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme

(7) Incluent les indemnités de fin de contrat de travail et les autres indemnités à caractère compensatoire (indemnités versées ou comptabilisées sous forme de provision)

(8) Incluent les paiements en actions sous forme de stock-options (charges comptabilisées selon IFRS 2)

FRAIS DE PERSONNEL

Le total des frais de personnel du Groupe, y compris les charges sociales, s'est élevé à 512,6 millions d'euros en 2008 (494,5 millions d'euros en 2007).

EFFECTIFS

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2008 est de 7 978 personnes, se répartissant ainsi :

Effectif par zone géographique

	Au 31 décembre	
	2008	2007
France	4 491	4 513
Europe (hors France)	2 544	2 113
Amérique du Nord	213	339
Amérique Latine	393	488
Asie et Afrique	337	322
Effectif total	7 978	7 775

27 – PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'EPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS

1- Plans d'options

Le Groupe a instauré des plans d'options les années suivantes : 1998, 2000, 2001, 2004, 2006 et 2007.

Les plans sont décrits ci-après :

Plans d'options de souscription d'actions de juin 1998, février 2000 et juillet 2001

	Plan 1998	Plan 2000	Plan 2000	Plan 2000	Plan 2001
Date d'assemblée	08/04/1998	08/04/1998	13/04/2000	13/04/2000	13/04/2000
Date du conseil	11/06/1998	10/02/2000	20/07/2000	26/10/2000	19/07/2001
Nombre d'options consenties à l'origine	1 214 050	3 296 650	381 136	344 000	27 500
- dont aux membres du comité opérationnel	223 500	531 000	10 996	140 000	-
Nombre de bénéficiaires	548	1 121	966	74	5
- dont membres du comité opérationnel	16	12	3	7	-
Tranche	A-B-C				
Date de départ de l'exercice	11/06/2003	10/02/2002	20/07/2004	26/10/2002	20/07/2004
Date d'expiration	11/06/2008	10/02/2010	20/07/2010	26/10/2010	20/07/2011
Prix d'exercice en euro	62,40	35,70	38,70 & 40,80	29,70	19,80
Options levées en 2008	-	-	-	-	-
- dont par les membres du comité opérationnel	-	-	-	-	-
- nombre de membres du comité opérationnel ayant exercé des options en 2008	-	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2008 au nominal de 0,10 euro	839	100 876	1 551	447	-
- dont par les membres du comité opérationnel	-	-	-	-	-

Le nombre total d'options restant à exercer au 31 décembre 2008 au titre des plans 1998 à 2001 s'élève à 103 713 options, dont 0 options détenues par les membres du comité opérationnel. Il tient compte de l'ajustement opéré suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription de juin- juillet 2004. Il en va de même pour les prix d'exercice indiqués. De plus ces chiffres tiennent compte du regroupement des titres par dix qui a eu lieu le 19 décembre 2006.

Plan d'options de souscription d'actions 2004

Le 2 décembre 2004, le conseil d'administration a décidé d'allouer 2 500 options (nominal des actions 0,01 euro) à l'ensemble des salariés du Groupe à l'exception de ceux qui ont participé à l'opération « Actionnaires et Partenaires ».

Ce plan a été consenti pour une période de 6 ans à compter du 17 décembre 2004. Le prix de souscription des actions a été fixé à 0,48 euro par action de 0,01 euro de nominal, ce qui correspond après regroupement par 10 des actions de la société à 4,80 euro par action de 0,10 euro de nominal.

Les bénéficiaires acquièrent leur droits par ¼ pendant 4 ans et ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^{ème} et la 6^{ème} année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil a également décidé d'attribuer à Monsieur Didier Lamouche un plan de 1 000 000 d'options (nominal des

actions 0,01 euro, soit 100 000 options sur actions « regroupées ») dans les mêmes conditions que le plan alloué à l'ensemble des salariés à l'exception d'une acquisition de droit accélérée en cas de départ.

Aucune option n'a été exercée en 2008. Au 31 décembre 2008, il restait 1 235 524 options potentiellement exerçables, dont 100 000 par un membre du Comité Opérationnel.

Tableau récapitulatif du Plan 2004 (chiffres donnés sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)

	Plan 2004
Date d'assemblée	25/05/2004
Date du conseil	02/12/2004
Nombre d'options consenties à l'origine	1 826 250
- dont aux membres du Comité Opérationnel	100 000
Nombre de bénéficiaires	6906
- dont membres du Comité Opérationnel	1
Tranches	A-B-C
Date de départ de l'exercice pour les tranches A et B	17/12/2008
Date de départ de l'exercice pour la tranche C (USA)	17/12/2005
Date d'expiration de l'exercice	17/12/2010
Prix d'exercice en euro (actions à 0,10 euro de nominal)	4,80
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2008	1 235 524
- dont par les membres du Comité Opérationnel	100 000
Nombre de bénéficiaires	3680
- dont membre du Comité Opérationnel	1

Plan d'options de souscription d'actions de 2005

Ce plan résulte de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2004. Le plan est d'une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4ème et la 6ème année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil d'administration du 10 février 2005 a donné pouvoirs à son président pour attribuer jusqu'au conseil d'administration suivant, des stocks options à des personnes promues ou nouvellement recrutées. Ces attributions ont concerné 12 personnes et un nombre total de 2 950 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 295 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 295 000 actions de 0,10 euro de nominal chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,10 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 85 000 options ont été attribuées au prix de 6,20 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 120 000 options ont été attribuées au prix de 6,40 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,50 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,80 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 30 000 options ont été attribuées au prix de 6,90 euros par action de 0,10 euro de nominal,

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Le conseil d'administration du 21 juillet 2005 a attribué à 6 personnes un total de 1 400 000 options (nominal de 0,01 euro) soit 140 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 140 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. Le prix d'exercice de ces options est de 6,50 euros.

Par le **conseil d'administration du 9 novembre 2005**, 169 personnes ont reçu un total de 10 190 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 1 019 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 1 019 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 30 000 options ont été attribuées au prix de 8,40 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 989 000 options ont été attribuées au prix de 6,2 euros par action de 0,10 euro de nominal,

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Tableau récapitulatif des Plans 2005 (chiffres donnés sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)

En 2008, aucune option de ce plan n'a été exercée. Cependant 72 500 options ont été annulées. Au 31 décembre 2008 il reste 1 287 000 options potentiellement exerçables, dont 385 000 sont détenues par des membres du Comité Opérationnel.

Plan 2005										
Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004
Date du conseil	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	21/07/2005	09/11/2005
Nombre d'options consenties à l'origine	20 000	10 000	20 000	85 000	115 000	5 000	15 000	140 000	989 000	30 000
- dont aux membres du comité opérationnel	20 000	-	20 000	75 000	110 000	-	-	130 000	-	-
Nombre de bénéficiaires	1	1	1	2	6	1	3	6	165	4
- dont membres du Comité Opérationnel	1	-	1	1	5	-	-	5	-	-
Date de départ de l'exercice	24/02/2009	03/04/2009	09/04/2009	26/05/2009	12/06/2009	12/06/2009	12/06/2006*	04/08/2009	23/11/2009	23/11/2006*
Date d'expiration	24/02/2011	03/04/2011	10/04/2011	26/05/2011	12/06/2011	12/06/2011	12/06/2011	04/08/2011	23/11/2011	23/11/2011
Prix d'exercice en euro	6,10	6,90	6,80	6,20	6,40	6,50	6,90	6,50	7,80	8,40
Options levées en 2008	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2008	1	1	1	2	5	-	-	6	133	-
- dont membres du Comité Opérationnel	1	-	1	1	5	-	-	5	3	-
Options restant à lever au 31/12/2008	20 000	10 000	20 000	85 000	115 000	5 000	15 000	140 000	864 500	12 500
- dont membres du Comité Opérationnel	20 000	-	20 000	75 000	110 000	-	-	130 000	30 000	-

L'acquisition des droits se fait par quart chaque année; l'exercice et la cession sont libres au bout de la quatrième année

* bénéficiaires américains: l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire fur et à mesure de l'acquisition des droits chaque anniversaire

Attribution d'options de souscription d'actions de 2006

En 2006, de nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées.

- 120 000 options lors du conseil d'administration du 21 février 2006, au prix de 10,15 euro par action nouvelle.
- 25 000 options lors du conseil d'administration du 9 mai 2006, au prix de 9,52 euro par action nouvelle.
- 15 000 options lors du conseil d'administration du 26 juillet 2006, au prix de 4,51 euro par action nouvelle
- 20 000 options lors du conseil d'administration du 18 octobre 2006, au prix de 4,39 euro par action nouvelle

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Aucune option n'a été exercée en 2008. Au 31 décembre 2008 il restait 165 000 options potentiellement exerçables, dont 120 000 étaient détenues par des membre du Comité Opérationnel.

Tableau récapitulatif des Plans 2006

Plan 2006				
Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	17/05/2006	17/05/2006
Date du conseil	21/02/2006	09/05/2006	26/07/2006	18/10/2006
Nombre d'options consenties à l'origine	120 000	25 000	15 000	20 000
- dont aux membres du comité opérationnel	100 000	-	-	20 000
Nombre de bénéficiaires	3	1	1	1
- dont membres du comité opérationnel	1	-	-	1
Date de départ de l'exercice	08/03/2010	09/05/2010	11/08/2010	02/11/2010
Date d'expiration	08/03/2010	09/05/2012	11/08/2012	02/11/2012
Prix d'exercice en euro	10,15	9,52	4,51	4,39
Options levées en 2008	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2008	120 000	25 000	-	20 000
- dont par les membres du comité opérationnel	100 000	-	-	20 000
Nombre de bénéficiaires	3	1	-	1

Attribution d'options de souscription d'actions de 2008

En 2008, 1 394 000 nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées lors du conseil d'administration du 14 février 2008 au prix de 2,89 euros par action nouvelle. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2008 il restait 1 359 000 options potentiellement exerçables, dont 585 000 étaient détenues par les membres du Comité Opérationnel.

	Plan 2008
Date d'assemblée	17/05/2006
Date du conseil	14/02/2008
Nombre d'options consenties à l'origine	1 394 000
- dont aux membres du Comité Opérationnel	585 000
Nombre de bénéficiaires	58
- dont membres du Comité Opérationnel	10
Prix d'exercice en euro	2,89
Date de départ d'exercice	03/03/2012
Date d'expiration	03/03/2014
Options levées en 2008	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2008	1 359 000
- dont par les membres du Comité Opérationnel	585 000
Nombre de bénéficiaires	56
- dont membres du comité opérationnel	11

Synthèse des plans d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2008 (actions de 0,10 € de nominal)							
	Plans 1998	Plans 2000	Plan 2001	Plan 2004	Plans 2005	Plans 2006	Plan 2008
Solde des options restant à lever	839	102 874	-	1 235 524	1 287 000	165 000	1 359 000
- dont par les membres du Comité opérationnel	-	-	-	100 000	385 000	120 000	585 000
- dont par les mandataires sociaux	-	-	-	100 000	-	100 000	150 000

2 - Plan d'épargne Groupe

En 2007, les fonds communs de placement existants sont arrivés à expiration. Les avoirs ont été remboursés aux salariés qui en ont fait la demande puis les fonds ont été fusionnés. Au 31 décembre 2008, il demeure le Fonds Bull Actionnariat avec 870 000 titres et France Bull avec 113 000 titres. Les fonds communs de placement portant sur les avoirs de participation, compte tenu de leur taille devenue trop petite par rapport aux frais de gestion, ont été reconvertis en fonds multi entreprises.

3 - Plan d'attribution d'actions gratuites

Le conseil d'administration du 29 juillet 2008 a décidé l'attribution gratuite de 294 000 actions à un groupe de salariés. L'attribution a les caractéristiques suivantes:

	Plan AGA 2008
Date d'assemblée	14/05/2008
Date du conseil	29/07/2008
Nombre de droits consentis à l'origine	294 000
- dont aux membres du Comité Opérationnel	-
Nombre de bénéficiaires	98
- dont membres du Comité Opérationnel	-
Droits exercés en 2008	-
- dont par les membres du Comité Opérationnel	-
Nombre de droits restant à exercer au 31/12/2008	282 000
- dont par les membres du Comité Opérationnel	-
Nombre de bénéficiaires	94
- dont membre du comité opérationnel	-

La différence entre le nombre d'actions attribuées en juillet 2008 et le solde au 31 décembre 2008 s'explique par le départ de bénéficiaires qui n'avaient pas encore acquis de droits à exercer.

28 – TRANSACTIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (PARTIES LIÉES)

Les principales transactions entre le Groupe Bull et les sociétés apparentées (parties liées) sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Transactions avec NEC :		
Achats	17,2	31,1
Ventes	2,1	2,4
Comptes à payer au 31 décembre	2,9	5,8
Comptes à recevoir au 31 décembre	0,4	0,8
Transactions avec Debeka :		
Ventes	9,8	19,6
Comptes à recevoir au 31 décembre	0,3	0,6
Transactions avec France Telecom :		
Achats	9,2	10,3
Ventes	34,6	37,9
Comptes à payer au 31 décembre	2,7	3,1
Comptes à recevoir au 31 décembre	4,5	10,0

29 – PASSIFS EVENTUELS (ENGAGEMENTS HORS BILAN)

Les passifs éventuels (engagements hors bilan), donnés, se résument de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2008	2007
Engagements de bail	90,1	82,9
Avals, cautions et garanties donnés :		
- garanties de bonne exécution	14,7	11,2
- garanties de soumission	1,4	1,6
- garanties de restitution d'acompte	2,0	0,2
- garanties taxes et douane	1,4	-
- retenues de garantie	0,5	0,5
- autres garanties	3,1	2,4
Rachat de matériel	1,0	1,1
Total	114,2	99,9

Engagements de bail

Au 31 décembre 2008, les engagements de bail minima pris dans le cadre de baux à long terme non résiliables, principalement des baux immobiliers, souscrits par le Groupe Bull s'échelonnent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	
2009	15,4
2010	11,9
2011	10,7
2012	10,5
2013	9,8
2014 et au-delà	31,8
Total	90,1

Certains baux stipulent que le locataire doit payer l'assurance, les taxes et l'entretien, et la plupart comprennent des options de renouvellement ainsi que des clauses de révision liées à la hausse de certains indices. Le montant des loyers s'élève à 18,6 millions d'euros pour 2008, contre 17,5 millions d'euros en 2007.

Autres engagements hors bilan

Bull Evidian a signé un partenariat avec Quest, éditeur et distributeur de logiciels d'administration d'infrastructures. Cet accord comporte une option valable jusqu'à fin 2010 pour acquérir une licence non exclusive se rapportant à la distribution mondiale de l'offre E-SSO de Bull Evidian.

Une convention de prêt non amortissable a été signée entre Bull SA et Bull GmbH, filiale de Bull SA en Allemagne, pour un montant de 53 millions d'euros et une durée de 5 ans. Ce contrat prévoit une résiliation anticipée dans le cas où les comptes consolidés du Groupe ne respecteraient plus les indicateurs suivants:

- EBIT positif sur 3 semestres consécutifs,
- un ratio entre la trésorerie brute et l'encours du prêt supérieur à trois, calculé à la fin de chaque semestre.

Outre les engagements de bail et ceux décrits en liaison avec les dettes à long et moyen terme, les sociétés du Groupe Bull, dans le cadre de la marche normale de leurs affaires, ont pris des engagements contractuels s'élevant à 24,1 millions d'euros en 2008 contre 17,0 millions d'euros en 2007.

Les activités Services, et en particulier celles concernant l'infogérance, sont conclues avec des engagements de durée pouvant prévoir des indemnités.

La société n'a pas d'engagement de rachat des minoritaires.

Faits exceptionnels et litiges

- Le groupe américain Diebold, le 21 juin 2002 puis le 12 mai 2003, a informé Bull, à titre conservatoire, du litige qui oppose Diebold Services et Solymatic sur la nullité du contrat de sous-traitance pour un montant total de 14,3 millions d'euros ; si la demande de Solymatic était reconnue, la responsabilité de Bull au titre de la garantie de passif pourrait porter sur 6,1 millions d'euros. Bull considère cependant que cette demande a peu

de chances d'aboutir sur la base des dernières informations à sa disposition et en conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

- Certains anciens salariés de Bull, repris par deux sociétés à qui Bull avait vendu une partie de son activité réparation de desktops pourraient solliciter la reconnaissance de leur droit à la clause de sauvegarde en cas de licenciement par leur nouvel employeur. Bull estime que le risque de devoir appliquer cette clause aux anciens salariés de Bull qui en feraient la demande maintenant, et donc à devoir verser des indemnités, comme étant peu probable.
- Un accord transactionnel a été signé fin 2004 avec le groupe Steria mettant fin aux litiges nous opposant au titre de l'application du protocole d'accord de cession des activités Integris en Europe (hors France et Italie) et de l'exercice de la convention de garantie Europe ; cet accord éteint la convention de garantie Europe, sauf en matière fiscale et parafiscale. Au 31 décembre 2008, nous avons maintenu une provision d'un montant de 1 million d'euros au titre de nos engagements de prendre en charge, conformément à l'accord transactionnel, les coûts, dommages et intérêts relatifs au litige client ANMC (Belgique), correspondant à la franchise assurances de 1 million d'euros que pourrait supporter Bull in fine.
- Bull a été amené, dans certains pays étrangers, à prendre des positions fiscales, généralement après consultation et recommandation d'experts locaux, qui peuvent donner lieu à des contestations de la part de vérificateurs fiscaux locaux. Les positions qui s'avèrent présenter un risque selon IAS 37 font l'objet de provision pour risque. Celles qui sont considérées comme des risques éloignés ne font pas l'objet de provision pour risque mais demeurent sous surveillance.
- Un nombre élevé de litiges de nature et d'ancienneté très diverses est recensé au Brésil. Une revue périodique est effectuée avec les avocats locaux en vue d'en apprécier la légitimité et le degré de risque, conformément à la pratique systématique du Groupe.

Procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage

A ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

30 – INFORMATION SECTORIELLE

Bull est un groupe international opérant dans le domaine des technologies de l'information. Basé en Europe, le Groupe Bull effectue des opérations dans plus de 50 pays. Les sociétés du Groupe commercialisent une large gamme d'équipements informatiques, de logiciels d'administration, et de services destinés aux activités scientifiques, industrielles et commerciales du secteur public et du secteur privé.

Le Groupe gère et contrôle ses opérations selon un axe primaire par segment géographique et selon un axe secondaire sur la base des segments d'activité décrits plus loin.

Depuis le 1er janvier 2002, seules les marges brutes sont détaillées par secteur d'activité, les coûts opérationnels étant dorénavant suivis par structure commerciale au niveau des entités géographiques

1. Répartition des activités du Groupe par segment géographique

La localisation par secteur géographique dépend du centre comptable de facturation. La colonne "Reste du Monde" n'inclut pas de secteur significatif.

Année 2008 (en millions d'euros)	France	Europe	Reste du Monde	Eliminations	Consolidé
Ventes externes au Groupe	582,1	386,1	164,6	-	1 132,8
Moins : inter segments	102,4	3,6	11,8	(117,8)	-
Revenu par zone géographique	684,5	389,7	176,4	(117,8)	1 132,8
Résultat opérationnel par segment	70,8	9,4	6,6	(23,8)	63,0
Frais de groupe	(20,0)	(13,2)	(5,5)	(3,4)	(42,1)
Résultat opérationnel	50,8	(3,8)	1,1	(27,2)	20,9
Résultat de change sur flux financiers	-	-	-	-	(4,0)
Charges de financement	-	-	-	-	(13,7)
Produits de financement	-	-	-	-	10,2
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	(3,5)
Impôts différés	-	-	-	-	(11,5)
Provision pour clause de retour à meilleure fortune	-	-	-	-	7,3
Résultat net	-	-	-	-	5,6

Année 2008 (en millions d'euros)	France	Europe	Reste du Monde	Non alloués	Consolidé
Autres informations par segment géographique					
Actifs par segment	218,9	353,9	221,5	-	794,3
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-	3,5
Actifs du Groupe non alloués	-	-	-	-	(70,8)
Total actifs consolidés					727,0
Passifs par segment	154,1	231,3	101,3	-	486,7
Passifs du Groupe non alloués					
Total passifs consolidés					631,4
Capitaux investis	6,2	22,0	1,1	-	-
Amortissements	4,9	2,8	3,2	-	-
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	0,3	-	-	-	-

Année 2007 <i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe	Reste du Monde	Eliminations	Consolidé
Ventes externes au Groupe	532,4	385,2	199,4	-	1 117,0
Moins : inter segments	109,0	5,3	16,6	(130,9)	-
Revenu par zone géographique	641,4	390,5	216,0	(130,9)	1 117,0
Résultat opérationnel par segment	51,5	18,5	25,4	(9,3)	86,1
Frais de groupe	(31,3)	(22,7)	(11,8)	(7,6)	(73,4)
Résultat opérationnel	20,2	(4,2)	13,6	(16,9)	12,7
Résultat de change sur flux financiers					0,3
Charges de financement	-	-	-	-	(11,9)
Produits de financement	-	-	-	-	9,5
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	(6,0)
Résultat net	-	-	-	-	4,6

Année 2007 <i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe	Reste du Monde	Non alloués	Consolidé
Autres informations par segment géographique					
Actifs par segment	215,8	386,9	243,9	-	846,6
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-	3,5
Actifs du Groupe non alloués	-	-	-	-	(32,9)
Total actifs consolidés	-	-	-	-	817,1
Passifs par segment	159,5	237,3	115,7	-	512,5
Passifs du Groupe non alloués	-	-	-	-	227,8
Total passifs consolidés	-	-	-	-	740,3
Capitaux investis	6,0	16,1	3,3	-	-
Amortissements	8,1	3,1	4,2	-	-
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	3,4	-	-	-	-

2. Répartition des activités par segment d'activité - axe secondaire:

Un secteur d'activité est un sous-ensemble du Groupe exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le groupe suit, d'une année à l'autre, les résultats de ses opérations seulement sur la base des activités suivantes :

Services & Solutions : ce segment inclut toutes les activités liées aux métiers des services : les prestations de conseil, d'intégration de systèmes et d'infogérance, les licences applicatives Bull et tierces, les solutions logicielles de sécurité et sectorielles. Cette présentation des activités de services et solutions est ainsi plus comparable à celle d'autres sociétés du même secteur.

Hardware & Systems Solutions : ce segment inclut les offres produits cœur du Groupe telles les solutions intégrées à base de serveurs Bull (GCOS, Escala et Novascale), et stockage sécurisé, y compris les offres de croissance HPC (High Performance Computing / Calcul Haute Performance). Il illustre, pour la société,

l'évolution du métier de constructeur vers le métier d'architecte de solutions intégrées. Le chiffre d'affaires d'équipements Bull fournis dans le cadre de contrats d'intégration demeure comptabilisé dans ce segment.

Fulfillment & Third Party Products : ce segment intègre les éléments informatiques de produits tiers - hors catalogue Bull - distribués par Bull à la demande de ses clients. Cette offre non stratégique permet aux clients qui le souhaitent de garder un fournisseur unique pour l'ensemble de leurs besoins. Le fait d'isoler cette activité dans un segment dédié devrait en faciliter la compréhension.

Maintenance & Product Related Services (PRS) : ce segment intègre les activités de maintenance sur les produits Bull comme tiers.

Les règles comptables applicables aux segments sont les mêmes que celles décrites dans le « résumé des principes comptables essentiels ». Seules les marges brutes sont détaillées par segment d'activité, les coûts opérationnels étant dorénavant suivis par structure commerciale au niveau des entités géographiques.

Actifs et investissements : ces données ne sont pas disponibles sur l'axe secondaire d'information.

Chiffre d'affaires par segment d'activité :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Hardware and Systems Solutions	338,1	320,3
Fulfillment & Third Party Products	102,7	153,4
Maintenance & Product Related Services (PRS)	197,8	212,3
Services & Solutions	494,2	431,0
Total consolidé	1 132,8	1 117,0

Marge brute par segment d'activité :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Hardware and Systems Solutions	108,6	126,8
% du chiffre d'affaires	32,1%	39,6%
Fulfillment & Third Party Products	12,1	21,9
% du chiffre d'affaires	11,8%	14,3%
Maintenance & Product Related Services (PRS)	58,3	62,9
% du chiffre d'affaires	29,5%	29,6%
Services & Solutions	75,9	63,7
% du chiffre d'affaires	15,4%	14,8%
Total consolidé	254,9	275,3

31 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEURS RESEAUX

Exercices couverts : 31 décembre 2007 et 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)	Deloitte & Associés				Grant Thornton *			
	Montant		%		Montant		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit								
- Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur (TTC)**	304	245	15%	12%	304	293	78%	80%
- Filiales intégrées globalement	1 424	1 689	75%	81%	85	71	22%	20%
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur		-		-		-		-
- Filiales intégrées globalement		-		-		-		-
Sous-total	1 728	1 934	90%	93%	389	316	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social	191	146	10%	7%	-	-	-	-
- Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)								
Sous-total	191	146	10%	7%	-	-	-	-
TOTAL	1 919	2 080	100%	100%	389	316	100%	100%

* La part du cabinet Grant Thornton représente 50% du total des honoraires de la maison mère Bull facturés par les deux co-commissaires aux comptes

** Les honoraires correspondants étaient exprimés hors taxes dans le document de référence 2007

(1) Les honoraires de Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2008 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du groupe Bull, la certification des états financiers statutaires des filiales du groupe Bull, le respect des réglementations au plan local, et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.

(2) Les honoraires de missions accessoires pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2008 concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de Commissariat aux comptes.

(3) Les honoraires de nature juridique, fiscale et sociale pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2008 concernent essentiellement des travaux d'assistance aux obligations fiscales sans lien avec la mission de Commissariat aux comptes ; aucune prestation de cette nature n'est réalisée en France.

Comptes annuels de la société Bull

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BULL, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe « résumé des principes comptables essentiels » qui expose la première application du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2008-15 du 4 décembre 2008 afférent au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés.

II. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée cette année des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables.

C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application de l'article L.823-9 du Code de commerce.

La société Bull présente au passif de son bilan une provision pour couvrir le remboursement de l'aide à la restructuration accordée par l'Etat français et assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, tel que décrit en note 8 de l'annexe. Le montant de cette provision est de 19,4 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 26,7 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fonde cette estimation, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,

- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 20 mars 2009
Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent PAPAZIAN

Albert AIDAN

Bilan au 31 décembre*(en milliers d'euros)*

ACTIF	Notes	2008	2007
Immobilisations incorporelles :			
Frais d'établissement		-	-
Amortissements		-	-
Sous total		-	-
Immobilisations corporelles :			
Constructions		49	49
Amortissements		(49)	(49)
Total		-	-
Immobilisations financières :			
Participations	(3)	2 751 656	2 751 656
Provisions		(2 525 675)	(2 516 720)
Autres titres immobilisés		2 009	3 246
Provisions		(1 402)	(475)
Prêts	(4)	30 532	37 682
Total		257 120	275 389
Actif circulant :			
Autres créances	(5)	129 534	78 610
Subvention à recevoir de l'Etat		-	-
Titres de placement	(6)	180 866	174 865
Disponibilités		10 032	1 961
Charges constatées d'avance		-	-
Total		320 432	255 436
Ecarts de conversion actif		6 859	1 445
TOTAL DE L'ACTIF		584 411	532 270

(en milliers d'euros)

PASSIF	Notes	2008	2007
Capitaux propres :			
	(7)		
Capital		9 679	9 679
Primes d'émission, de fusion, d'apport		27 810	27 810
Réserve légale		968	968
Réserve ordinaire		2 733	2 733
Report à nouveau		24 635	30 817
Résultat net de l'exercice		6 495	(6 182)
Total		72 320	65 825
Provisions pour risques et charges	(8)	31 489	33 644
Dettes :			
Avance d'actionnaire		-	-
Emprunt obligataire	(9)	924	924
Emprunts et dettes financières divers	(10)	337 398	354 237
Emprunt à court terme		-	-
Autres dettes	(11)	129 523	77 050
Total (*)		467 845	432 211
Ecarts de conversion passif		12 757	590
TOTAL DU PASSIF		584 411	532 270
<i>(*) Dont à plus d'un an</i>		<i>53 924</i>	<i>924</i>
<i>Dont à moins d'un an</i>		<i>413 921</i>	<i>431 287</i>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes de la société Bull

Compte de résultat pour les exercices se terminant le 31 décembre

(en milliers d'euros)

CHARGES	Notes	2008	2007
Charges d'exploitation	(14)		
Autres achats et charges externes		2 036	2 473
Impôts, taxes et versements assimilés		72	34
Dotations aux amortissements et aux provisions			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		-	-
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	-
Total		2 108	2 507
Charges financières	(15)		
Dotations aux amortissements et aux provisions		50 261	20 578
Intérêts et charges assimilées		15 442	15 180
Différences négatives de change - net		10 912	-
Total		76 615	35 758
Charges exceptionnelles	(16)		
Sur opérations de gestion		30	2 325
Sur opérations en capital		-	537 174
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	-
Total		30	539 499
Impôts sur les bénéfices	(17)	(957)	(1 102)
Total des charges		77 796	576 662
Résultat de l'exercice - Profit		6 495	
TOTAL GENERAL		84 291	576 662

(en milliers d'euros)

PRODUITS	Notes	2008	2007
Produits d'exploitation	(12)		
Produits des activités annexes		-	221
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		-	-
Total		-	221
Produits financiers	(13)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		691	15 643
Autres intérêts et produits assimilés		5 797	5 775
Reprises sur provisions et transfert de charges		35 175	201 457
Différences positives de change - net		-	492
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement - net		-	-
Dividendes reçus		35 268	-
Total		76 931	223 367
Produits exceptionnels	(16)		
Sur opérations de gestion		100	1 686
Sur opérations en capital		-	-
Reprises d'amortissements et de provisions		7 260	345 206
Total		7 360	346 892
Total des produits		84 291	570 480
Résultat de l'exercice - Perte		-	6 182
TOTAL GENERAL		84 291	576 662

Les notes annexes font partie intégrante des comptes de la société Bull

Notes annexes aux comptes annuels

1 – ORGANISATION

Bull, société mère du Groupe, est une société anonyme, dont le siège social se situe en France, rue Jean Jaurès, 78340 Les Clayes-sous-Bois. Cette société est cotée sur Euronext. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 12 février 2009 et soumis pour approbation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires dans le respect des délais légaux.

Les comptes de la société Bull comprennent pour l'essentiel les titres de participations dans les sociétés Bull S.A.S., Bull International S.A.S., et Bull Data Systems Inc..

Sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2008, le capital de Bull est détenu à hauteur de 10,1% par France Telecom, de 3% par NEC, de 2,1% par Debeka, et de 84,1 % par le public, des salariés de Bull et des fonds d'investissement. Bull détient par ailleurs 0,7 % d'actions en autocontrôle.

Faits marquants et évènements postérieurs à la clôture

- Bull Data Systems Inc. (USA) a cédé en octobre 2008 ses activités Medicaid exercées par Bull Integris à Ingenix.
- Fin 2008, le Groupe a annoncé la cession début 2009 de SERRIB, société française située à Belfort. Cette cession a été réalisée le 29 janvier 2009 pour un prix de 0,2 million d'euros.

2 – RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels sont préparés dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du plan comptable général (PCG) 2005. Les comptes annuels sont arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

Le plan d'attribution d'actions gratuites décidé par le conseil d'administration en date du 29 juillet 2008 a fait l'objet de l'application du Règlement CRC n° 2008-15 du 4 décembre 2008, à savoir :

- Reclassement dans un compte spécifique 502-1 « Actions destinées à être attribuées aux employés et affectés à des plans déterminés » pour un montant de 635 milliers d'euros
- Constatation de l'engagement pris par une provision inscrite au passif, prenant en compte le coût des actions au jour de leur attribution, leur nombre probable d'attribution et un étalement sur la durée d'acquisition des droits
- A fin 2008, la provision ainsi calculée s'élève à 132 milliers d'euros

Les plans de stock-option en cours au 31 décembre 2008 nécessitant des augmentations de capital, aucun passif n'a été constaté.

Il n'y a pas eu de changements de méthode comptable sur 2008.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et leurs amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation concernent essentiellement les sociétés Bull S.A.S., Bull International S.A.S., et Bull Data Systems Inc. qui détiennent elles-mêmes plusieurs filiales.

Ces titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition. L'appréciation de leur valorisation est fondée sur les états financiers consolidés de ces sous-groupes, exprimés en euros selon les règles de conversion monétaire utilisées pour la consolidation du Groupe Bull. La valeur de ces titres est ajustée si nécessaire par la constitution de provisions pour dépréciation des titres, afin que la valeur nette comptable de chaque titre n'excède pas la valeur de la quote-part d'actif net correspondante, le cas échéant majorée par le « goodwill ». Lorsque la valeur des titres est entièrement provisionnée, les provisions complémentaires visant à couvrir la situation nette négative des filiales sont entièrement comptabilisées en provisions pour risques sans déprécier les comptes courants de Bull sur ces filiales.

Les autres titres de participation sont également enregistrés à leur coût d'acquisition. L'appréciation de leur valorisation est faite à leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Si cette dernière est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée.

TITRES DE PLACEMENT

Les titres de placement sont enregistrés à leur coût d'acquisition, selon la méthode FIFO. L'appréciation de leur valorisation est faite à leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Si cette dernière est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée.

PRINCIPES DE CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIE ETRANGERE

Les opérations en monnaie étrangère sont converties selon les principes suivants :

- Les créances et dettes en devises sont évaluées en euros au taux de clôture de l'exercice,
- Les différences de conversion par rapport aux montants précédemment enregistrés en euros et après détermination d'une position globale de change par devise, sont comptabilisées en écarts de conversion actif ou passif. Les pertes de change latentes font l'objet de provisions,
- Les charges et produits sont convertis aux taux de change moyens mensuels.

ACHATS ET VENTES DE DEVICES A TERME

Les devises achetées, converties au taux de clôture, sont enregistrées en "Autres créances", le montant à payer au dénouement du contrat étant porté en "Autres dettes".

Les devises vendues, converties au taux de clôture, sont enregistrées en "Autres dettes", le montant à recevoir au dénouement du contrat étant porté en "Autres créances".

INSTRUMENTS FINANCIERS

Des instruments financiers sont utilisés dans le but de réduire l'exposition du Groupe aux risques de change et de taux d'intérêt. De ce fait, les résultats dégagés sur les instruments de couverture sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats dégagés sur les éléments couverts, inscrits en comptabilité.

A la fin de chaque année, la valeur de marché des instruments financiers fermes en portefeuille est comparée à leur valeur nette dans les livres. Toute moins-value est enregistrée en compte de résultat.

3 - TITRES DE PARTICIPATION

Le poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2008 :

	2008		2007	
	Valeurs	Provisions	Valeurs	Valeurs
	brutes		nettes	nettes
<i>(en millions d'euros)</i>				
Bull S.A.S.	1 667	(1 611)	56	71
Bull International S.A.S.	424	(373)	51	76
Bull Data Systems Inc.	623	(542)	81	50
Avance structurelle Brésil	38	-	38	38
Total	2 752	(2 526)	226	235

Principaux mouvements au cours de l'exercice

Bull International SAS a versé en septembre 2008 un dividende de 35,3 millions d'euros à Bull SA.

La variation nette des dépréciations de l'exercice est de 9 millions, comptabilisée en résultat financier.

AUTRES TITRES IMMOBILISES

	2008		2007	
	Valeurs	Provisions	Valeurs	Valeurs
	brutes		nettes	nettes
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actions propres	1 555	(1 402)	153	2 395
Contrat de liquidité	47	-	47	141
Dépôts et cautionnements	407	-	407	235
Total	2 009	(1 402)	607	2 771

Un contrat de liquidité a été signé entre Bull et la société Oddo & Cie en date du 18 septembre 2006. Ce contrat a pour objet de donner mandat à la société Oddo Corporate Finance pour intervenir pour le compte de Bull sur le marché boursier en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des titres et d'éviter ainsi des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Au 31 décembre 2008, la société Oddo Corporate Finance dispose de 47 milliers d'euros et de 345 000 titres Bull pour le compte de Bull.

Les mouvements de ce portefeuille au titre de l'exercice 2008 ont conduit à constater une perte nette de 0,8 million d'euros en résultat financier.

4 – PRETS

Il s'agit principalement de prêts à court terme et d'avances en comptes courants normalement rémunérés, consentis par Bull à ses filiales.

5 – AUTRES CREANCES

Le solde des autres créances, représentant principalement les achats et ventes de devises à terme à moins d'un an, s'analyse ainsi au 31 décembre :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Contrats de change à terme		
Euros à recevoir contre :		
- ventes de devises	29	20
- achats de dollars	92	55
- achats de livres sterling	1	-
Autres créances	7	4
Total	129	79

6 – TITRES DE PLACEMENT

Le poste s'analyse comme suit au 31 décembre :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Dépôts bancaires	60	130
O.P.C.V.M.	120	45
Total	180	175

Les dépôts bancaires sont effectués pour de très courtes périodes s'échelonnant entre 1 journée et trois mois.

Les OPCVM rentrent dans la catégorie « monétaire Euro ».

Ont été reclassées dans cette rubrique, les actions propres destinées à être attribuées aux employés et affectées à un plan déterminée pour un montant de 0,635 M€

7 – CAPITAL

Au 31 décembre 2008, le capital de Bull est constitué de 96 786 647 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune.

Actions auto détenues

Les actions détenues par Bull au 31 décembre 2008, représentent un total de 685 589 actions pour une valeur de marché de 0,8 million d'euros.

Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres du 1er janvier au 31 décembre 2008 correspond au profit net de l'exercice 2008 d'un montant de 6,5 millions d'euros.

8 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste s'analyse ainsi :

- une provision de 6,9 millions d'euros contre 1,4 million d'euros en 2007 pour couvrir les pertes de change latentes,
- une provision de 1 million d'euros comme en 2007 pour couvrir des risques résultant des réclamations formulées par des tiers au titre des cessions d'actifs réalisées au cours de ces dernières années,
- une provision de 3,2 millions d'euros contre 2,9 millions d'euros en 2007 pour couvrir le risque de non remboursement des comptes financiers avec Hong-Kong,
- une provision de 19,4 millions d'euros contre 26,7 millions d'euros en 2007, pour la clause de retour à meilleure fortune (CRMF) liée à la subvention de l'Etat,
- Une provision de 0,9 million d'euros contre 1 million d'euros en 2007 concernant des risques relatifs à la cession des actifs en Italie.

Variation des provisions pour risques et charges au titre de l'exercice 2008 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur 01/01/2008	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Valeur 31/12/2008
Risque de change	1,4	6,9	(1,4)		6,9
Cessions d'actifs	1,0	-	-		1,0
Risques financiers Hong-Kong	2,9	0,3	-		3,2
CRMF	26,7	-	-	(7,3)	19,4
Litiges fiscaux	0,6	-	(0,6)		-
Cession actif Italie	1,0	-	(0,1)		0,9
Attribution actions gratuites	-	0,1	-	-	0,1
Situation nette déficitaire des filiales	-	-	-		-
Total	33,6	7,3	(2,1)	(7,3)	31,5

Provision pour clause de retour à meilleure fortune

Le 20 février 2004, l'Etat français a notifié à la Commission Européenne un projet d'aide à la restructuration à Bull, assortie d'une clause de retour à meilleure fortune (CRMF). Après l'autorisation de la Commission le 1^{er} décembre 2004, l'Etat a versé une aide de 517 millions d'euros le 14 janvier 2005. Les conditions d'application de la CRMF sont les suivantes :

Bull s'engage à verser à l'Etat, pendant une période de huit exercices commençant le premier janvier 2005 et se terminant le 31 décembre 2012, sur la base des comptes arrêtés au titre de ces exercices, une somme égale à 23,5% de la fraction excédant 10 millions d'euros du résultat courant consolidé avant impôts de l'exercice de Bull (RCAI) tel qu'il ressortira chaque année. Ce versement, qui doit intervenir chaque année après l'approbation des comptes de l'exercice par l'assemblée générale annuelle de la société, est applicable sous les conditions cumulatives suivantes :

- 1) le RCAI de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 2) le flux de trésorerie généré par les opérations de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 3) les capitaux propres consolidés de Bull, après application de la CRMF au cours d'un exercice, ne deviennent pas inférieurs à 10 millions d'euros.

Si, pour un exercice donné, l'un quelconque des trois critères ci-dessus n'est pas rempli, aucune somme ne sera due par Bull en application de la CRMF au titre de cet exercice.

Par ailleurs, Bull pourra à son initiative et à tout moment, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004 par l'assemblée générale annuelle de la société, procéder au rachat anticipé de la CRMF dans des conditions définies.

De même, dans l'hypothèse où Bull ferait l'objet d'une prise de contrôle, l'Etat peut, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004, demander à Bull de procéder au rachat anticipé de la CRMF.

Les différentes estimations de remboursement de la CRMF prennent en compte certaines modalités d'application de la CRMF et sont affectées d'un taux d'actualisation intégrant les facteurs d'incertitude de l'activité.

Lors de la clôture des comptes de l'année 2008, il a été tenu compte de la révision récente du plan stratégique à trois ans (2009 à 2011) présenté au conseil d'administration du 12 février 2009, ce qui a conduit à l'actualisation du calcul de la CRMF. La provision a ainsi été réduite de 26,7 millions d'euros à 19,4 millions d'euros.

Aucun versement n'a été effectué par Bull depuis l'octroi de cette aide, jusqu'à fin 2008. Toutefois, les critères de paiement de la CRMF ont été remplis pour la première fois en 2008.

9 – EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Au 31 décembre 2008, le solde des Océanes non converties s'élève à 58 629 titres. Ces obligations, remboursables le 1^{er} janvier 2033, représentent la part non-convertie des 11 495 396 titres émis en mai 2000 et non apportée à l'offre publique d'échange intervenue en juin – juillet 2004 et complétée en mars 2005. Ces 58 629 obligations convertibles donneraient droit à la conversion, à 5 862 actions de 0,10 euro de nominal.

10 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts et dettes financières divers se récapitulent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Emprunts et comptes courants auprès de sociétés apparentées	336	353
Intérêts courus sur emprunts et comptes courants auprès des sociétés apparentées	1	1
Total	337	354

Emprunts auprès de sociétés apparentées

Le solde au 31 décembre 2008 des emprunts et comptes courants contractés par Bull auprès des sociétés du Groupe s'établit à 337 millions d'euros:

- Un prêt en compte courant de Bull Allemagne a été consolidé en juin 2008 par un prêt in fine de 53 millions d'euros d'une durée de 5 ans
- le solde de ce montant est constitué de prêts et emprunts sans date fixe de remboursement.

11 – AUTRES DETTES

Elles se détaillent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Contrats de change à terme euros à livrer contre devises à recevoir	99	56
ventes de dollars	21	19
ventes de livres	7	-
Divers	2	2
Total	129	77

12 – PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits représentent uniquement la facturation de divers honoraires et coûts d'études à des sociétés du Groupe (néant pour 2008).

13 – PRODUITS FINANCIERS

Ils se récapitulent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Intérêts sur prêts aux entreprises liées	1	16
Revenus des valeurs de placement	6	6
Reprises de provisions :		
- sur titres de participation	31	198
- sur risques et charges financiers	4	3
Dividendes reçus	35	-
Différences de change – net	-	--
Total	77	223

14 – CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Honoraires	2	2
Coûts d'études	-	-
Divers	-	-
Total	2	2

15 – CHARGES FINANCIERES

Les charges financières se détaillent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Charges d'intérêts et commissions :		
- entreprises liées	15	15
- avance de l'Etat	-	-
Intérêts sur obligations et les lignes de crédit	-	-
Provisions :		
- pour dépréciation des titres de participation et valeurs de placement	40	17
- pour risques et charges financiers	11	3
Différences de change - net	11	-
Divers, report déport inclus	-	-
Abandons de créances	-	-
Total	77	35

16- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
(Dotations) / reprises sur provisions pour situations nettes déficitaires des filiales	-	345
Dépréciation/cession de titres	-	(537)
Subvention	-	-
Provision CRMF	7	-
Divers	-	(1)
Total	7	(193)

Provision CRMF : suite au versement par l'Etat d'une aide à la restructuration, Bull s'engage à verser à l'Etat, pendant une période de huit exercices, une somme égale à 23,5% de la fraction excédant 10 millions du résultat courant consolidé avant impôts de l'exercice de Bull.

Lors de la clôture des comptes de l'année 2008, il a été tenu compte de la révision récente du plan stratégique à trois ans (2009 à 2011) présenté au conseil d'administration du 12 février 2009 et de l'actualisation du calcul de la CRMF pour réduire celle-ci de 26,7 millions d'euros à 19,4 millions d'euros.

17 – IMPOTS

Depuis le 1^{er} janvier 1993, Bull a adopté le régime de l'intégration fiscale pour la détermination de l'impôt sur les sociétés. Bull n'est pas placé sous le régime du bénéficiaire mondial et seules les sociétés françaises sont intégrées fiscalement à l'exception d'Evidian et de SERRIB.

Dans ce cadre, chaque société du Groupe fiscal constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Compte tenu des pertes fiscales de Bull, la charge d'impôt des filiales est compensée et génère un crédit de 1 million d'euros pour l'exercice 2008.

Au 31 décembre 2008, compte tenu de l'intégration fiscale, Bull dispose d'un report déficitaire fiscal estimé à 1 196 millions d'euros.

18- REMUNERATIONS ET FRAIS DE PERSONNEL

Rémunération brute globale des dirigeants et mandataires sociaux

La rémunération brute globale des dirigeants du Groupe Bull inclut 23 personnes en 2008, comparé à 24 personnes en 2007 :

- les membres du Comité Opérationnel d'une part, soit 14 personnes pour l'exercice 2007 (15 personnes en 2007);
- les administrateurs non exécutifs d'autre part, soit 9 personnes pour l'exercice 2008 (9 personnes en 2007).

Au cas où un dirigeant n'a pas participé au Comité Opérationnel pour la totalité de l'exercice, la rémunération prise en compte est sa rémunération globale annuelle au prorata de son temps de présence au Comité. La rémunération globale des dirigeants du Groupe Bull s'élève à 7,7 millions d'euros en 2008 (contre 5,7 millions d'euros en 2007) et se décompose de la manière suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Avantages court terme ⁽¹⁾	Avantages long terme ⁽²⁾	Indemnités ⁽³⁾	Total
2008				
Membres du Comité Opérationnel et administrateurs (23 personnes)	6,5	-	1,2	7,7
2007				
Membres du Comité Opérationnel et administrateurs (24 personnes)	5,7	-	-	5,7

(1) Incluent notamment les salaires, les primes versées, les avantages en nature, les jetons de présence et honoraires

(2) Incluent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme

(3) Incluent les indemnités de fin de contrat de travail et les autres indemnités à caractère compensatoire (indemnités versées ou comptabilisées sous forme de provision)

Ces rémunérations sont versées par Bull SAS.

La société Bull n'emploie aucun salarié au 31 décembre 2008, comme lors des deux exercices précédents.

19 – PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'EPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS

1- Plans d'options

Le Groupe a instauré des plans d'options les années suivantes : 1998, 2000, 2001, 2004, 2006 et 2007.

Les plans sont décrits ci-après :

Plans d'options de souscription d'actions de juin 1998, février 2000 et juillet 2001

	Plan 1998	Plan 2000	Plan 2000	Plan 2000	Plan 2001
Date d'assemblée	08/04/1998	08/04/1998	13/04/2000	13/04/2000	13/04/2000
Date du conseil	11/06/1998	10/02/2000	20/07/2000	26/10/2000	19/07/2001
Nombre d'options consenties à l'origine	1 214 050	3 296 650	381 136	344 000	27 500
- dont aux membres du comité opérationnel	223 500	531 000	10 996	140 000	-
Nombre de bénéficiaires	548	1 121	966	74	5
- dont membres du comité opérationnel	16	12	3	7	-
Tranche	A-B-C				
Date de départ de l'exercice	11/06/2003	10/02/2002	20/07/2004	26/10/2002	20/07/2004
Date d'expiration	11/06/2008	10/02/2010	20/07/2010	26/10/2010	20/07/2011
Prix d'exercice en euro	62,40	35,70	38,70 & 40,80	29,70	19,80
Options levées en 2008	-	-	-	-	-
- dont par les membres du comité opérationnel	-	-	-	-	-
- nombre de membres du comité opérationnel ayant exercé des options en 2008	-	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2008 au nominal de 0,10 euro	839	100 876	1 551	447	-
- dont par les membres du comité opérationnel	-	-	-	-	-

Le nombre total d'options restant à exercer au 31 décembre 2008 au titre des plans 1998 à 2001 s'élève à 103 713 options, dont 0 options détenues par les membres du comité opérationnel. Il tient compte de l'ajustement opéré suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription de juin- juillet 2004. Il en va de même pour les prix d'exercice indiqués. De plus ces chiffres tiennent compte du regroupement des titres par dix qui a eu lieu le 19 décembre 2006.

Plan d'options de souscription d'actions 2004

Le 2 décembre 2004, le conseil d'administration a décidé d'allouer 2 500 options (nominal des actions 0,01 euro) à l'ensemble des salariés du Groupe à l'exception de ceux qui ont participé à l'opération « Actionnaires et Partenaires ».

Ce plan a été consenti pour une période de 6 ans à compter du 17 décembre 2004. Le prix de souscription des actions a été fixé à 0,48 euro par action de 0,01 euro de nominal, ce qui correspond après regroupement par 10 des actions de la société à 4,80 euro par action de 0,10 euro de nominal.

Les bénéficiaires acquièrent leur droits par ¼ pendant 4 ans et ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^{ème} et la 6^{ème} année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil a également décidé d'attribuer à Monsieur Didier Lamouche un plan de 1 000 000 d'options (nominal des actions 0,01 euro, soit 100 000 options sur actions « regroupées ») dans les mêmes conditions que le plan alloué à l'ensemble des salariés à l'exception d'une acquisition de droit accélérée en cas de départ.

Aucune option n'a été exercée en 2008. Au 31 décembre 2008, il restait 1 235 524 options potentiellement exerçables, dont 100 000 par un membre du Comité Opérationnel.

Tableau récapitulatif du Plan 2004 (chiffres donnés sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)

	Plan 2004
Date d'assemblée	25/05/2004
Date du conseil	02/12/2004
Nombre d'options consenties à l'origine	1 826 250
- dont aux membres du Comité Opérationnel	100 000
Nombre de bénéficiaires	6906
- dont membres du Comité Opérationnel	1
Tranches	A-B-C
Date de départ de l'exercice pour les tranches A et B	17/12/2008
Date de départ de l'exercice pour la tranche C (USA)	17/12/2005
Date d'expiration de l'exercice	17/12/2010
Prix d'exercice en euro (actions à 0,10 euro de nominal)	4,80
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2008	1 235 524
- dont par les membres du Comité Opérationnel	100 000
Nombre de bénéficiaires	3680
- dont membre du Comité Opérationnel	1

Plan d'options de souscription d'actions de 2005

Ce plan résulte de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2004. Le plan est d'une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4ème et la 6ème année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil d'administration du 10 février 2005 a donné pouvoirs à son président pour attribuer jusqu'au conseil d'administration suivant, des stocks options à des personnes promues ou nouvellement recrutées. Ces attributions ont concerné 12 personnes et un nombre total de 2 950 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 295 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 295 000 actions de 0,10 euro de nominal chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,10 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 85 000 options ont été attribuées au prix de 6,20 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 120 000 options ont été attribuées au prix de 6,40 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,50 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,80 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 30 000 options ont été attribuées au prix de 6,90 euros par action de 0,10 euro de nominal,

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Le conseil d'administration du 21 juillet 2005 a attribué à 6 personnes un total de 1 400 000 options (nominal de 0,01 euro) soit 140 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 140 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. Le prix d'exercice de ces options est de 6,50 euros.

Par le **conseil d'administration du 9 novembre 2005**, 169 personnes ont reçu un total de 10 190 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 1 019 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 1 019 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 30 000 options ont été attribuées au prix de 8,40 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 989 000 options ont été attribuées au prix de 6,2 euros par action de 0,10 euro de nominal,

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Tableau récapitulatif des Plans 2005 (chiffres donnés sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)

En 2008, aucune option de ce plan n'a été exercée. Cependant 72 500 options ont été annulées. Au 31 décembre 2008 il reste 1 287 000 options potentiellement exerçables, dont 385 000 sont détenues par des membres du Comité Opérationnel.

Plan 2005										
Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004
Date du conseil	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	21/07/2005	09/11/2005
Nombre d'options consenties à l'origine	20 000	10 000	20 000	85 000	115 000	5 000	15 000	140 000	989 000	30 000
- dont aux membres du comité opérationnel	20 000	-	20 000	75 000	110 000	-	-	130 000	-	-
Nombre de bénéficiaires	1	1	1	2	6	1	3	6	165	4
- dont membres du Comité Opérationnel	1	-	1	1	5	-	-	5	-	-
Date de départ de l'exercice	24/02/2009	03/04/2009	09/04/2009	26/05/2009	12/06/2009	12/06/2009	12/06/2006*	04/08/2009	23/11/2009	23/11/2006*
Date d'expiration	24/02/2011	03/04/2011	10/04/2011	26/05/2011	12/06/2011	12/06/2011	12/06/2011	04/08/2011	23/11/2011	23/11/2011
Prix d'exercice en euro	6,10	6,90	6,80	6,20	6,40	6,50	6,90	6,50	7,80	8,40
Options levées en 2008	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2008	1	1	1	2	5	-	-	6	133	-
- dont membres du Comité Opérationnel	1	-	1	1	5	-	-	5	3	-
Options restant à lever au 31/12/2008	20 000	10 000	20 000	85 000	115 000	5 000	15 000	140 000	864 500	12 500
- dont membres du Comité Opérationnel	20 000	-	20 000	75 000	110 000	-	-	130 000	30 000	-

L'acquisition des droits se fait par quart chaque année; l'exercice et la cession sont libres au bout de la quatrième année

* bénéficiaires américains: l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire fur et à mesure de l'acquisition des droits chaque anniversaire

Attribution d'options de souscription d'actions de 2006

En 2006, de nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées.

- 120 000 options lors du conseil d'administration du 21 février 2006, au prix de 10,15 euro par action nouvelle.
- 25 000 options lors du conseil d'administration du 9 mai 2006, au prix de 9,52 euro par action nouvelle.
- 15 000 options lors du conseil d'administration du 26 juillet 2006, au prix de 4,51 euro par action nouvelle
- 20 000 options lors du conseil d'administration du 18 octobre 2006, au prix de 4,39 euro par action nouvelle

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Aucune option n'a été exercée en 2008. Au 31 décembre 2008 il restait 165 000 options potentiellement exerçables, dont 120 000 étaient détenues par des membre du Comité Opérationnel.

Tableau récapitulatif des Plans 2006

Plan 2006				
Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	17/05/2006	17/05/2006
Date du conseil	21/02/2006	09/05/2006	26/07/2006	18/10/2006
Nombre d'options consenties à l'origine	120 000	25 000	15 000	20 000
- dont aux membres du comité opérationnel	100 000	-	-	20 000
Nombre de bénéficiaires	3	1	1	1
- dont membres du comité opérationnel	1	-	-	1
Date de départ de l'exercice	08/03/2010	09/05/2010	11/08/2010	02/11/2010
Date d'expiration	08/03/2010	09/05/2012	11/08/2012	02/11/2012
Prix d'exercice en euro	10,15	9,52	4,51	4,39
Options levées en 2008	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2008	120 000	25 000	-	20 000
- dont par les membres du comité opérationnel	100 000	-	-	20 000
Nombre de bénéficiaires	3	1	-	1
- dont membres du comité opérationnel	1	-	-	1

Attribution d'options de souscription d'actions de 2008

En 2008, 1 394 000 nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées lors du conseil d'administration du 14 février 2008 au prix de 2,89 euros par action nouvelle. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2008 il restait 1 359 000 options potentiellement exerçables, dont 585 000 étaient détenues par les membres du Comité Opérationnel.

	Plan 2008
Date d'assemblée	17/05/2006
Date du conseil	14/02/2008
Nombre d'options consenties à l'origine	1 394 000
- dont aux membres du Comité Opérationnel	585 000
Nombre de bénéficiaires	58
- dont membres du Comité Opérationnel	10
Prix d'exercice en euro	2,89
Date de départ d'exercice	03/03/2012
Date d'expiration	03/03/2014
Options levées en 2008	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2008	1 359 000
- dont par les membres du Comité Opérationnel	585 000
Nombre de bénéficiaires	56
- dont membres du comité opérationnel	11

Synthèse des plans d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2008 (actions de 0,10 € de nominal)							
	Plans 1998	Plans 2000	Plan 2001	Plan 2004	Plans 2005	Plans 2006	Plan 2008
Solde des options restant à lever	839	102 874	-	1 235 524	1 287 000	165 000	1 359 000
- dont par les membres du Comité opérationnel	-	-	-	100 000	385 000	120 000	585 000
- dont par les mandataires sociaux	-	-	-	100 000	-	100 000	150 000

2 - Plan d'épargne Groupe

En 2007, les fonds communs de placement existants sont arrivés à expiration. Les avoirs ont été remboursés aux salariés qui en ont fait la demande puis les fonds ont été fusionnés. Au 31 décembre 2008, il demeure le Fonds Bull Actionnariat avec 870 000 titres et France Bull avec 113 000 titres. Les fonds communs de placement portant sur les avoirs de participation, compte tenu de leur taille devenue trop petite par rapport aux frais de gestion, ont été reconvertis en fonds multi entreprises.

3 - Plan d'attribution d'actions gratuites

Le conseil d'administration du 29 juillet 2008 a décidé l'attribution gratuite de 294 000 actions à un groupe de salariés. L'attribution a les caractéristiques suivantes:

	Plan AGA 2008
Date d'assemblée	14/05/2008
Date du conseil	29/07/2008
Nombre de droits consentis à l'origine	294 000
- dont aux membres du Comité Opérationnel	-
Nombre de bénéficiaires	98
- dont membres du Comité Opérationnel	-
Droits exercés en 2008	-
- dont par les membres du Comité Opérationnel	-
Nombre de droits restant à exercer au 31/12/2008	282 000
- dont par les membres du Comité Opérationnel	-
Nombre de bénéficiaires	94
- dont membre du comité opérationnel	-

La différence entre le nombre d'actions attribuées en juillet 2008 et le solde au 31 décembre 2008 s'explique par le départ de bénéficiaires qui n'avaient pas encore acquis de droits à exercer.

20- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Bull Evidian a signé un partenariat avec Quest, éditeur et distributeur de logiciels d'administration d'infrastructures. Cet accord comporte une option valable jusqu'à fin 2010 pour acquérir une licence non exclusive se rapportant à la distribution mondiale de l'offre E-SSO de Bull Evidian.

Une convention de prêt non amortissable a été signée entre Bull SA et Bull GmbH, filiale de Bull SA en Allemagne, pour un montant de 53 millions d'euros et une durée de 5 ans. Ce contrat prévoit une résiliation anticipée dans le cas où les comptes consolidés du Groupe ne respecteraient plus les indicateurs suivants:

- EBIT positif sur 3 semestres consécutifs,
- un ratio entre la trésorerie brute et l'encours du prêt supérieur à trois, calculé à la fin de chaque semestre.

Les engagements donnés comprennent la garantie de cautions et l'émission de lettres d'intention émises par Bull en faveur de ses filiales directes ou indirectes pour 42 millions d'euros.

La société n'a pas d'engagement de rachat de minoritaires en vigueur concernant ses participations.

Fait exceptionnel et litiges

- Un accord transactionnel a été signé fin 2004 avec le groupe Steria mettant fin aux litiges nous opposant au titre de l'application du protocole d'accord de cession des activités Integris en Europe (hors France et Italie) et de l'exercice de la convention de garantie Europe ; cet accord éteint la convention de garantie Europe, sauf en matière fiscale et parafiscale. Au 31 décembre 2008, nous avons maintenu une provision d'un montant de 1 million d'euros au titre de nos engagements de prendre en charge, conformément à l'accord transactionnel, les coûts, dommages et intérêts relatifs au litige client ANMC (Belgique), correspondant à la franchise assurances de 1 million d'euros que pourrait supporter Bull in fine.

Procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage

A ce jour, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

21- RESULTATS DES FILIALES

Les résultats des principales filiales indiqués ci-après ont été établis sur la base de leurs résultats consolidés avec ceux de leurs propres filiales selon l'organisation juridique des sociétés du Groupe.

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital	Réserves	Prêts et avances non remboursés	Chiffre d'affaires 2008	Résultat net 2008	Dividendes encaissés	Valeurs des titres	
							brutes	nettes
SOCIETES FRANCAISES								
Bull S.A.S. consolidé	36	35	39	738	(15)	-	1 668	56
Bull International S.A.S. consolidé	10	36	71	450	5	-	424	51
SOCIETES ETRANGERES								
Bull Data Systems Inc .consolidé	-	58	-	51	23	-	623	81

Quote-part du capital détenu en % : 100% pour toutes les sociétés.

Cautions et avals donnés par la société mère : néant.

Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

Nature des indications	2008	2007	2006	2005	2004
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en millions d'euros)	10	10	10	10	10
Nombre d'actions émises	96 786 647	96 786 647	96 786 397	96 786 025	960 968 657
Opérations et résultat de l'exercice					
(en millions d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts et charges calculées	14	(533)	(28)	(496)	97
Impôts sur les bénéfices	(1)	(1)	-	-	(1)
Résultat après impôts et charges calculées	6	(6)	6	25	555
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultats par action (*)					
(en euros)					
Résultat après impôts avant charges calculées	0,14	(5,33)	(0,29)	(5,12)	0,21
Résultat après impôts et charges calculées	0,07	(0,06)	0,06	0,03	1,21
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-

(*) Le résultat par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Inventaire des valeurs mobilières

(en millions d'euros)

Valeurs mobilières	Nominal	Nombre d'actions	Montants Bruts	Provisions	Montants Nets	Provisions
				pour dépréciation		pour risque filiale (*)
SOCIÉTÉS FRANÇAISES						
Bull S.A.S.	16 EUR	2 227 295	1 667	(1 611)	56	-
Bull International S.A.S.	16 EUR	641 250	424	(373)	51	-
Sous total			2 091	(1 984)	107	-
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES						
Bull Data Systems Inc.	1 USD	1 408	623	(542)	81	-
Sous total			623	(542)	81	-
TOTAL			2 714	(2 526)	188	-

(*) les provisions pour risques visent à couvrir les situations nettes déficitaires de nos filiales

Répartition du capital social

Actionnaires	2008			2007		
	Nombre d'actions	Participation	Droits de vote	Nombre d'actions	Participation	Droits de vote
France Telecom	9 747 081	10,07%	10,14%	9 747 081	10,07%	10,14%
JP Morgan Chase & Co	4 850 274	5,01%	5,05%	4 850 274	5,01%	5,04%
Deutsche Bank AG	4 546 415	4,70%	4,73%	5 136 736	5,31%	5,34%
Richelieu Finance Gestion Privée	4 132 076	4,27%	4,30%	4 739 472	4,90%	4,30%
NEC	2 947 080	3,04%	3,07%	2 947 080	3,04%	3,06%
Tocqueville Finance SA	2 741 718	2,83%	2,85%	2 741 718	2,83%	2,85%
Debeka	2 000 000	2,07%	2,08%	2 000 000	2,07%	2,08%
Salariés	983 000	1,02%	1,02%	993 000	1,03%	1,03%
Autocontrôle	685 589	0,71%	-	631 866	0,65%	-
Autres	64 153 414	66,28%	66,76%	62 999 420	65,09%	66,15%
Total	96 786 647	100,00%	100,00%	96 786 647	100,00%	100,00%

(*) les actions auto détenues n'ont pas de droit de vote,
NB : il n'y a pas d'action ayant de droit de vote double,

Au 31 décembre 2008, le capital de Bull est détenu à hauteur de 10,1% par France Telecom, de 3% par NEC, de 4,7% par Deutsche Bank AG, de 5% par JP Morgan AM, de 2,1% par Debeka, et de 74,4% par le public, des salariés de Bull et des fonds d'investissement. Bull détient par ailleurs 0,71% d'actions en autocontrôle.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Engagement au profit de Monsieur Didier Lamouche, Président Directeur Général

Le conseil d'administration du 29 avril 2008 a :

- annulé l'engagement autorisé le 14 février 2008 au profit de Monsieur Didier Lamouche, Président Directeur Général et mentionné en page 3 de notre rapport du 8 avril 2008 sur les conventions et engagements réglementés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, et
- a autorisé sa substitution par l'engagement suivant, qui entre en vigueur à compter du 29 avril 2008.

En cas de révocation, ou de départ suite à la cession, fusion ou prise de contrôle du groupe Bull, les règles suivantes s'appliqueront, en remplacement des dispositions précédemment applicables :

- Critères : atteinte des objectifs annuels mesurés par le conseil d'administration sur une période des 3 derniers exercices certifiés, arrêtés au 31 décembre, avec comme référence le dernier salaire :
 - En-dessous de 75% d'atteinte des objectifs : pas de paiement d'indemnité,
 - Au-delà de 75% d'atteinte des objectifs : indemnité de 2 années de salaires (fixe plus variable à 100%),
- L'ensemble des critères de performance est défini pour chaque période des 3 derniers exercices. En cas de changement de critères ou du niveau des critères, il conviendra de présenter une nouvelle convention réglementée devant être soumise au conseil et à l'assemblée. Les critères retenus lors de l'arrêté du budget 2008 se répartissent comme suit :
 - 80% pour les commandes, le chiffre d'affaires, l'EBIT et le cash,
 - 20% pour les initiatives stratégiques.

Les stock-options attribuées au Président Directeur Général peuvent être conservées par le Président sur décision du conseil d'administration.

Cette convention a été approuvée par l'assemblée générale du 14 mai 2008.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 20 mars 2009
Les Commissaires aux Comptes

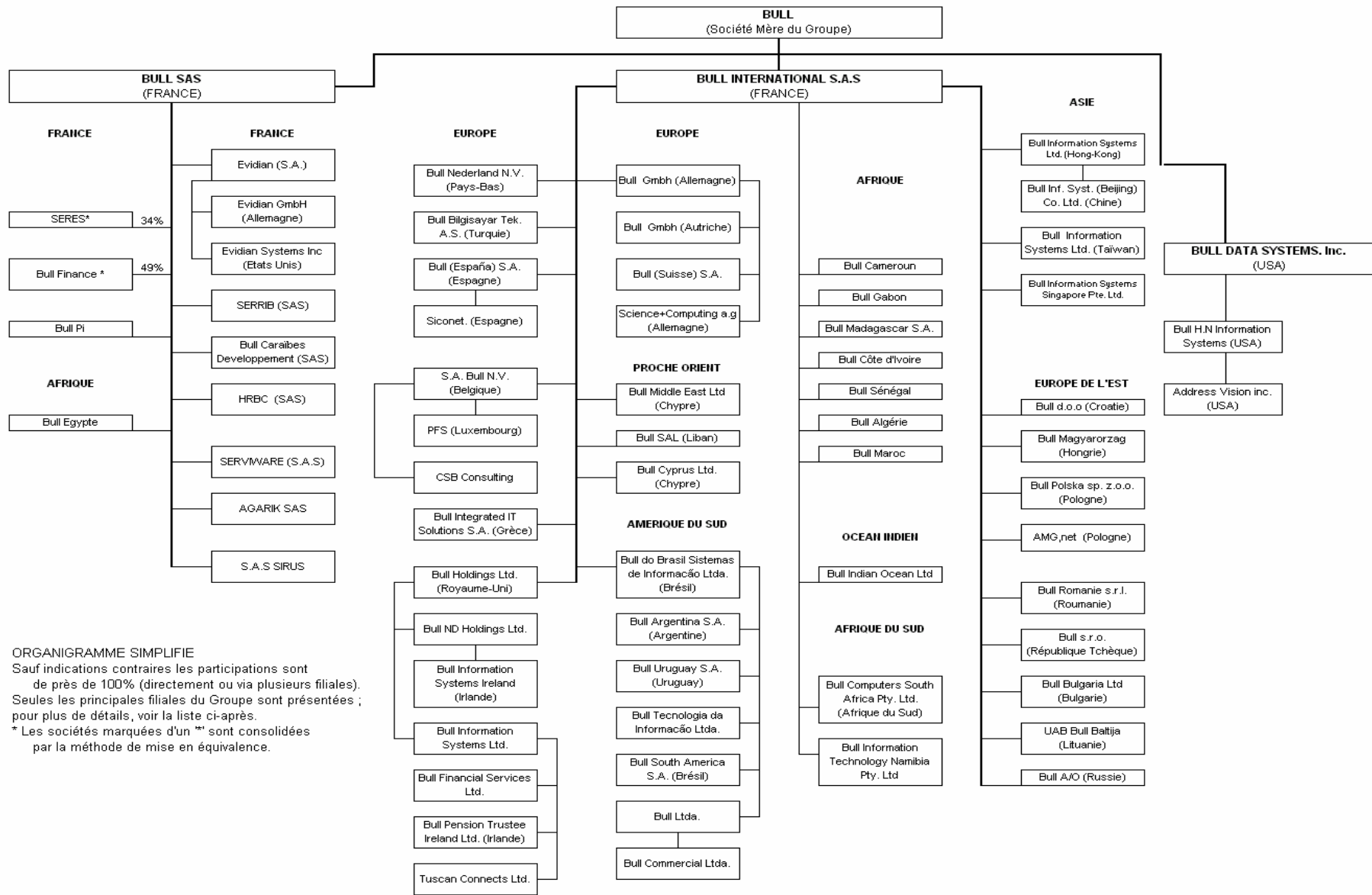
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent PAPAZIAN

Albert AIDAN

Organigramme du groupe Bull simplifié



ORGANIGRAMME SIMPLIFIE
 Sauf indications contraires les participations sont de près de 100% (directement ou via plusieurs filiales). Seules les principales filiales du Groupe sont présentées ; pour plus de détails, voir la liste ci-après.
 * Les sociétés marquées d'un "*" sont consolidées par la méthode de mise en équivalence.

Informations concernant les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2008

NB : toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale sauf celles marquées d'un * qui sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Les % de participation indiqués correspondent également dans tous les cas au % des droits de vote détenus.

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
BULL S.A. au capital de 9 678 664,70 EUR (N° SIREN 542 046 065)	rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	
A - FILIALES DE BULL		
Bull Data Systems Inc. Société au capital de 1 408 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821 (U.S.A.)	100
Bull International S.A.S. S.A.S au capital de 10 260 000 EUR (N° SIREN 389 481 466)	rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	100
Bull S.A.S. S.A.S au capital de 35 636 720 EUR (N° SIREN 642 058 739)	rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	100
B - FILIALES DE BULL SAS		
AFRIQUE		
Bull Egypte Information System Cie Société au capital de 50 000 EGP	World Trade Center 11-13 Corniche El Nil LE CAIRE (Egypte)	100
EUROPE		
* Bull Finance S.A. au capital de 4 400 000 EUR (N° SIREN 321 513 335)	57-59, avenue de Chatou 92500 RUEIL-MALMAISON (France)	48,6

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Evidian S.A. S.A. au capital de 3 391 304,37 EUR (N° SIREN 422 689 208)	rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	92
* SERES S.A. au capital de 1 013 786 EUR (N° SIREN 343 778 163)	20, rue Dieumegard 93406 SAINT OUEN (France)	34
Société Européenne de Rénovation et de Réparation Informatique de Belfort (SERRIB) S.A.S au capital de 1 243 070,40 EUR (N° SIREN 381 355 726)	25, rue Albert Camus B.P. 355 90006 BELFORT (France)	100
Bull Caraïbes Développement S.A.S. au capital de 40 000 EUR (N° SIREN 424 811 891)	BAT/ CERP-Lot 8-Acajou 97232 LE LAMENTIN (France)	100
Bull Pi S.A. au capital de 40 000 EUR (N° SIREN 433 732 781)	Rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	100
Serviware S.A.S au capital de 1 000 000 EUR (N° SIREN : 394 188 379)	13-17 allée des vendanges 77183 Croissy Beaubourg (France)	100
HRBC S.A.S. au capital de 37 000 EUR (N° SIREN 442 301 875)	1 Place de la Pyramide 92911 PARIS LA DEFENSE CEDEX (France)	100
AGARIK S.A.S. S.A.S. au capital de 454 500 EUR (N° SIREN 433 082 476)	20 rue Dieumegard 93400 St OUEN (France)	100
SIRUS S.A.S au capital de 140 000 EUR (N° SIREN 399 718 097)	131 av du Prado / Immeuble Hermes Bat E 13008 MARSEILLE (France)	100

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Filiales de EVIDIAN SA		
Evidian GmbH Société au capital de 100 000 EUR	Theodor-Heuss-Straße, 60-66 D-51149 COLOGNE (Allemagne)	100
Evidian Systems Inc. Société au capital de 1 000 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821 (U.S.A.)	100
C – FILIALES DE BULL INTERNATIONAL S.A.S.		
AMERIQUE		
Bull do Brasil Sistemas de Informação Ltda Société au capital de 9 408 037 BRL	Avenida Angélica, 903 1º andar – Sala 01 – Higienópolis 01227-901 SAO PAULO SP (Brésil)	100
AFRIQUE		
Bull Algérie Société au capital de 20 000 000 DIA	Rue Yehia El-Mazouni, El Biar ALGER (Algérie)	100
Bull Maroc Société au capital de 6 000 000 MAD	Technopark Casablanca Rte de Nouaceur BP 16415 Casablanca 20000 CASABLANCA (Maroc)	100
Bull Cameroun Société au capital de 170 000 000 XAF	Immeuble C.N.P.S. Rue Ivy Douala B.P. 2552 Bonanjo DOUALA (Cameroun)	100
Bull Côte d'Ivoire Société au capital de 1 106 000 000 XOF	31, avenue Noguès 01 B.P. 1580 ABIDJAN 01 (Côte d'Ivoire)	100

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Bull Gabon Société au capital de 85 580 000 XAF	Immeuble ex Sonagar Boulevard Bord de Mer B.P. 2260 LIBREVILLE (Gabon)	100
Bull Computers South Africa Pty. Ltd. Société au capital de 2 000 000 SAR	115, West Street 2199 SANDTON JOHANESBURG (Afrique du Sud)	100
Bull Information Technology Namibia Pty. Ltd. Société au capital de 1 000 SAR	C/o Deloitte & Touche Namdeb Center, 10 Bulow street PO Box 47 WINDHOEK (Namibie)	100
Bull Madagascar S.A. Société au capital de 29 240 000 MGA	12, rue Indira Gandhi Tsaralalana BP 252 ANTANANARIVO (Madagascar)	100
Bull Indian Ocean Limited Société au capital de 10000 MUR	C&R Court, 49 rue Labourdonnais, Port Louis (Ile Maurice)	100
Bull Sénégal Société au capital de 2 304 150 000 XOF	Extension Immeuble Kebe 99, avenue André Peytavain B.P. 3183 DAKAR (Sénégal)	100
ASIE		
Bull Information Systems (Hong Kong) Limited Société au capital de 59 940 000 HKD	Room 25, 15/F Radio City 505 Hennessy Road Causeway Bay HONG KONG SAR (Chine)	100
Bull Information Systems Pte. Ltd. Société au capital de 6 035 555 SGD	39 Robinson Road 7-01 ROBINSON POINT (Singapour) 068911	100
Bull Information Systems (Taïwan) Limited Société au capital de 100 000 000 TWD	7F, no 207-3, Sec 3 Beishin Road, Shindian City TAÏPEÏ Taiwan 231 (ROC)	100

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
EUROPE		
Bull Nederland N.V. Société au capital de 1 800 000 EUR	Dalsteindreef 141-151 1112 XJ Diemen Netherlands P.O. box 22859 1100 DJ Amsterdam Netherlands (Pays-Bas)	100
Bull GmbH (Germany) Société au capital de 23 000 000 EUR	Theodor-Heuss-Straße, 60-66 D-51149 COLOGNE (Allemagne)	100
Bull (España), S.A. Société au capital de 20 415 395 EUR	Paseo Doce Estrellas, N° 2 Campo de las Naciones 28042 MADRID (Espagne)	100
Bull Holdings Limited Société au capital de 40 000 000 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
Bull Integrated IT Solutions A.E. Société au capital de 5 700 000,24 EUR	44, avenue Syngrou B.P. 19027 117 42 ATHENES (Grèce)	100
S.A. Bull N.V. Société au capital de 7 200 464,06 EUR	Rue du Moulin à Papier, 51 1160 BRUXELLES (Belgique)	100
EUROPE DE L'EST		
Bull A/O Société au capital de 17 700 000 RUR	Elecrichesky Pereulok, 3, Building 3, entr., 3 123557 MOSCOU (Russie)	100
Bull d.o.o. Société au capital de 2 229 000 HRK	Koturaska 69 10000 ZAGREB (Croatie)	100
Bull s.r.o. Société au capital de 15 000 000 CZK	Lazarska, 6 120 00 PRAGUE 2 (République Tchèque)	100
UAB "Bull Baltija" Société au capital de 150 000 LTL	40 Gostauto Street 01112 VILNIUS (République de Lituanie)	100

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Bull Bulgaria Ltd. Société au capital de 100 000 BGN	34A "Dondukov" blvd; Floor 4, apartment 22 SOFIA (République de Bulgarie)	100
Bull Magyarország Société au capital de 300 000 000 HUF	Szépvölgyi ut 43 H-1037 BUDAPEST (Hongrie)	100
Bull Polska Sp. Z.O.O. Société au capital de 2 900 000 PLN	Ul. Pawaia 55 01030 VARSOVIE (Pologne)	100
AMG.net Société au capital de 763 166,90 PLN	29, rue de Lakowa LODZ (Pologne)	100
Bull Romania srl Société au capital de 340 700 RON	155, Calea Victoriei, bl. D1. sc.5 et.11 Sector 1 010073- BUCAREST (Roumanie)	100
PROCHE ORIENT		
Bull Cyprus, Limited Société au capital de 20 000 CYP	70, Makarios III Avenue PO Box 27269 NICOSIE (Chypre)	100
Bull Middle East Pte. Limited Société au capital de 3 925 897,58 EUR	70, Makarios III Avenue PO Box 27269 NICOSIE (Chypre)	100
Bull SAL Société au capital de 160 000 000 LBP	69, Rue Jal el Dib Secteur 1 – BP 60208 12412020 METN (Liban)	100
EUROPE CENTRALE		
Bull Bilgisayar Teknoloji A.S Société au capital de 550 000 TRY	Turan Gunes Bulvari 89 SOK 14/1 CANKAYA YILDIZ ANKARA (Turquie)	99,6
Filiale de Bull (España), S.A.		
Siconet Société au capital de 126 000 EUR	Paseo de las Doce Estrella, 2 Campo de la Naciones 28042 Madrid (Espagne)	100
Filiale de Bull GmbH (Allemagne),		
Bull GmbH (Austria) Société au capital de 5 820 000 EUR	Lemböckgasse, 49 A-1230 VIENNE (Autriche)	100

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Bull GmbH (Germany) Société au capital de 23 000 000 EUR	Theodor-Heuss-Straße, 60-66 D-51149 COLOGNE (Allemagne)	100
Bull (Suisse) S.A Société. au capital de 100 000 CHF	Steinackerstrasse 47, 8902 URDORF (Canton de Zürich)	100
Science+Computing AG Société au capital de 1 495 000 EUR	Hagellocher Weg 73 72070 TUEBINGE (Allemagne)	99
Filiale de S.A. Bull N.V.		
PFS Société au capital de 1 500 000 EUR	CAP2 Parc d'activités de Capellen 40 L - 8308 (Luxembourg)	100
CSB Consulting Société au capital de 53 550 EUR	Grand Duché de Luxembourg L-5326 Contern, 22, Rue Edmond Reuter (Luxembourg)	100
Filiales de Bull do Brasil de Informação Ltda.		
Bull South America Ltda Société au capital de 12 107 530 BRL	Avenida Angélica, 903 1º andar – Sala 01 – Higienópolis 01227-901 SAO PAULO SP (Brésil)	100
Bull Argentina S.A. Société au capital de 4 000 198 USD	Carlos Pellegrini, 1363 2º piso 1011 BUENOS-AIRES (Argentine)	100
Bull Tecnologia da Informação Ltda. Société au capital de 8 954 089 BRL R\$ 3 067 185 00	Avenida Angelica, 903 Higienópolis 01227-901 SAO PAULO (Brasil)	100
Bull Uruguay S.A. Société au capital de 900 000 UYP	Av. Dr Luis A. de Herrera, 2802 1160 MONTEVIDEO (Uruguay)	100
Bull Ltda. Société au capital de 54 197 349,50 BRL	Avenida Angelica, 903 Higienópolis 01227-901 SAO PAULO (Brésil)	100
Filiale de Bull Ltda.		
Bull Comercial Ltda. Société au capital de 8 930 415 BRL	Avenida Angelica, 903 1º andar – Sala 04 – Higienópolis 01227-901 SAO PAULO (Brésil)	100

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Filiales de Bull Holdings Limited		
Bull Information Systems Limited Société au capital de 59 000 000 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
Bull ND Holdings Limited Société au capital de 11 000 000 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
Filiales de Bull Information Systems (Hong Kong)		
Bull Information Systems (Beijing) Co. Ltd Société au capital de 500 000 USD	11/F, Jing Guang Centre Office Building Hu Jia Lou Chao Yang District 100 020 BEIJING, (PR Chine)	100
Filiales de Bull Information Systems Limited		
Bull Financial Services Limited Société au capital de 2 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
Bull Pension Trustees Ireland Limited Société au capital de 2 IRL	29/31, South William Street DUBLIN 2 (Irlande)	100
Tuscan Connects Ltd Société au capital de 1 000 GBP	Maxted Road, Hertfordshire, HP2 7DZ HEMEJ HEMPSTEAD (Royaume-Uni)	80
Filiale de Bull ND Holdings Limited		
Bull Information Systems Ireland Société au capital de 278 500 EUR	29/31, South William Street DUBLIN (Irlande)	100
D - FILIALE DE BULL DATA SYSTEMS Inc.		
Bull HN Information Systems Inc. Société au capital de 1 558 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821-3486 (U.S.A.)	100
Filiale de Bull HN Information Systems Inc.		
AddressVision Inc. Société au capital de 1 000 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821-3486 (U.S.A.)	100

Informations concernant les principales participations minoritaires au 31 décembre 2008

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
----------------------	-------------------------	--------------------

Participation en France

Keynectis Société au capital de 6 986 000 EUR (N° SIREN 478 217 318 PARIS 478)	30 rue du Château des rentiers 75647 Paris cedex 13	14,39 (Bull SAS)
--	--	---------------------

Participations de Bull España

Safelayer Société anonyme au capital de 1 950 000 EUR	Edificio World Trade Center (S-4) Moll de Barcelona S/N 08039 Barcelona (Espagne)	15,0 (Bull España)
---	--	-----------------------

* Participations (non consolidées) comprises entre 10,0% et 19,9%

Table de concordance

Figurent dans le présent tableau de concordance, en regard de chacune des rubriques prévues par le Règlement (CE) numéro 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004 (le « Règlement »), les numéros de la ou des pages auxquelles sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques dans le présent document de référence.

1.	Personnes responsables	3
2.	Contrôleurs légaux des comptes	33
3.	Informations financières sélectionnées	
3.1.	Informations historiques	4
3.2.	Informations intermédiaires	sans objet
4.	Facteurs de risques	55
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1.	Histoire et évolution de la société	5
5.2.	Principaux investissements	19
6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	9
6.2.	Principaux marchés	113
6.3.	Evénements exceptionnels	sans objet
6.4.	Dépendance éventuelle	56
6.5.	Position concurrentielle	18
7.	Organigramme	
7.1.	Description sommaire du groupe	137
7.2.	Liste des filiales importantes	137
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1.	Immobilisations corporelles importantes	19
8.2.	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	28
9.	Examen de la situation financière et du résultat	30
10.	Trésorerie et capitaux	
10.1.	Capitaux de l'émetteur	35
10.2.	Source et montant des flux de trésorerie	47
10.3.	Conditions d'emprunt et structure de financement	47
10.4.	Restrictions à l'utilisation des capitaux	sans objet
10.5.	Sources de financement attendues	sans objet
11.	Recherche et développement, brevets et licences	18
12.	Information sur les tendances	14
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	sans objet
14.	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	
14.1.	Organes d'administration et de direction	33, 60
14.2.	Conflits d'intérêts	69

15.	Rémunération et avantages	51, 69, 105, 128
15.1.	Rémunérations et avantages en nature	51
15.2.	Retraites et autres avantages	51
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1.	Mandats des membres du conseil d'administration	60
16.2.	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	32
16.3.	Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	68
16.4.	Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	67
17.	Salariés	
17.1.	Nombre de salariés	106
17.2.	Participations dans le capital de l'émetteur et stock options	106, 129
17.3.	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	109, 132
18.	Principaux actionnaires	
18.1.	Identification des principaux actionnaires	35, 136
18.2.	Existence de droits de vote différents	sans objet
18.3.	Contrôle de l'émetteur	sans objet
18.4.	Accord dont la mise en oeuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	sans objet
19.	Opérations avec des apparentés	110
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1.	Informations financières historiques	2
20.2.	Informations financières pro forma	sans objet
20.3.	Etats financiers	30
20.4.	Vérifications des informations financières historiques annuelles	2, 3
20.5.	Date des dernières informations financières	Exercice clos au 31 décembre 2008
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	sans objet
20.7.	Dividendes	49
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	133
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	sans objet
21.	Informations complémentaires	
21.1.	Capital social	35
21.2.	Acte constitutif et statuts	31
22.	Contrats importants	16
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	sans objet
24.	Documents accessibles au public.....	40
25.	Informations sur les participations	137



Société Anonyme au capital de 9 678 664,70 euros
Siège Social : rue Jean Jaurès BP 68 - 78340 Les Clayes-sous-Bois
R.C.S. Versailles B 542 046 065
www.bull.fr
www.bull.com

Relations Actionnaires et Investisseurs :

Peter Campbell

Tél : 01 30 80 32 36

peter.campbell@bull.net